

10634

UNIVERSITÉ DE PARIS — FACULTÉ DE DROIT

L'Égypte Economique
sous la XVIII^e Dynastie Pharaonique
ou
Un Socialisme d'Etat quinze Siècles avant J.-C.

THÈSE POUR LE DOCTORAT EN DROIT

présentée et soutenue le Lundi 19 Juin 1933, à 16 heures.

PAR

Serge DAIRAINES

Ancien élève diplômé
de l'Ecole des Sciences Politiques.



Président : M. TRUCHY, Professeur.
Suffragants : M. COLLINET, Professeur.
M. MAUNIER, Professeur.

PARIS
LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB (VI^e)

1933

La Faculté n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les thèses; ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

TABLE ALPHABETIQUE

des abréviations dans les citations de mémoires en série
et publications périodiques.

- An. Eg. : *Ancient Egypt*. — Revue éditée par W. M. Flinders PETRIE depuis 1914, in-8°, Londres.
- An. S. Ar. Br. : *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*.
- An. S. Ant. : *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, depuis 1900, in-8°
- An. of. Ar. : *Annals of Archaeology and Anthropology* issued by the Institute of Archaeology, University of Liverpool, in-8°, depuis 1908.
- A. R. : *Ancient Records of Egypt*. — De BREASTED, 1906, 5 vol. in-8°, Chicago.
- Bib. Ar. Syr. : *Bibliothèque Archéologique et Historique* du Service des Antiquités et des Beaux Arts du Haut Commissariat de la R. F. en Syrie et au Liban.
- Bib. d'Et. : *Bibliothèque d'Études* publiée sous la Direction de M. Emile CHASSINAT. — Le Caire, 1908-1914, in-4°.
- Bib. Eg. : *Bibliothèque Égyptologique*, 1893-1913, in-8°, contenant les œuvres des égyptologues français, 25 volumes parus.
- Bul. Inst. C. : *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, in-8°, depuis 1859.
- Cat. Gén. Ant. : *Catalogue Général des Antiquités Égyptiennes du Musée du Caire*, depuis 1901, grand in-4°.
- Comp. r. Ac. Ins. : *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris.
- Denk. : *Denkmäler aus Aegypten...* de LEPSIUS, voir Index bibliographique.
- Jour. Eg. Ar. : *Journal of Egyptian Archeology (The)* depuis 1914, in-4°, Londres, published by the Egypt Exploration Society.
- Jour. Man. Soc. : *Journal of the Manchester Egyptian and oriental Society (The)*. — Depuis 1912.
- Mém. Piot : *Monuments et Mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Fondation Eugène Piot*, depuis 1894, Fol. Paris.

- Mém. Mis. Ar. C. : *Mémoires publiés par les Membres de la Mission Archéologique Française au Caire de 1884 à 1897*, sous la direction de M. BOURIANT, in-4°, Paris.
- Mém. Inst. Fr. Ar. O. C. : *Mémoires publiés par les Membres de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire.* — Le Caire, depuis 1902.
- Mit. der. Or. Ges. : *Mittheilungen der Deutschen Orient-Gesellschaft.*
- Mit. der Vor. Ges. : *Mittheilungen der Vorderasiatischen Gesellschaft*, Leipzig, 8°.
- Proc. Soc. Bibl. Arch. : *Proceedings of the Society of Biblical Archeology.* — Vol. I-XL, 1879-1918, in-8° Londres.
- Rec. Champollion. — *Recueil d'Etudes Egyptologiques dédiées à la Mémoire de Champollion* (centenaire) 1922, in-8°, 788 pp.
- Rec. Tr. : *Recueil des Travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie Egyptiennes et Assyriennes*, fondé par G. MASPERO. — De 1870 à 1923, t. I-XL, in-4°, Paris.
- Rev. Eg. An. : *Revue de l'Egypte Ancienne*, depuis 1925, in-4°, Paris, faisant suite au Recueil des travaux... et à la Revue Egyptologique.
- Rev. Arch. : *Revue Archéologique*, 8°, Paris.
- Rev. Eg. : *Revue Egyptologique*, 14 vol. in-4°, 1880-1914, puis deux autres volumes 1919-1924, Paris.
- Sphinx. : *Sphinx.* — Revue critique embrassant le domaine entier de l'égyptologie. Upsala, in-8°, 1897-1917.
- Syria. : *Syria.* — Revue d'Art Oriental et d'Archéologie, depuis 1920.
- Trans. So. Bibl. Ar. : *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, vol. I-IX, in-8°, Londres, 1872-1893.
- Unt. Ges. Alt. Aeg. : *Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Aegyptens*, Leipzig, depuis 1896.
- Zeitschr. für äg. Spr. : *Zeitschrift für Aegyptische Sprache und Altertumskunde*, Leipzig, 4°, depuis 1863.

N. B. — Les références d'auteurs dans les annotations reportent à l'index bibliographique en fin de cette étude.

PREFACE

A l'heure où un monstrueux désordre règne dans le monde entier, où les lois économiques qui semblaient indiscutables sont mises en échec et désormais contestées, où les controverses les plus inattendues bouleversent les théories les mieux établies, il ne paraît pas vain d'interroger le passé, même très lointain, pour y chercher des enseignements.

Cette étude du passé est d'autant plus utile que la nécessité d'établir un nouvel équilibre apparaît chaque jour plus évidente.

C'est ainsi que nous assistons à un foisonnement de doctrines économiques dont certaines reçoivent même un commencement d'application et se traduisent le plus souvent comme en Russie, en Italie, en Allemagne, sous des régimes les plus variés, par une intervention de plus en plus poussée de l'Etat dans la production et même dans la répartition des richesses.

Eternel renouvellement des choses, car ces doctrines pour la plupart ne sont pas nouvelles et certaines mêmes ont déjà été appliquées à des époques parfois très reculées.

D'où la nécessité d'être renseigné sur les doctrines économiques et les querelles du passé, qui, comme le dit notre savant maître le Professeur TRUCHY « sont souvent pour qui sait voir celles du présent »^a.

L'influence de la vieille civilisation Egyptienne sur notre civilisation occidentale par l'intermédiaire de la Grèce apparaît de plus en plus évidente, tout au moins dans les domaines de la science et de la philosophie^b.

(a) L'Histoire des doctrines économiques dans les Facultés de droit. (Revue de l'Enseignement, 1900).

(b) FAURE. L'Egypte et les présocratiques, p. 167. — JULIAN (C.), De l'influence de l'Egypte sur le monde antique. — AMELINEAU, Essai sur l'Evolution historique et philosophique des Idées morales dans l'Antienne Egypte, p. 398.

« En effet, plus nous apprenons à connaître l'Égypte et les peuples méditerranéens anciens, plus nous retrouvons de traces de cette influence; tous ont puisé à cette source la force nécessaire pour se développer, et s'ils ont transformé ce qu'ils ont emprunté, chacun suivant son génie naturel, il n'en est pas moins vrai que c'est la civilisation égyptienne qui a le plus contribué à faire prospérer toutes les autres, et que par suite nous avons envers elle une lourde dette de reconnaissance »^a.

C'est pourquoi nous avons jugé opportun de tenter une esquisse de l'économie dans la période la plus brillante de l'Égypte ancienne.

Nous nous efforcerons surtout d'exposer des faits précis, mais « quelque lumière qu'ait projetée dans le passé le génie de Champollion; si abondants que soient les monuments et documents conservés dans ce pays où il ne pleut pas, il y a des choses qu'on ignorera toujours »^b, et c'est pourquoi nous éviterons les généralisations ou comparaisons systématiques toujours dangereuses parce qu'incertaines.

(a) G. JEQUIER, Histoire de la Civilisation Égyptienne, p. 9-10.

(b) Henri BERR, cf. MORET, Le Nil... 1, p. xvii.

INTRODUCTION

I

Géographie physique de l'Égypte.

L'Égypte n'est qu'un tout petit pays d'une superficie cultivable n'atteignant pas 30.000 kilomètres carrés¹; aussi pour expliquer son rôle prépondérant dans l'histoire de l'Antiquité et sa civilisation homogène est-il indispensable de rappeler sa situation géographique.

L'Égypte se trouve limitée par trois frontières naturelles, au Nord la Méditerranée, à l'Est le désert Arabe, à l'Ouest le désert Libyque. Elle est constituée par la vallée du Nil s'étendant sur une longueur moyenne de 780 kilomètres du Delta à la première cataracte (Assouan); mais cette longueur est toute approximative, car l'Égypte manque au Sud de frontière naturelle, ce qui fut une source perpétuelle de conflits.

La vallée du Nil se trouve en certains endroits réduite presque au lit du fleuve (Silsileh), mais en d'autres elle s'élargit pour atteindre jusqu'à 20 kilomètres (Beni-Souef)².

On n'a pu encore établir les limites certaines du Delta à l'époque de l'Égypte pharaonique, mais la plus grande partie de la région actuelle de ce delta devait être recouverte par la mer. A l'époque préhistorique cette région était vraisemblablement un golfe qui fut comblé à

(1) Superficie de la Belgique actuelle.

(2) « Cette frontière Sud forme donc, selon qu'elle avance ou recule, une sorte d'échelle graduée pour mesurer la puissance politique du gouvernement Égyptien. Établir les causes de ces oscillations, c'est dérouler une bonne partie de l'histoire de l'Égypte des temps les plus lointains jusqu'à nos jours ». H. G. LYONS, Égypte, Baedeker, 1914, p. XLV.

(3) Cf. H. G. LYONS, The Physiography of the river Nile and its basin, 1906, in-4°, p. 299.

la longue par des bancs de boues constitués de dépôts terreux amenés par le Nil des montagnes d'Abyssinie; ces nouveaux terrains se trouvent consolidés par des apports calcaires sous-marins⁴.

Chaque année, avec la même régularité que le retour des saisons, la crue du Nil se reproduit; elle commence au mois de juin à Assouan pour atteindre son maximum au début de septembre, alimentée par les pluies violentes qui tombent sur le plateau Abyssin ainsi que par la fonte des neiges de cette région.

Ainsi, pendant quatre mois (juillet à octobre) le sol de l'Égypte est entièrement inondé et le Nil dépose chaque année une couche d'un limon fertile.

Dans tout son cours inférieur le Nil ne reçoit aucun affluent, de sorte que si ce fleuve avait été détourné de son cours supérieur pour se jeter par exemple dans la mer Rouge, l'Égypte aurait cessé d'exister, les sables l'auraient envahie et elle ne serait actuellement que le prolongement du désert Libyque, une partie du Sahara.

C'est donc le Nil qui a formé le sol de l'Égypte avec des alluvions déposées pendant des siècles sur le sous-sol rocheux⁵ et c'est sur le Nil que tout se règle en Égypte « le sol, ses productions, l'espèce des animaux qui l'habitent et des oiseaux qu'il nourrit »⁶.

Hérodote résumait cette impression en une phrase toujours citée « L'Égypte est un présent du Nil »⁷.

Ses sources énigmatiques⁸, sa situation toute particulière, son pouvoir créateur, tous les aspects de ce fleuve frappèrent l'imagination des Égyptiens dès les temps les plus reculés, ils l'adorèrent sous le nom d'Hâpi et célébrèrent sa bienfaisance en des hymnes pleins de reconnaissance :

« Salut à toi Hâpi, qui sors en cette terre et arrives pour donner la vie à l'Égypte; toi qui caches ta venue

(4) Cf. l'étude géologique remarquable de BLANKENHORN. Neues zur Geologie und Palaeontologie Aegyptens IV, Das Pliocaen und quartärzeitalter in Aegypten. Zeit. Deut. Geol. Gesellschaft, t. LIII, 1901, p. 457.

(5) MORET, Le Nil... I, p. 33.

(6) MASPERO, *Histoire Ancienne...* w, p. 14.

(7) HERODOTE II, vii.

(8) MORET, *ibid*, p. 32.

dans les ténèbres... flot qui s'étale sur les vergers... pour donner la vie à tous ceux qui ont soif et qui se refuse à abreuver le désert du débordement des eaux du ciel... »⁹.

Une autre puissance non moins mystérieuse frappait l'imagination des Égyptiens : le Soleil.

Ils n'étaient pas sans remarquer son pouvoir créateur, sa lumière pure et sa durée, presque uniforme hiver comme été, son influence sur le climat particulièrement clément de l'Égypte « dissipant la tempête, en chassant la pluie, en dispersant les nuages »¹⁰.

Le Nil même était considéré comme étant l'œuvre du Soleil :

« (Soleil) tu crées le Nil dans le monde inférieur et tu l'amènes (sur terre) où tu veux, pour nourrir les hommes... toi le seigneur de la terre... »¹¹.

C'est pourquoi le culte du Soleil devint en Égypte à certaines périodes un véritable culte d'État¹².

Ainsi deux dieux exerçaient journellement leur omnipotente influence sur l'Égypte :

Le Nil dispensateur de richesses et au-dessus de lui le Soleil auteur souverain de l'Univers. Ces puissances exercèrent également une grande influence morale sur les Égyptiens.

Le Nil était sujet à des insuffisances comme à des excès auxquels il fallait remédier. Pour l'obliger à suivre son cours, aussi bien que pour étendre les effets de l'inondation, les Égyptiens créèrent de bonne heure tout un système de digues.

Ces travaux ne pouvaient être entrepris que par une coordination et l'effort collectif des riverains. Le Nil créa donc une solidarité entre les riverains; « il leur a imposé une organisation, il les a réunis en société » et comme cette coordination ne pouvait s'exercer que sous la direction d'une autorité supérieure « il a déterminé la su-

(9) Papyrus Sallier II, traduction de MASPERO, *Histoire Ancienne...* q, t. 1, p. 40.

(10) Texte des pyramides de Saggarah (VI^e dyn.) d'après SETHE, § 589, cité par MORET, Le Nil... I, p. 42.

(11) Hymne à Aton. DAVIES, *The rock tombs...* iv, d, p. 32-33.

(12) Cf. la théorie de BLACKMAN sur les relations entre le culte du Soleil et le culte de la Mort en Égypte et réfutation par PERRY, *The cult of the sun...* b.

bordination de tous à un maître, et la monarchie absolue »¹³.

La nature avait créé en Egypte « deux terres » la Vallée et le Delta (haute et basse Egypte), tout à fait différentes, l'une étant africaine et l'autre méditerranéenne; mais ne pouvant prospérer l'une sans l'autre, le Delta ne pouvant se suffire sans les ressources de la Vallée, cette dernière n'ayant plus de débouché sans le Delta. Le Nil rendait donc indispensable l'indivisibilité des deux terres.

Le Soleil en répandant ses effets bienfaisants à tous uniformément, riches ou pauvres, révéla aux Egyptiens la justice et la morale.

Aussi en ce pays plus que partout ailleurs le milieu physique a exercé une influence directe sur la constitution de la Société.

Son isolement de par sa situation géographique et son terrain limoneux firent des Egyptiens un peuple agriculteur, par conséquent sédentaire et conservateur; d'où une certaine sécurité sans laquelle aucun peuple ne peut sortir de la barbarie¹⁴.

II

Aperçu historique.

Avant l'histoire nous trouvons en Egypte, comme dans tout autre pays, la légende, mais une légende qui ne s'est transmise que par le truchement d'une certaine secte, celle des prêtres et bien entendu avec les déformations que l'on conçoit. Cette légende nous donne l'écho de certains cataclysmes que nous trouvons mentionnés dans tous les textes de l'Orient classique, et dont la tradition nous a laissé le souvenir sous le nom de Déluge.

Qu'elle est l'origine des premiers Egyptiens ? Une tribu originaire de la Chaldée primitive vint-elle s'installer dans la vallée du Nil ? Des hypothèses peuvent seules

(13) MORET, *Le Nil...* I, p. 39.

(14) PERROT ET CHAPIER, *Histoire de l'Art...*, p. 6.

répondre à ces questions en l'absence de preuves formelles.

Ménès semble avoir été le véritable fondateur de la royauté égyptienne vers 3.300 av. J.-C.¹⁵. La Capitale de l'Egypte était alors Thinis; Ménès la transporta entre les Deux Terres (haute et basse Egypte) et lui donna son nom Memphis. Il apparaît qu'un de ses successeurs immédiats envoya au Sinaï la première expédition minière relatée dans l'histoire¹⁶.

Après les deux premières dynasties thinites (3.315 à 2.895 av. J.-C.) vint pour l'Egypte une période de paix et de prospérité durant laquelle l'on constate l'épanouissement progressif et la pleine maturité d'une monarchie autocrate de droit divin (III^e dyn. à V^e dyn. 2.895 à 2.540 av. J.-C.); puis la décadence de l'autorité royale cédant le pas aux prêtres d'Héliopolis et aux nobles (VI^e à VIII^e dyn. 2.540 à 2.360 av. J.-C.). C'est l'époque que l'on convient d'appeler l'Ancien Empire et au cours de laquelle Khéops, Khéfren et Menkaoura (IV^e dyn.) construisirent les célèbres pyramides de Guiseh.

De cette époque datent les premières expéditions connues en Palestine et en Nubie, la naissance et le développement de la féodalité, enfin l'autorité de plus en plus grande des prêtres.

Les IX^e et X^e dynasties (2.360 à 2.160 av. J.-C.) forment une transition entre l'Ancien et le Nouvel Empire. La capitale de l'Egypte est alors Hérakléopolis: il semble qu'un seigneur de la Moyenne Egypte ait usurpé le pouvoir, tandis que ses adversaires se groupaient autour du monarque de Siout (Assiout) et du monarque de Thèbes.

Ce sont alors deux siècles de révolutions, de rivalités et d'impiété populaire, durant lesquels « la haine... remet tout en question, l'autorité et les hommes »¹⁷.

Vers 2.160 av. J.-C. les Princes de Thèbes sont définitivement victorieux et avec la XI^e dynastie s'ouvre une

(15) Nous adopterons la chronologie courte, cf. E. MEYER, *Chronologie égyptienne*, a.

(16) JEQUIER, *Histoire de la civilisation...*, p. 100.

(17) MORET, *Le Nil...* I, p. 261. L'épouvantable description de cette révolution consignée par la littérature populaire sous forme de paraboles et qui nous est connue par une copie de la XVIII^e dynastie, (M. de LEYDE), a été publiée par GARDINER, *The admonitions of...* e.

nouvelle ère que l'on a coutume d'appeler le Moyen Empire (2.160 à 1.580 av. J.-C.), durant laquelle les souverains chercheront à restaurer l'autorité royale tout en rétablissant l'unité du pays.

Cette mission incombera à Amenemhat 1^{er}, fondateur de la XII^e dynastie, laquelle devait durer 215 ans (2.000 à 1.785) et qui rendit à l'Égypte l'ordre, la paix et la prospérité.

Sénousrit 1^{er} (le héros légendaire connu du nom grec de Sésostris) et Sénousrit III parachevèrent l'œuvre de paix d'Amenemhat 1^{er} et firent en outre de la Nubie une province Égyptienne.

Toutefois le rétablissement de l'autorité royale ne parvint pas à arrêter l'invasion de l'Égypte par les Hyksos, peuplade que l'on n'a pu exactement identifier, mais qui devait être composée d'un mélange de populations venant vraisemblablement d'Asie Mineure. « Nous assistons de 1.660 à 1.580 à l'ébauche d'un grand empire barbare dont le centre de gravité est Avaris; l'Égypte n'est que la moitié Sud de l'Empire; l'autre moitié s'étend sur l'Asie Occidentale, peut-être jusqu'à la Mésopotamie »¹⁸.

Les Hyksos prirent la direction de l'administration de la Moyenne Égypte mais le Sud et Thèbes paraissent avoir conservé leur indépendance¹⁹.

En Moyenne Égypte ils maintiennent sans doute dans leurs postes la plupart des fonctionnaires du pharaon²⁰ et même ils intronisent vraisemblablement à la tête du Gouvernement des princes du pays : ceux-ci auraient constitué la XIV^e dynastie coïte.

Toutefois les Hyksos ne parvinrent pas à maintenir leur domination, même partielle, sur l'Égypte; ils furent violemment expulsés vers 1580, début de la XVIII^e dynastie²¹.

(18) MORET, Histoire de la Nation... m, p. 283.

(19) NEWBERRY, Notes on the... j, p. 122.

(20) C'est le fait qui se reproduisit chaque fois qu'un peuple étranger conquiert l'Égypte. Les Perses, les Akhéménides et les Grecs se servirent d'employés indigènes, puis les Romains après eux et enfin les Musulmans, Arabes et Turcs. MASPERO, Histoire Ancienne, t. II, p. 58.

(21) D'après certains auteurs les Hyksos n'auraient pas été chassés, mais la plupart d'entre eux étant égyptianisés seraient devenus de fidèles sujets des rois de Thèbes. V. SCHMIDT, Rec. Champollion, p. 179.

Nous ne partageons pas cette opinion, car la politique des pharaons

A part l'introduction des chevaux jusqu'alors inconnus aux Égyptiens et qui désormais bouleverseront l'art militaire, les Hyksos n'eurent aucune influence sur la Civilisation Égyptienne; tout au contraire, ils cherchèrent à s'égyptianiser.

Mais dans l'histoire de l'Égypte cette invasion eut une importance considérable que nous verrons se développer durant la XVIII^e dynastie. Désormais les Égyptiens sont engagés dans la politique orientale; « ils subiront le contre-coup des actions et réactions qui se produisent entre les peuples migrants et les vieux empires de l'Asie. D'où la nécessité pour les pharaons de prévenir les invasions en organisant une région fortifiée en Canaan et en Syrie. L'avenir de l'Égypte ne sera plus seulement dans la Vallée du Nil, mais dans toute l'aire disputée de la Méditerranée orientale »²².

III

Sources et documents sur la XVIII^e dynastie.

On peut distinguer trois sortes de documents :

Les traditions orales, les informations écrites, enfin les monuments mobiliers et immobiliers²³.

1^o **Les traditions orales** : Pour la XVIII^e dynastie comme pour toute l'histoire de l'Égypte les traditions nous ont été transmises par les auteurs grecs tels qu'Hérodote (484-425 av. J.-C.), Manethon (III^e siècle av. J.-C.), Strabon (I^{er} siècle de l'ère chrétienne), enfin Plutarque (50-125 ap. J.-C.); mais dans leurs témoignages il est fort difficile de discerner ce qui est erreur involontaire ou interprétation intéressée; aussi ces documents ne pourront être utilisés qu'après avoir été contrôlés par des documents de

de la XVIII^e dynastie est en contradiction formelle avec la théorie de l'assimilation des envahisseurs et s'explique au contraire par la nécessité de contenir leur refoulement ce qui n'exclut pas l'assimilation de certains d'entre eux, mais seulement d'une petite minorité.

(22) MORET, Histoire de la Nation... m, p. 283.

(23) R. MAUNIER, Introduction à la sociologie, in-16, 1929, p. 55.

l'époque, et seulement pour y trouver des vues générales²⁴.

L'Ancien Testament et particulièrement le livre des Pentateuques est également un élément d'information, quoique de grandes réserves s'imposent quant à l'interprétation très discutée de ce texte²⁵.

Aux traditions peuvent être assimilés les renseignements que nous recueillons de nos jours de certaines peuplades chez lesquelles se sont transmises des lois, des coutumes et même parfois une habitude de vivre identique à celle de leurs ancêtres de la XVIII^e dynastie pharaonique²⁶.

Mais ces renseignements ethnographiques ne comportant aucune vérification décisive, on devra se méfier de comparaisons qui ne seront presque toujours que des conjectures.

2^o Les informations écrites ou figurées : Les textes de cette catégorie sont écrits le plus souvent en hiéroglyphes « écriture tout à la fois figurative, symbolique et phonétique, dans un même texte, dans une même phrase, dans un même mot »²⁷. Outre les renseignements qu'ils contiennent, ces textes constituent « le premier répertoire d'images que l'on peut consulter utilement car leurs idéogrammes sont empruntés à la réalité²⁸ ».

Ces documents sont les uns officiels, les autres privés.

Inscriptions et figurations officielles : Certaines sont gravées sur les murs des temples ou sur leurs pylônes, telles que les célèbres annales de Thoutmès III qui gravées sur la surface intérieure d'un mur du grand temple d'Amon à Karnak ne contiennent pas moins de 223 lignes, constituent la plus grande et la plus importante inscription historique de l'Égypte et se trouvent être la narration complète, optimiste et sans aucune critique historique, des exploits militaires du Pharaon²⁹.

(24) G. A. WAINWRIGHT, *An. Eg.* 1914, p. 153. — DELAPORTE, *La Mésopotamie*, p. 2.

(25) Ed. NAVILLE, *Archaeology of the... d.* — YADUDA, *Die Sprache der Pentateuch...*

(26) PETRIE, *Researches in Sinaï*, f, p. 33. — Ch. DE LA RONCIÈRE, p. 400.

(27) CHAMPOLLION, *Précis du système hiéroglyphique* 1824.

(28) B. BRUYÈRE, *Deir el Medineh*, b.

(29) BREASTED, *A. R.* II, § 391-540.

D'autres sont gravées sur des rochers en l'honneur du passage du Pharaon³⁰, ou à l'entrée de carrières pour en commémorer l'ouverture³¹.

Des inscriptions officielles recouvrent également des stèles érigées en l'honneur d'une victoire³², ou pour commémorer une érection au trône³³ ou pour y donner les détails des travaux entrepris dans un temple³⁴ ou bien encore pour inaugurer la fondation d'une ville et en délimiter les frontières³⁵.

Des inscriptions sont également gravées sur des scarabées fabriqués pour commémorer un fait historique, un anniversaire, un mariage royal, ou simplement la construction d'un lac ou même encore une chasse heureuse du pharaon³⁶.

Inscriptions et figurations privées : Les contemporains de la XVIII^e dynastie pharaonique nous ont laissé par la décoration de leurs tombes et de leurs chapelles funéraires une source inépuisable de renseignements sur la vie de la société de l'époque, car « les doctrines funéraires exigeaient la représentation aussi fidèle que possible dans les sépultures, des scènes les plus variées de l'existence menée par les vivants »³⁷.

Ces décorations contiennent presque toujours la biographie du défunt et constituent ainsi autant de documents historiques précieux sur la vie économique des égyptiens³⁸.

Des inscriptions sur papyrus complètent dans une certaine mesure les renseignements d'ordre privé que nous possédons. Ce sont le plus souvent soit des louanges aux dieux³⁹, soit des lettres contenant des interprétations de contrat de louage de services⁴⁰, des conseils de conces-

(30) LEPSIUS, *Denkmaler*, a, III, 5.

(31) A Silsileh, Toura, Assouan, Bershel et au Sinaï.

(32) Hymne de la victoire à Karnak, stèle trouvée par MARIETTE.

(33) Stèle du Sphinx à Guiseh.

(34) Stèle d'Abydos, M. du Caire.

(35) Stèles limites de Tell el Amarna.

(36) Scarabées commémoratifs d'Aménophis III. — BREASTED *A. R.* II, § 860 s. — BUDGE, *The mummy...* e, p. 298.

(37) GAUTHIER, *L'Égypte pharaonique*, c, p. 183.

(38) N. de G. DAVIES, *Nakht...* l, p. 35.

(39) MOLLER, *Zur Datierung...* a.

(40) GRIFFITH, *A contract of the...* b, p. 272.

sionnaires de terrains à leur gérant⁴¹, des questions contentieuses⁴². Mais ces documents sont particulièrement rares sous la XVIII^e dynastie et nous ne pouvons que déplorer cette rareté en pensant aux documents économiques de tout premier ordre extraits des nombreux papyrus que nous ont laissés les époques Ptolémaïque et Romaine (textes de contrat de louage d'industrie, contrats de transports avec clause de responsabilité, etc...)⁴³.

Enfin des documents d'un caractère mixte ont été découverts en 1887 à Tell el Amarna, qui présentent un intérêt considérable pour l'étude de la politique étrangère des pharaons de la XVIII^e dynastie. Il s'agit des petites briques, certaines en terre cuite, mais la plupart en terre crue, au nombre d'environ 300 et qui se trouvent presque toutes réparties entre les trois musées de Berlin, de Londres et du Caire.

Ces petites briques appelées désormais tablettes de Tell el Amarna sont recouvertes d'inscriptions cunéiformes gravées, dont le déchiffrement prouva « que ces documents n'étaient autre chose que les archives du département des affaires étrangères pharaoniques : il y avait là en copies ou en minutes, des lettres adressées à Aménophis III et à Aménophis IV par les rois de Babylone, d'Alasia, du Mitanni, par les princes de Syrie ou de Palestine, et aussi quelques réponses des pharaons et des gouverneurs égyptiens »⁴⁴.

Ces documents nous sont d'autant plus précieux que nous pourrions les rapprocher d'autres correspondances diplomatiques ou administratives découvertes dans d'autres contrées⁴⁵ et que pour la première fois des faits histo-

(41) T. E. PEET, *Two eighteenth... e*, p. 70.

(42) GLANVILLE, *The letters of Aahmose... b*, p. 294.

(43) P. M. MEYER, *Juristische Papyri*, Berlin 1920, p. 195. — ARANJIO-RUIZ, *Li neamenti del sistema contrattuale in dir. d. papyri*, Milano 1927. — GUÉRAUD, *Extenxeuis*, 2 vol. 1930-1931. V. également la bibliographie du Précis d'Histoire de l'Égypte, t. I de JOUGUET, 1932, Le Caire, p. 420-432.

(44) MORET, *Des clans... k*, p. 325 et *Au temps des... i*, p. 49, cf. WINCKLER, KNUDTZON, BEZOLD, DELATTRE, HALÉVY et SCHEIL.

(45) Les tablettes de BOGHAZ-KEUL, capitale du royaume des Hittites en Asie Mineure, déchiffrées par Em. FORRER et résumées par DHORME, *Rev. Biblique*, Octobre 1924. Ces déchiffrements sont d'ailleurs discutés par F. SOMMER et H. EHELOFF.

riques peuvent être contrôlés par la comparaison de textes provenant de sources opposées.

3^o **Les monuments immobiliers et mobiliers** : Indices de la prospérité et de la durée des différents règnes qui se sont succédés; critères de la puissance plus ou moins grande du clergé; les temples Égyptiens de la XVIII^e dynastie sont également de précieux témoins de la vie économique de l'Égypte; nous en trouverons dans les plus petites villes, jusqu'à Napata en Éthiopie et même en Syrie.

Mais les objets mobiliers appartenant à la XVIII^e dynastie seront également souvent de très précieux documents. Par l'étude des techniques artistiques ou industrielles nous parviendrons à connaître le niveau de la science et de la civilisation des Égyptiens de cette époque; nous apprendrons également les conditions de l'interpénétration des peuples; et parfois un simple tesson de poterie trouvé en un site et en un emplacement déterminés, nous fixera mieux qu'un texte épigraphique sur les relations de deux peuples.

IV

Chronologie de la XVIII^e dynastie 1580-1345 av. J.-C.

Les Égyptiens n'avaient pas d'ère, mais tous les faits que nous trouvons cités dans les documents anciens sont datés par les années de règne des pharaons.

Les Égyptologues sont à peu près d'accord pour dater le début de la XVIII^e dynastie vers l'an 1580 av. J.-C., mais les règnes des différents pharaons de cette dynastie, leur durée et même leurs successions sont parfois controversés.

1580-1577⁴⁶ **Ahmès**, le premier des pharaons de la XVIII^e dynastie semble avoir été le vainqueur des Hyksos et le restaurateur de l'unité Égyptienne.

(46) Les dates ci-dessus sont empruntées à l'ouvrage d'ERMAN, *Aegypten und aegyptisches...*, p. 660.

1557-1536 **Amenophis 1^{er}**, fils d'Ahmès.

1536-1480 période de conflits et de luttes entre candidats au pouvoir.

Thoutmès 1^{er}, fils du précédent et ses enfants,

Thoutmès II, qui ne semble pas avoir vécu plus de 25 ans, **Hatshepsout** et **Thoutmès III**, règnent tour à tour, d'où la grande confusion des noms que nous trouvons sur les monuments de cette époque.

C'est la première fois que nous trouvons mentionné dans l'histoire le règne d'une femme Hatshepsout qui gouverna tantôt seule, tantôt en associant au trône son frère qui était également son époux Thoutmès III.

1480-1447 Leur ordre de succession au trône et les dates de leur règne sont très controversés⁴⁷ toutefois les textes sont d'accords et formels pour attribuer à Thoutmès III, fils de Thoutmès 1^{er}⁴⁸, un des plus longs et des plus glorieux règnes que connut l'Égypte, et ce, après la mort de sa sœur et épouse Hatshepsout.

1447-1420 **Amenophis II**, fils de Thoutmès III et d'Hatshepsout.

1420-1411 **Thoutmès IV**, fils du précédent.

1411-1375 **Amenophis III**, fils de Thoutmès IV.

Ces trois pharaons maintinrent l'Empire Égyptien en ses limites tracées par Thoutmès III.

1375-1345 A Aménophis III succède son fils **Aménophis IV** qui devait avoir environ 12 ans lors de son accession au trône. Il semble que son règne ne dura pas 20 ans et qu'en l'absence de fils, ses gendres lui succédèrent, et parmi ceux-ci **Toutankamon**.

(47) BREASTED, A. R. II § 128, SETHE, Uterschungen... b, 1, 19 § 29, 39 § 52. — MORET, Hatshepsout à Deir el Bahari, j, p. 12, 16, 33, 41. — STEINDORFF, Die Blutezeit..., p. 165.

(48) LIEBLEIN, Totmes III... a. — MASPERO, Proc. Soc. Bibl. Arch. t. XIV, p. 171 s.

PREMIERE PARTIE

LES INSTITUTIONS DE L'EGYPTE SOUS LA XVIII^e DYNASTIE PHARAONIQUE

CHAPITRE PREMIER.

La religion fondement des institutions.

« Regardez les institutions des anciens sans penser à leurs croyances, vous les trouvez obscures, bizarres, inexplicables...
« Mais en regard de ces institutions et de ces lois, placez les croyances; les faits deviendront aussitôt plus clairs, et leur explication se présentera d'elle-même. »

FUSTEL DE COULANGES, *La Cité Antique*.

Tout au moins au début de leur histoire, et comme tous les peuples de l'Antiquité, les Égyptiens ne distinguaient pas les faits religieux des faits sociaux. Pour eux, l'État et la Religion, l'administration civile et l'administration sacerdotale se confondaient, comme s'identifiaient l'art civil et l'art religieux.

Le souci d'une vie future a dès les premiers temps hanté l'esprit des Égyptiens, et chacun d'eux avait des aspirations vers l'immortalité. Cette vie future se présentait pour l'ensemble de la population égyptienne comme à peu près identique à la vie matérielle terrestre⁴⁹.

Au pharaon, dieu sur terre et plus tard à quelques privilégiés seulement, était destinée une vie future tout

(49) Sur la religion égyptienne, cf. :

A. ERMAN, Die aegyptische Religion, in-8°, 2^e éd. 1909, ouvrage traduit par Ch. VIDAL, « La Religion Égyptienne », 8°, 1907.

G. STEINDORFF, The religion of the ancient Egyptians, New-York, 1905.
Ph. VIREY, La Religion de l'Ancienne Égypte, in-16, 1910.

à fait différente de la vie terrestre, auprès de tous les autres dieux peuplant les champs d'Ialou.

Pour parvenir à cette suprême félicité, le corps embaumé du pharaon défunt était soumis à certains rites magiques dont les différentes phases étaient tenues jalousement secrètes et qui seules donnaient au pharaon accès dans ce monde privilégié.

Toute la nation était intéressée à la réalisation de cette vie future du pharaon, puisque le roi défunt devenait alors dans le ciel, le protecteur de ses sujets et l'intercesseur auprès des autres dieux pour le plus grand bien et la plus grande prospérité de l'Égypte entière. Aussi comprenons-nous le zèle de tout un peuple pour assurer aux restes momifiés du pharaon une durée infinie par la construction de tombes inviolables⁵⁰ dont la richesse permettait au roi défunt, par la vertu de la magie, de mener une vie éternelle dans la satisfaction de tous ses besoins⁵¹.

Cependant la longue période révolutionnaire qui succéda à la X^e dynastie devait avoir des conséquences considérables sur la vie religieuse et par là sociale des Égyptiens. Durant les troubles qui se produisirent, il semble que la plèbe dut envahir les sanctuaires et percer les secrets des rites magiques dont la pratique permettait au pharaon défunt d'accéder dans le royaume des dieux.

Dès lors la religion se démocratise et nous assistons à l'accession de la plèbe aux droits religieux, ce qui constitue un changement définitif du statut social des Égyptiens⁵².

(50) MORET, *Le Nil...* I, p. 163 et *Des clans...* k, p. 176.

(51) Pour les Égyptiens le corps demeurait après la mort l'indispensable soutien de l'âme, aussi importait-il de le préserver de la corruption par la momification et la pratique de rites magiques.

Le christianisme s'est difficilement affranchi à ses débuts tout au moins de ces croyances égyptiennes et l'histoire nous révèle l'ingratitude des premiers chrétiens qui prêts à mourir en martyrs étaient cependant tourmentés par la hantise des supplices destructeurs du corps. Cf. LE BLANT, *Mémoire sur les Martyrs chrétiens et les supplices destructeurs du corps*. (Mém. de l'Ac. des Inscriptions et Belles Lettres, t. XXVIII, 2^e, p. 75-95).

(52) L'importance historique et sociale de ce fait était méconnue, jusqu'au jour où M. MORET démontra la transformation sociale qui en est résultée. Cf. MORET, *L'accession de la plèbe égyptienne aux droits religieux et politiques sous le Moyen Empire*. Rec. Champollion, 1922, p. 331-360.

Démocratisation jusque dans l'au-delà puisque grâce à sa participation aux Mystères, précédemment réservés aux initiés⁵³, la plèbe gagne la certitude de sa résurrection après la mort, et que « les morts de n'importe quelle catégorie sociale sont momifiés comme l'était le roi, sur le modèle d'Osiris »⁵⁴.

Nous nous trouvons en présence d'une égalité religieuse puisque tout égyptien quel qu'il soit aspire à devenir après sa mort l'égal des rois et des dieux.

Désormais les Égyptiens ont pris conscience de leurs droits religieux et il semble que leur plus grand souci sera pour chacun d'eux de s'assurer cette vie éternelle qui dans l'au-delà doit l'associer à la destinée des rois et des dieux eux-mêmes.

La religion égyptienne nous apparaît alors comme une religion de la mort. « Cette religion est poussée à ce point de devenir la plus grande et la plus coûteuse affaire du public et des familles, de couvrir des monuments des morts la terre des vivants, d'absorber une partie considérable du travail de la nation, et de placer, à côté de chaque ville, une nécropole immense où les restes entiers et reconnaissables des défunts s'imposent et pèsent sur la postérité »⁵⁵.

Du point de vue politique les secrets de la religion, fondement des institutions de l'État, ayant été décelés par toute la population égyptienne « il devenait impossible de restaurer l'antique royauté dont l'autorité se fondait sur des mystères qui n'étaient plus mystérieux »⁵⁶.

A la démocratisation des rites funéraires, à l'accession de tous aux droits religieux devait nécessairement correspondre la démocratisation de l'administration royale et l'accession de tous aux droits politiques, aux fonctions et aux emplois officiels.

Cette suppression des privilèges atteignit même des seigneurs féodaux propriétaires de vastes domaines, véri-

(53) G. JEQUIER, *Les frises d'objets de sarcophages du Moyen Empire*, Mém. Inst. Fr. Ar. Or. C., t. XLVII, 1921.

(54) MORET, *Le Nil...* I, p. 298.

(55) RENOUVIER, *Introduction à la Philosophie analytique de l'Histoire*, p. 276.

(56) MORET, *Nation Égyptienne...* m, p. 246.

tables états dans l'Etat, dont ils se trouvent désormais dépossédés.

Comme nous le verrons ⁵⁷ toutes les terres de l'Egypte sont dès lors la propriété éminente du roi qui les administre lui-même ou en concède l'administration en témoignage des bons et loyaux services rendus à la Nation.

On conçoit l'importance de ce régime de la propriété dans un Etat purement agricole comme l'était l'Egypte.

Les deux classes de la population, d'une part les privilégiés bénéficiant de toutes sortes d'immunités, d'autre part les serfs assujettis à ces privilégiés, ont fait place à un fonctionnarisme englobant la population entière ⁵⁸ paysans et citadins, qui tous « sont appelés aux bénéfices mais aussi aux charges dans l'exploitation du magnifique domaine créé par le Nil et par le Soleil » ⁵⁹.

Au despotisme de droit divin succède dès lors un socialisme d'état, le pharaon devenant l'arbitre impartial des Egyptiens « centre de toute vie sociale, économique, religieuse et morale » ⁶⁰.

C'est qu'en Egypte comme dans tous les peuples de l'Antiquité nous trouvons la confusion des fonctions administratives, sacerdotales et même militaires ⁶¹.

(57) Voir infra, p. 51 et s.

(58) La population totale de l'Egypte sous la XVIII^e dynastie n'a pu être exactement déterminée, M. le Professeur MORET, propose le chiffre de 8 millions, *Le Nil...* I, p. 547, n³.

(59) MORET, *ibid.*, p. 272.

(60) J. BAILLET, *Le régime pharaonique...* p. VIII.

(61) Sur les confusions du sacerdoce, de la justice et du commandement dans les sociétés antiques, voir : FUSTEL DE COULANGES, *La Cité antique*, livre 3, ch. 10.

CHAPITRE II.

Le Pharaon.

Les coutumes de l'hérédité royale conservaient en Egypte les traces du matriarcat, car c'était la femme qui transmettait à ses enfants le droit au trône ⁶².

Il semble d'ailleurs que le premier pharaon de la XVIII^e dynastie qui était un prince de Thèbes, dut son accession au trône au mariage qu'il contracta avec Aahotep, héritière des droits royaux ⁶³.

Les pharaons, comme leurs sujets, étaient polygames mais une seule de leurs femmes, celle du sang le plus noble, avait le droit de porter le titre de « grande épouse royale » ⁶⁴.

La couronne revenait de préférence à celui des enfants du pharaon qui était né d'une mère possédant également de par sa naissance du sang royal; et à un prince né du pharaon et d'une épouse de petite origine, était préférée dans la succession au trône, une princesse née d'une reine ⁶⁵. Aussi lorsque se présentait une telle succession le prince épousait-il sa propre sœur avec laquelle il partageait le trône ⁶⁶.

D'ailleurs l'un des traits les plus caractéristiques de la XVIII^e dynastie, est le grand rôle que semblent y avoir joué les reines, telles que Aahotep, Ahmose, Nefertari, Aahotep II, Ahmose II, Tiyi, et Nefertiti, dont les noms nous sont dévoilés par des inscriptions contemporaines, qui nous prouvent le respect et l'autorité dont elles jouissaient alors ⁶⁷.

(62) MORET, *Le Nil...* I, p. 355.

(63) Inscription de Kares, administrateur des biens de la Reine, BREASTED, *A. R. II*, § 51-53.

(64) NEWBERRY, c. p. 357 et *Proceedings*, t. XXVI, 1914, p. 168.

(65) MASPERO, *Histoire Ancienne...* q. t. II, p. 77.

(66) Sur les conséquences physiologiques de ces mariages. Cf. Sir A. RUFFER, *On the Physical...* b.

(67) Sur la Reine Tetisheri cf. WINGLOCK c, p. 16. Sur Tiyi, cf. DAVIS, *The tomb of Queen Tiyi*, f. Sur Nefertiti, cf. PENDLEBURY, *Preliminary...* d.

Ce n'était pas seulement du sang royal que les reines transmettaient à leur primogéniture mais surtout du sang divin qui faisait du pharaon un dieu sur terre, adoré par ses sujets comme étant l'intercesseur en ce monde entre son peuple et les dieux eux-mêmes⁶⁸.

Aussi, pour affermir leur autorité, les pharaons se plaisaient à rappeler par des inscriptions officielles gravées sur les murs des temples leur origine divine. C'est Thoutmès III qui se prétend l'élu d'Amon au cours d'une procession de la statue du dieu dans le temple de Karnak⁶⁹; ou Hatshepsout qui attribue sa naissance à des relations de sa mère Aahmose avec le dieu Thot⁷⁰ et encore plus tard Aménophis III qui reprendra le même thème⁷² comme s'il s'agissait de légitimer aux yeux de la population entière son accession au trône.

La cérémonie du couronnement était essentiellement religieuse et sitôt son accession le pharaon en informait son peuple en lui indiquant le nom officiel à la fois divin et royal qu'il porterait désormais⁷².

Il semble qu'au cours du règne du pharaon et à des intervalles déterminés, son autorité religieuse et par là temporelle, devait nécessairement être revivifiée par les vertus de cérémonies solennelles dites fêtes *Sed* durant lesquelles le pharaon procédait à l'érection de la colonne symbolique d'Osiris, qui était aussi le symbole de la stabilité⁷³.

Le pharaon maintenait chez son peuple cette véritable foi en la divinité de la dynastie royale et toute la population s'associait à son roi dans sa piété à l'égard de ses prédécesseurs.

(68) MERCER, Emperor worship... a.

(69) MARIETTE, Karnak, p. 14 et 16. — BREASTED, A. R. II, § 131 s.

(70) NAVILLE, Deir el Bahari, a, II, p. 46-55. — BREASTED, A. R. II, § 187.

(71) Inscription du temple d'Amon à Karnak. Cf. GAYET, Mém. Mis. C. t. XV, pl. 62-68. — BREASTED, A. R., II, § 841. — CAMPBELL, The miraculous birth of...

(72) Stèle du décret de couronnement de Thoutmès I. — BREASTED, A. R. II, § 54.

(73) MORET, Du caractère religieux... e, p. 258. — BREASTED, A. R., II, § 870. — LEPSIUS, Denkmaler, a, III, p. 76-77. — BRUGSCH, Thesaurus... b, t. V, p. 1120. — GAUTHIER, Temple d'Amada, p. 130-145. — BREASTED, Temples of Lower Nubia, in American Journal of Semitic Language, October 1906, p. 5. — GRIFFITH, The Jubilee of Akhenaton, c.

En effet, le pharaon régnant honorait ses ancêtres, à l'instar des particuliers, mais avec beaucoup plus d'apparat, le prestige de l'Etat y étant intéressé⁷⁴, et de véritables cultes comme celui d'Aménophis 1^{er}⁷⁵ étaient rendus aux rois défunts⁷⁶.

Cette piété ne s'adressait pas aux seuls pharaons défunts de la dynastie régnante, mais même aux pharaons des dynasties antérieures; et ce n'est pas sans émotion qu'il nous est donné de constater la piété de Thoutmès III à l'égard du pharaon Senousrit III, le plus grand roi de la XII^e dynastie dont le souvenir était alors vieux de quatre siècles⁷⁷.

Il y a là de la part du pharaon un regard vers le passé qui ne manque pas de grandeur et de noblesse et qui contraste singulièrement avec l'attitude que prendront plus tard les pharaons de la XIX^e dynastie à l'égard de leurs prédécesseurs.

Le caractère divin de la royauté pharaonique nous aide à comprendre comment l'autorité royale a pu se maintenir intacte et si puissante durant des siècles, alors que la population avait cependant pris conscience de ses droits.

En fait, l'autorité appartient au pharaon seul qui prend une grande part effective dans l'administration; les hauts fonctionnaires de l'Etat étant « les yeux et les oreilles du roi »⁷⁸.

Le pharaon chef religieux est également chef militaire et surtout chef justicier. C'est d'ailleurs dans ce dernier rôle qu'il excelle, car tout égyptien, quelle que soit son origine pauvre ou riche, peut en appeler au roi par pétition écrite contre tout acte de la puissance publique qui constituerait un excès de pouvoir⁷⁹.

Des inspecteurs jouissant de la confiance royale par-

(74) HORNBLLOWER, Ancestor cult, b, p. 22.

(75) CERNY JAROSLAV, Culte d'Aménophis I^{er}...

(76) ROUGE, Mélanges d'archéologie égyptienne, t. I, p. 46. — BREASTED, A. R., II, § 243 et 807. — MASPERO, Momies royales... a, p. 548. — GRIFFITH, Stela... g. — WINLOCK, Notes... e.

(77) LEPSIUS, Denkmaler, a, III, 47a et 56b. — BREASTED, A. R., II, § 167.

(78) MORET, Le Nil... I, p. 328.

(79) MORET, L'appel au roi... c.

courent l'Égypte pour recueillir les plaintes. Désormais la devise du pharaon se résume en deux mots : Vérité-Justice, que nous trouvons répétés dans la plupart des textes de cette époque et qui traduisent les aspirations de tout un peuple⁸⁰.

Tandis que par suite de transformations sociales issues de révolutions le peuple réalise l'importance de ses droits, il semble que le pharaon prend conscience de ses devoirs et de la grandeur de sa mission quasi-divine. Cette préoccupation du pharaon aspirant à la Vérité et à la Justice se traduit jusque dans la statuaire de cette époque; en effet, à l'impression de « grandeur sereine et de puissance invincible » qui se dégage des sculptures des pharaons de l'Ancien Empire⁸¹, fait place dans la statuaire des pharaons de la XVIII^e dynastie une impression d'anxiété, jointe à un caractère de « grâce délicate et de douceur un peu morbide »⁸².

Gouverner l'Égypte est devenu une lourde charge, au sens strict du mot, aussi le prince héritier est-il de bonne heure préparé à cette magistrature suprême et le plus souvent faisait-il son apprentissage en gouvernant les régions du Haut Nil d'où son nom de « fils royal de Koush » (Nubie)⁸³.

Nous devons reconnaître à la plupart des pharaons de la XVIII^e dynastie de grandes qualités de sagesse et d'intelligence, car ils surent s'adapter aux circonstances et faire passer sur l'Égypte entière comme un souffle nouveau de vie : la Justice considérée comme une fin fit son apparition, peut-être pour la première fois dans l'histoire de l'Humanité.

Ce n'est pas à dire que le mobile de l'intérêt personnel soit dès lors exclu des contingences de la vie de l'Égypte de la XVIII^e dynastie, mais il semble que cet intérêt per-

(80) Vérité, Justice étaient synonymes pour les égyptiens. Cf. PLUTARQUE, Isis et Osiris, 3. Traduction de MARIO MEUNIER, 1924, in-16, p. 25, n. 1.

(81) BOREUX, L'Art Egyptien, b, p. 19 statue de Khefren, IV^e dynastie, Musée du Caire.

(82) « Caractère qu'on a quelquefois essayé d'expliquer par des raisons purement physiologiques, en supposant que les rois de la XVIII^e dynastie devaient être pour la plupart atteints de consommation héréditaire. » BOREUX, *ibid.*, p. 37.

(83) MASPERO, Etudes de Mythologie, t. IV, 1900, p. 65, n. 3.

sonnel se soit pour la première fois confondu et en quelque sorte cristallisé avec l'intérêt général du pays. Servir le pharaon, c'était servir la nation et de loyaux services rendus au pharaon dieu se trouvaient récompensés non seulement dans la vie de l'au-delà mais même sur la terre d'Égypte.

D'ailleurs ce n'était pas là une des moins lourdes charges du pharaon que celle de distinguer officiellement les meilleurs d'entre ses sujets; en élevant certains des plus humbles aux plus hautes fonctions⁸⁴, en décorant ses ministres ou généraux de l'« or de la faveur »⁸⁵; en érigeant dans un temple renommé la statue des fonctionnaires qui s'étaient distingués⁸⁶; en concédant à d'autres des terrains, soit pour leur assurer, leur vie durant, partie des revenus de l'exploitation⁸⁷, soit pour leur constituer un « domaine sacré » destiné à fournir les repas funéraires dans leur dernière demeure⁸⁸; en distribuant des cadeaux précieux de toutes sortes au cours de cérémonies annuelles⁸⁹ ou des objets destinés à parfaire l'équipement funéraire du fonctionnaire défunt⁹⁰.

C'était là pour le pharaon un autre aspect de ses fonctions de justicier.

Ainsi les fonctions du pharaon étaient à la fois diverses et délicates; et la mystique qui entourait sa personnalité divine en lui donnant cette autorité toute puissante n'eut pas suffi à constituer l'état productif et bien équilibré que nous constatons vers le milieu de la XVIII^e dynastie. Pour parvenir à ce résultat il fallut que le pharaon s'entourât de ministres compétents; et ce fut certainement dans ce choix de leurs collaborateurs immédiats que les pharaons nous donnèrent les preuves les plus marquantes de leur art de gouverner.

(84) Voir infra notes 120, 121 et 122.

(85) Aménophis II décorant son ministre Rekhmara, VIREY, b, p. 15 et également son général en chef Amenemheb, *ibid.*, p. 275.

(86) Statue de l'architecte en chef Semnut offerte par Thoutmès III pour le temple de Mut à Karnak, BREASTED, A. R., II, § 349. Statue d'Amenhotep fils de Hapi offerte par Aménophis III, pour être érigée dans le temple d'Amon à Karnak, BREASTED, A. R., II, § 913.

(87) BREASTED, A. R., II, § 1-16.

(88) MARIETTE, Monuments divers... p. 14, pl. 47a.

(89) Cf. tombe de Amenken, trésorier d'Aménophis II. — BREASTED, A. R., II, § 801.

(90) SCHIAPARELLI, La tomba intatta... b.

CHAPITRE III.

L'administration centrale et les hauts fonctionnaires.

Le **Vizir** était après le Pharaon le personnage le plus important et ses multiples fonctions nous sont connues par les textes et représentations contenues dans la tombe du plus célèbre vizir thébain : REKHMARA qui vécut sous Thoutmès III et Aménophis II⁹¹.

C'était le vizir qui, en l'absence du Pharaon parti en expédition, le remplaçait et présidait les fêtes religieuses qui « montrent aux vivants les chemins de l'éternité »⁹².

Ses attributions étaient considérables et très diverses. Il vérifiait en haut lieu tous les comptes, fixait d'accord avec le pharaon les dates d'ouverture des digues pour l'irrigation, ainsi que les époques des récoltes.

Tous les matins après un entretien avec le Pharaon, le vizir, selon un protocole bien établi, recevait les principaux fonctionnaires du royaume et écoutait les rapports quotidiens que ceux-ci étaient astreints de lui présenter, aucune décision importante ne devant être prise sans son approbation préalable.

En ce pays épris de justice⁹³ ce devait être dans ses fonctions de Justicier que le Vizir était particulièrement considéré de la population. A des heures déterminées de la journée, le vizir recevait dans son « hall » quiconque présentait en appel une pétition ou une plainte. C'était après les juridictions locales une sorte de juridiction au second degré.

Nous n'avons malheureusement pas les textes de la loi de cette époque, mais nous savons que le pays était

(91) MASPERO, La vie de Rekhmara, s. — G. FARINA, Le fuzioni del Vizir... — SETHE, Urkunden... t. IV, p. 1103. — BREASTED, A. R., II, § 663 s...

(92) VIREY, Tombeau de Rekhmara, b. — NEWBERRY, The life of Rekhmara... a, p. 18-19. — GARDINER, The installation of a Vizier, a.

(93) Cf. supra, p. 36.

gouverné par des textes légaux contenus dans 40 rouleaux déposés devant le vizir lorsqu'il tenait ses audiences⁹⁴. Ce n'était donc pas le règne de l'arbitraire, mais le respect de lois empreintes de haute justice et d'humanité⁹⁵. Pour s'en convaincre il suffit de consulter les instructions données par le roi aux vizirs : « Vois ! être Vizir, ce n'est pas être doux ; c'est être ferme... Vois !... Ce qu'aime Dieu, c'est que justice soit faite ; ce que Dieu déteste, c'est de favoriser un côté (plus qu'un autre) ».

Bien mieux, le vizir était dans l'obligation de motiver ses jugements... « N'écarte aucun plaignant, sans avoir accueilli sa parole... si tu dois l'éconduire, tu dois faire qu'il entende pourquoi tu l'éconduis... Tu arriveras au respect en remplissant (tes fonctions) si tu agis selon la justice »⁹⁶.

Devant l'importance grandissante des fonctions de vizir, et aussi dans un but de décentralisation le pharaon s'adjoignit dès le début de la XVIII^e dynastie un second vizir. L'un gouverna le Nord de l'Égypte avec siège à Héliopolis, l'autre le Sud à partir d'Assiout⁹⁷ mais seul le vizir du Sud, gouverneur de Thèbes conserva le privilège de remplacer le pharaon en son absence.

Le personnage civil le plus important après le Vizir était assurément le **Trésorier** « gardien de la double maison de l'or et de l'argent ». C'était lui qui contrôlait l'entrée et la sortie des marchandises et matières premières qui constituaient les revenus de l'État. Cette fonction était de la plus haute importance ; aussi le Trésorier avait-il chaque jour un long entretien avec le Vizir et le Pharaon, sorte de conseil des ministres au cours duquel la situation de ce que nous appelons la Trésorerie était examinée quotidiennement. Les revenus de l'État étaient représentés par toutes sortes de marchandises, dont des denrées périssables, qui étaient entassées en de vastes magasins royaux, et la garde ainsi que la répartition de ces

(94) BREASTED, A History of the Ancient Egyptians... f, p. 200. — REVILLOUT, d, p. 187.

(95) BREASTED, A. R., II, § 675, 712, 715. — SPIEGELBERG, Studien und Materializen...

(96) SETHE, Die Einzelung das Vizirs, b. Traduction de MORET, Le Nil... 1, p. 332.

(97) GARDINER, Inscription of Mes, iv. b.

marchandises nécessitaient un personnel très nombreux commandé en haut lieu par le Trésorier⁹⁸.

Une très haute fonction était également celle d'**architecte en chef**. Constructeur de monuments grandioses édifiés pour l'éternité, un personnage comme SEMNUT architecte en chef des monuments de la reine Hatshepsout à Karnak, Louqsor, Deir el Bahari, et Hermonthis était un des plus hauts fonctionnaires de son temps⁹⁹.

Le pays était divisé en districts¹⁰⁰ et chaque agglomération se trouvait administrée par des **gouverneurs** dont certains étaient des personnages considérables dans la hiérarchie égyptienne. Thèbes étant le siège du gouvernement central, son gouverneur était un des plus hauts dignitaires, parfois même le plus haut puisque, tel REKHMARA, il lui arrivait de cumuler ses fonctions de gouverneur avec celles de Vizir de la Haute Egypte.

Ce cumul des fonctions est un des traits caractéristiques des hauts fonctionnaires de l'Etat Egyptien. Nous voyons en effet dans les biographies que sont pour nous les tombes égyptiennes, les titres les plus divers accompagner les noms des plus fameux fonctionnaires de la XVIII^e dynastie. Et cette diversité des fonctions énumérées est parfois telle qu'il nous est difficile de distinguer les fonctionnaires religieux d'entre les fonctionnaires civils ou militaires. C'est ainsi que THUTY nous apparaît à la fois comme trésorier et comme chef des prophètes de Hermonthis¹⁰¹, que REKHMARA était Vizir en même temps qu'administrateur des biens d'Amon¹⁰², qu'HAPUSENEB vizir d'Hatshepsout était également Grand prêtre d'Amon ainsi que chef des prophètes du Sud et du Nord¹⁰³ et que MINMOSE qui se distingua dans ses fonctions militaires devint après ses brillantes campagnes de Nubie sous Thoutmès III, « Directeur des travaux dans le temple de tous les dieux » et « prophète dans les temples dont il dirigea les travaux »¹⁰⁴.

(98) MORET, Le Nil... I, p. 321. — BREASTED, A. R., II, § 371.
 (99) LEPSIUS, Denk. III, 25 bis. — BREASTED, A. R., II, § 345.
 (100) BREASTED, A history of the... f, p. 197.
 (101) BREASTED, A. R., II, § 371.
 (102) VIREY, Tombeau de Rekhmara, b.
 (103) BREASTED, A. R., II, § 388.
 (104) DRIOTON, Médamoud, c, p. 53.

Ces titres ne correspondaient d'ailleurs pas toujours à des fonctions effectives, car certains étaient purement honorifiques¹⁰⁵, destinés à récompenser des services rendus ou bien mieux à flatter l'amour-propre des anciens seigneurs féodaux.

Ces anciens barons, tels que les seigneurs d'El Kab, les comtes de Thinis jouissaient en effet, de par leurs origines quasi divines d'une considération particulière; aussi après les avoir dépossédés en partie de leurs trop vastes domaines, le pharaon les réduisit à n'être plus que de grands officiers de la couronne¹⁰⁶ et certaines fonctions telles que celles de « **Grand Héraut** » semblent leur avoir été réservées¹⁰⁷.

C'est ainsi que soit pour récompenser certains de leur dévouement, soit pour se garantir contre les vellétés d'indépendance des anciens seigneurs, les pharaons gardèrent auprès d'eux un certain nombre de fonctionnaires qui formèrent une véritable cour, étaient admis dans la vie familière du souverain et portaient le titre envié de *Amakhou* ou féaux du roi. Vivre auprès du Pharaon était sur terre le comble de la félicité, aussi cette dignité d'amakhou qui s'ajoutait le plus souvent à des fonctions effectives, avait-elle la plus grande faveur et constituait-elle en quelque sorte le couronnement d'une carrière¹⁰⁸.

La noblesse provinciale devint ainsi une noblesse de cour; les seigneurs féodaux comblés d'honneurs et de marques de confiance, attirés dans la capitale, ne furent plus que de simples fonctionnaires royaux¹⁰⁹.

Plus de craintes pour le Pharaon du côté de ces seigneurs, jadis si turbulents; désormais ils seront incorporés dans la hiérarchie des fonctionnaires égyptiens.

Cependant une nouvelle force devait se révéler bien plus inquiétante pour l'autorité royale, en la puissance sans cesse grandissante des prêtres.

(105) Cf. sur les fonctions de Recteur : BOURIANT, Mém. Mis. t. V, p. 418 et sur les fonctions de Laorite : LEGRAIN, Sur le premier... h, p. 260.
 (106) MASPERO, Les momies royales... a, p. 639. — MORET, Le Nil... I, p. 277.
 (107) BREASTED, A. R., II, § 17, 344, 763.
 (108) MORET, La condition des féaux..., d, p. 112-136.
 (109) VIREY, Rec. Tr. t. IX, p. 27 s. Mém. Mis. t. V, p. 362. — MASPERO, Manuel de la hiérarchie... o.

Chaque district, chaque ville avait son dieu local; et au culte de chacun de ces dieux était affecté un clergé plus ou moins puissant selon l'importance du dieu lui-même dans la hiérarchie des dieux égyptiens.

Pour s'assurer la collaboration des prêtres de tous les dieux, le Pharaon les combla de trésors et de concessions de terrains, accroissant ainsi leur puissance. Pour administrer leurs biens et les faire fructifier, les prêtres s'entourèrent d'un nombreux personnel spécialement affecté au service du dieu et hiérarchisé à l'instar de l'administration royale.

A la tête de chaque clergé se trouvait un **Grand Prêtre** ou **Premier Prophète** dont l'autorité sur les membres de l'administration religieuse semble avoir été égale à celle du Vizir dans l'administration civile, et dont la puissance était d'autant plus grande que le dieu dont il administrait les biens était d'autant plus vénéré. Ainsi le Grand Prêtre d'Osiris à Abydos¹¹⁰ et le Grand Prêtre de Ra à Héliopolis¹¹¹ étaient des personnages très puissants.

Mais à la centralisation monarchique correspondit une centralisation religieuse qui fit d'Amon dieu de Thèbes, capitale de l'Égypte, le plus puissant des dieux, comme l'avait été RA d'Héliopolis aux époques primitives. AMON bientôt indentifié à Ra sous le nom d'AMON-RA régna alors sur tous les dieux d'Égypte.

Plus que tout autre le clergé d'AMON bénéficia de la générosité des pharaons qui croyaient ainsi s'assurer la soumission des prêtres; mais ils éveillaient au contraire leur convoitise en augmentant chaque jour leur puissance matérielle inassouvie.

Ainsi, des biens considérables, meubles et immeubles, et un personnel important¹¹² étaient affectés grâce à la munificence royale au culte du dieu AMON et à côté de la Thèbes, siège de l'administration centrale du pharaon, le *Nouit-Risit* semble avoir été un vaste domaine ayant son administration propre, son gouverneur, ses fonctionnaires

(110) REVILOUT, Rev. Egypt. t. VIII, p. 132. — BREASTED, A. R., II, § 184. — MARIETTE, Abydos, II, p. 33.

(111) ARTHUR WEIGALL, The Life and time of... d, p. 18.

(112) M. G. LEFEBVRE a relevé dans la hiérarchie du clergé d'AMON plus de 125 grades. Cf. G. LEFEBVRE, Inscriptions des Grands Prêtres... b.

municipaux; véritable fief d'AMON comparable aux vieilles abbayes européennes du Moyen Age¹¹³.

A la tête de ce clergé, le **Grand Prêtre d'Amon** ou **Premier Prophète** était de tous les prêtres de l'Égypte le plus grand, le plus puissant. Parfois même tel qu'HAPUSENEB, sous le règne de la reine Hatshepsout, il unissait en sa personne tous les pouvoirs de l'administration royale, étant également vizir¹¹⁴; ou présidait aux destinées de la municipalité de Thèbes, tel PTAHMOS qui premier prophète d'Amon sous Aménophis III était également comte gouverneur de Thèbes¹¹⁵.

Mais ici encore, comme dans toute la hiérarchie égyptienne, il est difficile de s'affranchir d'un certain scepticisme sur la réalité des fonctions attribuées à ces titres parfois purement honorifiques.

Le **Second Prêtre d'Amon**, était également un personnage important et d'après les documents qui nous ont été laissés par PUYEMRE, qui exerçait cette fonction sous la reine Hatshepsout¹¹⁶, il apparaît que son rôle correspondait à celui du Trésorier dans l'administration civile.

L'armée également représentait dans l'état égyptien de la XVIII^e dynastie une force bénéficiant d'une certaine indépendance. Par elle le pharaon avait chassé l'étranger d'Égypte, par elle il allait conquérir les provinces asiatiques avec les débouchés économiques que ces provinces devaient comporter.

Aussi, les soldats jouissaient-ils en Égypte d'une considération toute particulière, les plus valeureux recevaient à titre de décorations des « anneaux, bracelets, colliers d'or, des armes d'honneur, des cœurs d'or et d'argent qu'on porte au cou »¹¹⁷; mais, bien mieux, les bons services étaient récompensés le plus souvent par des concessions de terrains que les bénéficiaires exploitaient eux-mêmes lorsqu'ils étaient de retour en Égypte ou faisaient exploiter par des fermiers durant les expéditions. Outre

(113) MASPERO, La vie de Rekhmara... s, p. 544. — LEGRAIN, Notes sur le Nouit-Risit, d.

(114) BREASTED, A. R., II, § 388.

(115) LEGRAIN, Les statuettes funéraires... c.

(116) N. DE GARIS DAVIES, The tomb of Puyemre, n.

(117) SETHE, Alloegyptische... a, p. 143.

les revenus que ces concessions procuraient, ce devait être dans ce pays où la terre était devenue la propriété éminente du pharaon, un grand honneur de devenir propriétaire ne fut-ce que d'une toute petite parcelle, et la perspective d'un tel avenir devait assurément faciliter le recrutement des soldats.

A la tête de l'armée se trouvait un **tennou aux guerriers**, qui remplissait à la fois les fonctions de général en chef et d'intendant général de l'armée. C'était dans la hiérarchie égyptienne un des plus grands personnages et l'un d'eux, HARMHABI, était d'ailleurs destiné à accéder au trône à la fin de la XVIII^e dynastie¹¹⁸.

On s'est demandé si ces fonctions civiles, religieuses et militaires, ou tout au moins les plus importantes d'entre elles n'étaient pas l'apanage de quelques grandes familles nobles formant de véritables castes. En effet, dans l'énumération des titres des hauts dignitaires, nous trouvons souvent celui de « prince héréditaire », et nous rencontrons assez souvent la succession du fils aux fonctions de son père. Toutefois, nous ne croyons pas devoir reconnaître sous la XVIII^e dynastie la survivance de l'hérédité des fonctions telle qu'elle existait avant la XII^e dynastie. Sans doute les hauts dignitaires souhaitaient-ils voir leurs fils leur succéder; aussi s'adressant au vizir lui disaient-ils : « bon gouverneur... toutes les situations s'appuient sur toi; les temples, les lois, les principes qui font marcher la société, tout reste inébranlable sur sa base; les enfants des nobles ont la situation de leur père; il renouvelle sans changer pour des milliers d'années... »¹¹⁹.

Mais ce ne devait être là que l'expression de leurs vœux. Les fils des hauts fonctionnaires, vivant à la cour, y recevant une éducation de prince, étaient évidemment mieux préparés que tous autres à succéder à leur père, et, en outre, pour marquer sa faveur et récompenser des services exceptionnels rendus par une famille de hauts fonctionnaires, le roi devait-il être tout disposé à faire succéder le fils au père.

(118) BOURIANT, *Mém. Mis. t. V*, p. 419-420. — Jean CAPART, *The Memphite Tomb...*

(119) VIREY, *Mém. Mis. t. V*, p. 8. Cf. également BREASTED, *A. R.*, II, § 925. — DRIOTON, *Medamoud*, c, p. 56.

Ce n'était cependant pas un droit, car en réalité c'est la suppression du principe de l'hérédité des fonctions que consacre ce précepte désormais suivi par le roi : « ne distingue pas entre le fils d'un noble et celui qui est d'humble naissance. Prends pour ton service l'homme selon ses capacités »¹²⁰. Témoin HAPUSENEB qui, vizir de la reine Hatshepsout et à la fois grand prêtre d'Amon, était le plus important personnage de son temps et n'était cependant que le fils d'un tout petit fonctionnaire lecteur de rituels de troisième classe¹²¹; et également cet autre fonctionnaire qui, sur une stèle votive exprime en ces termes sa reconnaissance : « J'étais de ceux dont la famille était pauvre et dont la ville était petite, mais le roi me reconnut... Il me considéra plus que les compagnons royaux, et m'introduisit parmi les princes »¹²².

Ainsi, c'était le pharaon qui procédait aux nominations des fonctionnaires, même des prêtres; mais ces derniers voyaient leur promotion confirmée par le grand prêtre de leur clergé, au cours d'une cérémonie sacrée qui, seule permettait l'accession aux fonctions désignées¹²³.

(120) Les enseignements de Merikara, s. 15. — Cf. MORET, *Le Nil... I*, p. 302 et *La Nation... m*, p. 218.

(121) NEWBERRY, *A statue of... b*, p. 31-36.

(122) BREASTED, *A History... f*, p. 202. Musée de LEYDE, Stèle V, I.

(123) CAPART ET SPIEGELBERG, *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, t. XVII, 1903, p. 19, 28.

CHAPITRE IV.

**La population hiérarchisée
et les assemblées auxiliaires de l'administration centrale.**

Outre les prêtres et les soldats, tous les membres de la population égyptienne, citadins ou paysans, nous apparaissent sous la XVIII^e dynastie, incorporés par professions dans des sortes de confréries hiérarchisées, et régies par des règlements définissant les droits et devoirs de chacun.

Ainsi les ouvriers tisseurs de lin¹²⁴, ceux qui étaient attachés aux canaux¹²⁵ ou aux carrières¹²⁶, les marins¹²⁷, les laboureurs¹²⁸, jusqu'au personnel des écuries¹²⁹ et aux blanchisseurs¹³⁰, toute la population, à l'exception peut-être de quelques artisans, jouait un rôle dans l'État et se trouvait embrigadée dans ces confréries qui étaient commandées par des chefs dont certains nous sont connus par les représentations relevées dans leur tombe.

Au-dessous des chefs des confréries, nous trouvons partout les **scribes**¹³¹ qui forment dans la hiérarchie égyptienne une élite parmi laquelle devaient se recruter les plus importants fonctionnaires. Le scribe est un « employé d'administration » pourvu d'une instruction assez poussée puisqu'il avait appris à lire les caractères sacrés et avait étudié : « les lois, les règlements d'administration, le formulaire des correspondances administratives avec les protocoles nuancés suivant que l'on écrivait au roi, au vizir, aux fonctionnaires de la Cour ou aux employés subalternes »¹³².

(124) ROBERT MOND, Report in the..., p. 18.

(125) *Ibid.*, p. 20.

(126) MARIETTE, Monuments divers... p. 6, pl. 26.

(127) BREASTED, A. R., II, § 39. — LEPSIUS, Denkmaler, III, 12 a et d.

(128) T. H. GREENLEES, An unusual...

(129) MARIETTE, Monuments divers..., p. 23, pl. 70.

(130) BRUYÈRE, Deir el Medineh, c, p. 84.

(131) J. BAILLET, Idées morales dans l'Égypte antique, p. 52. — TH. COMPERZ, Les penseurs de la Grèce, t. I, p. 147 et t. II, p. 267.

(132) MORET, Le Nil... 1, p. 313.

Les scribes semblent d'ailleurs avoir joué dans l'histoire de l'Égypte un rôle de tout premier plan car, outre leur fonction propre, c'était parmi eux que se recrutaient le plus souvent les *sarou* ou notables dont était composées les nombreuses assemblées locales appelées *Qenbétiou*.

À l'origine ces *sarou* devaient être « les vieillards et les notables qui s'assemblaient aux portes du village les jours de marché et devant lesquels on plaçait les affaires privées de la communauté. Ils étaient, par leur position, les intermédiaires entre leurs citoyens moindres et les pouvoirs établis »¹³³.

L'érudition et la sagesse proverbiale des scribes égyptiens les désignaient tout naturellement pour faire partie de ces assemblées qui, dans l'état égyptien, représentaient les seuls organes de décentralisation. Malheureusement, nous ne connaissons pas le mode de recrutement de ces *Qenbétiou*.

Ces véritables auxiliaires des vizirs étaient des organes locaux d'administration et constituaient un premier degré de juridiction pour tous les procès qui leur étaient soumis. Ils participaient ainsi au gouvernement central et corrigeaient les excès d'une centralisation trop poussée.

Pour régler les questions qui leur étaient soumises ces assemblées devaient procéder fréquemment à des nominations d'experts; car dès cette époque nous constatons l'existence d'un corps constitué d'experts techniques les *sehezu*¹³⁴.

Ces assemblées empêchaient toute oppression des chefs contre les petits qui conservaient en outre le droit d'appel direct au roi¹³⁵.

Ainsi à l'abri de ces institutions, ceux qu'on avait jusqu'alors appelés les *nemhou* ou pauvres prirent conscience de leurs droits et par une évolution assez singulière, leur nom jadis méprisé devait devenir plus tard synonyme d'« homme libre »¹³⁶.

(133) MASPERO, Revue Egyptologique, 1912, n° 38.

(134) PETRIE, The Palaces Titles... p, p. 116. — LOURIE, A note on Egypt Law-courts.

(135) MORET, L'appel au roi... c, p. 147.

(136) SPIEGELBERG, Zeitschr. für äg. Spr. t. LIII, 1917, p. 116.

CHAPITRE V.

La famille égyptienne. Son rôle.

Il est assurément très curieux de constater le rôle prépondérant, à la fois économique et social, tenu par le groupement familial (*abt*) dans cette nation dont l'organisation politique a cependant tous les aspects d'un socialisme d'Etat.

Aux époques très antérieures la famille apparaissait surtout dans la pratique du culte funéraire dû aux ancêtres divinisés, mais c'était déjà une institution puissante car elle se perpétuait jusque dans la vie d'outre-tombe¹³⁷.

Sous la XVIII^e dynastie, nous trouvons le groupement familial incorporé dans l'Etat, mis au service du Gouvernement, et constituant incontestablement un élément d'ordre social¹³⁸.

En effet, qu'ils soient paysans ou citadins, les membres de la population entière sont groupés par famille autour d'une même terre, ou d'un même métier. La famille qui comprend non seulement le père, la mère, et les enfants mais aussi tous les alliés, voire même les amis, est dirigée par l'aîné auquel l'Etat reconnaît un pouvoir et des attributions officielles.

C'est ainsi que le **chef de famille** est devenu par cette seule qualité un fonctionnaire dont les attributions consistent à se faire l'éducateur des membres de sa famille, à répartir le travail entre eux et à organiser la dévolution de la succession des enfants à leurs parents, sous réserve de l'approbation du pouvoir central auquel était soumis au préalable tout contrat, qui devait ainsi subir la for-

(137) MORET, *Le Nil...* I, p. 300.

(138) A. J. HUBBARD, *The fate of Empires*, 1914, 220 pp.

malité indispensable d'une sorte d'enregistrement. A ces prérogatives correspondaient pour le chef de famille de lourdes charges, car il était comptable et responsable tant du travail effectué par les membres de son groupement que des redevances dues à l'Etat.

Dans cette cellule que constituait le groupement familial, la **femme** semble avoir eu autant de droits que l'homme et pouvait elle aussi être reconnue par l'Etat comme chef de famille¹³⁹.

C'est qu'en Egypte la femme était presque l'égale de l'homme; elle pouvait posséder des biens personnels et participait aux côtés de son mari et de ses frères aux cérémonies du culte des ancêtres ou même à celles du culte des dieux nationaux¹⁴⁰.

La femme occupait donc dans la famille égyptienne, une place importante en droit comme en fait, mais on ne saurait y voir la persistance du matriarcat. Sans doute dans la famille égyptienne la filiation se transmet de préférence par la femme car c'est par elle que se « propage et fructifie le germe sacré des ancêtres¹⁴¹; mais l'homme n'en reste pas moins le chef de famille et s'il advient à une femme d'avoir ces fonctions c'est que son mari est mort ou que ses enfants sont trop jeunes¹⁴².

D'ailleurs la situation de la femme est semblable à tous les échelons de la hiérarchie et si une princesse accède au trône, comme Hatshepsout, c'est que de par sa naissance d'un père et d'une mère tous deux enfants de roi, son sang est plus pur que celui de ses demi-frères, nés d'une concubine.

C'était comme nous l'avons vu¹⁴³ la raison d'être des mariages royaux entre frère et sœur, d'où vraisemblablement l'appellation de sœur donnée par les maris à leurs femmes, mais il ne semble pas que ces mariages se soient généralisés dans la population entière¹⁴⁴.

Les femmes participaient comme les hommes à la vie

(139) MORET, *Le Nil...* I, p. 318.

(140) MORET, *Sphinx*, 1900, t. III, p. 30.

(141) GLOTZ, *La civilisation Egéenne...*, p. 169.

(142) MORET, *Le Nil...* I, p. 318.

(143) Voir supra, p. 33.

(144) MERCER, *Egyptian morals...* c.

religieuse et de très hautes fonctions leur étaient réservées. En effet, la reine avait le titre d'épouse du plus grand des dieux AMON, la femme du grand prêtre de concubine du dieu et des prêtresses étaient attachées au culte de chaque divinité.

Les titres de **prêtresses** et **prophétesses** n'étaient pas seulement honorifiques mais correspondaient à de véritables fonctions sacerdotales¹⁴⁵, de même que les pallas et les chanteuses des dieux étaient des auxiliaires indispensables dans les cérémonies funéraires¹⁴⁶.

Ainsi le rôle des femmes dans la vie religieuse de l'Égypte était donc d'importance et par cela leur rôle social, puisque les cérémonies funéraires, ou celles qui étaient célébrées en l'honneur des dieux représentaient une des plus grandes activités des Égyptiens; pour eux en effet la vie terrestre n'était qu'un court passage, destiné à préparer leur entrée dans une vie éternelle où ils devaient être associés à jamais à la destinée des rois et des dieux.

(145) BLACKMAN Aylward, *Position of...* a, p. 27.

(146) B. BRUYÈRE, *Deir el Medineh*, c, p. 70. — BOUSSAC, *Tombeau d'un astrologue thébain*.

DEUXIEME PARTIE

L'ORGANISATION ECONOMIQUE DE L'EGYPTE SOUS LA XVIII^e DYNASTIE PHARAONIQUE

CHAPITRE PREMIER.

Le régime de la propriété.

L'expulsion des Hyksos¹⁴⁷ d'Égypte semble avoir été pour les Pharaons de la XVII^e et du début de la XVIII^e dynastie, une entreprise de longue haleine, au cours de laquelle leurs armées conquièrent et occupèrent petit à petit, avec patience et persévérance, les terres envahies, ainsi que celles des seigneurs féodaux qui s'étaient révoltés contre l'autorité royale. Lorsque les Hyksos furent définitivement chassés d'Égypte, le Pharaon se trouva maître de tout le pays et seul propriétaire de toutes les terres d'Égypte. Il semble que son premier soin fut alors de récompenser les guerriers valeureux qui s'étaient distingués dans la lutte contre les Hyksos, en leur concédant quelques parcelles de terrains qui constituèrent dès lors des sortes de « majorats ».

Chacune de ces terres était la « propriété d'un seul »¹⁴⁸ et se transmettait de fils aîné en fils aîné. Cependant cette transmission était soumise à l'accord préalable du pouvoir central; et ainsi le Pharaon en conservait toujours la propriété éminente.

Ces concessions de terrains apparaissent dès le début de la XVIII^e dynastie¹⁴⁹ et devaient par la suite constituer

(147) Voir supra, p. 22.

(148) A. MORET, *Un procès de famille*, ap. *Zeitsch. für äg Spr. t. XXXII*, p. 19-23.

(149) Cf. *Biographie d'Ahmès*, LEPSIUS, *Denk. III*, 12 a et d.

les plus grandes récompenses des services rendus par les plus braves des guerriers égyptiens, officiers ou soldats, durant les campagnes d'Asie ou de Nubie.

Il ne semble pas d'ailleurs que ces concessions qui étaient nombreuses aient porté sur des terrains très vastes, car c'eût été faire revivre la féodalité d'autrefois, que les pharaons avaient eu tant de peine à vaincre. Mais par ces concessions de terres les Pharaons s'assuraient le concours de l'armée, dès lors intéressée à la prospérité du royaume; c'est peut-être pourquoi durant presque tout le cours de la XVIII^e dynastie l'armée ne cessa d'être le fidèle soutien de la dynastie régnante.

Cette petite propriété des soldats représentait donc un élément de stabilité; mais il en était tout autrement des terrains qui étaient affectés depuis des siècles au culte des dieux locaux.

Ces terres supportaient des constructions grandioses élevées à la gloire des dieux et servaient également à assurer par leurs récoltes la subsistance de tous les prêtres et du personnel nombreux qui était au service des dieux. Or ces dieux avaient été associés aux victoires du Pharaon contre les Hyksos : il ne pouvait donc être question de les exproprier.

Comme nous l'avons vu¹⁵⁰ le Pharaon cherchait au contraire à s'assurer la collaboration des clergés en les comblant de trésors et de terrains. Mais à la différence des concessions aux soldats, il semble que ces terrains affectés au culte des dieux soient devenus la propriété exclusive des dieux, car dans le recensement qui, à des dates déterminées, inventoriait toutes les terres d'Égypte sont exclues les terres appartenant aux temples¹⁵¹.

Ces terres parfois très vastes¹⁵² étaient donc les seules d'Égypte dont le Pharaon ne conservait pas la propriété éminente.

A ses fonctionnaires civils et militaires, et à tous les échelons de la hiérarchie, le Pharaon concédait également

(150) Voir supra, p. 42 et 43.

(151) BREASTED, A. R., II, § 916, l : 31. A history of... f, p. 198.

(152) Ainsi le domaine religieux d'Amon à Karnak, devait s'étendre à cette époque sur 20 kilomètres carrés. — BOURIANT, Tombeau d'Harmabi, Mem. Mis. t. V, p. 413.

des terrains destinés à abriter leur tombe et à fournir les aliments nécessaires aux repas funéraires¹⁵³.

Ainsi, outre les concessions importantes destinées à récompenser les services rendus par de hauts fonctionnaires et à leur permettre d'y faire construire et décorer des tombes parfois luxueuses¹⁵⁴, de vastes champs faisaient l'objet de partages en petits lots, lesquels étaient distribués entre les membres des confréries¹⁵⁵.

Chacun pouvait ainsi préparer sa vie durant, la tombe destinée à abriter ses restes momifiés; chacun avait donc la certitude de voir assurée à sa mort la conservation de ses restes, sans lesquels son âme n'aurait plus de soutien dans la vie d'outre-tombe; et chacun avait l'espoir qu'après sa mort, son culte funéraire serait célébré puisque ce culte était désormais accessible à tous les membres de la population¹⁵⁶.

En dehors des terrains concédés aux soldats et aux prêtres, ou affectés aux cultes funéraires ou aux tombes des particuliers, l'exploitation du reste des terres d'Égypte était laissée aux familles paysannes sous forme de « gestion intéressée »¹⁵⁷ de sorte que le Pharaon en conservait la propriété, quoiqu'en fait le peuple entier en eût l'exploitation.

« Si nous voulons définir le gain que retira le plébéien du nouveau régime social, nous dirons que de serf, il est devenu tenancier libre, doté d'un statut légal. Son maître, c'est le roi, sans intermédiaire, autant dire que c'est l'Etat »¹⁵⁸.

Cette propriété du pharaon s'étendait également aux métiers et emplois; et c'est ainsi que le recensement périodique contenait non seulement l'énumération de toutes les terres concédées avec l'indication des noms des conces-

(153) MARIETTE, Monuments divers recueillis..., p. 14, Pl. 47 a.

(154) Ces terrains, comme ceux destinés aux soldats, étaient délimités par des stèles ou bornes limites qui sont pour nous de précieux documents, puisqu'elles relatent pour la plupart les circonstances des concessions. — BREASTED, A. R., II, I. — MARIETTE, *ibid.*

(155) Ostracons, n° 5624 (1 et 2) du British Museum Ad. ERMAN, Ziwei Actenstücke aus der thebanischen Graberstadt, in: Sitzungsberichte der Königlichen Preussischen Akademie der Wissenschaften, 1910, p. 330 à 347. Traduction de : B. BRUYÈRE, Fouilles de... b, p. 8.

(156) MORET, Le Nil... I, p. 320.

(157) MORET, La Nation... m, p. 250.

(158) *Ibid.*, p. 253.

sionnaires, mais également l'énumération des emplois et métiers; tout changement d'exploitant ou de concessionnaire devant recevoir au préalable l'acceptation de l'administration centrale, par laquelle devait passer toute demande de mutation.

Ainsi, hors les fondations religieuses ou mortuaires, le Pharaon représentant l'Etat conservait la propriété éminente de toutes les terres, de tous les emplois, de tous les métiers. Toutes les sources de revenus appartenaient donc à l'Etat, les exploitants, le plus souvent en la personne du chef de famille, devant rendre compte de leur exploitation; aucune mutation, même entre les membres d'une même famille ne pouvait s'effectuer sans l'assentiment du Pharaon ou de son représentant.

CHAPITRE II.

L'agriculture et la vie agricole.

L'Égypte étant un pays essentiellement agricole, de tout temps sa vie économique fut construite sur l'exploitation de son sol¹⁵⁹.

En effet, le limon déposé à périodes régulières par le débordement du Nil crée, surtout dans le Delta, un sol particulièrement riche et d'une exploitation relativement aisée.

Sous la XVIII^e dynastie le débit du Nil devait être sensiblement le même qu'à l'heure actuelle, mais le niveau de l'inondation était supérieur à celui des terrains de culture¹⁶⁰, ce qui créait des conditions meilleures d'exploitation.

La crue du Nil se reproduit chaque année à époque régulière¹⁶¹ mais le fleuve doit être discipliné, car laissé à son propre destin son débordement serait, soit excessif et dévastateur, soit insuffisant et stérile.

Dès les époques protohistoriques les Égyptiens comprirent la nécessité de contraindre le Nil à suivre un lit régulier, de limiter les effets de l'inondation dans certaines régions et dans d'autres de les amplifier au contraire.

D'où à travers l'Égypte entière tout un système de digue qui, les unes parallèles à la rive, les autres « perpendiculaires au fleuve, allant du Nil aux falaises libyques et arabiques, partagèrent la vallée en damier de bassins, étagés du Sud au Nord, les uns au-dessus des autres. A certains moments de la crue, des écluses s'ou-

(159) ROSTOVTZEFF, *The foundations of Social...* a, p. 161.

(160) D'après M. LEGRAIN, *Remarques sur le niveau...* a, on peut adopter les chiffres suivants représentant le nombre de mètres au-dessus du niveau de la mer, 1903 : terrains de culture 77,25, Inondations : 76,93; s. Thoutmès III : terrains de culture 72,39, Inondations 73,66.

(161) Voir supra, p. 18 et 19.

vraient pour admettre l'eau, puis se refermaient pour la retenir au moment de la décrue. Les bassins communiquaient aussi de l'un à l'autre par des canaux qui permettaient de faire circuler l'eau, du Sud au Nord, par autant de petits fleuves artificiels, parallèles au vrai Nil. A l'intérieur de chaque bassin principal, un réseau de digues moindres et de canaux secondaires répétaient les mêmes moyens de réserve ou de distribution des eaux ¹⁶² ».

Un personnel important était affecté à l'entretien de ces digues et de ces canaux. Des services techniques installés à plusieurs endroits des rives du Nil permettaient à l'administration centrale de prévoir chaque année l'importance des crues et c'était en connaissance de cause que le vizir, avec l'accord du pharaon, donnait l'ordre d'ouvrir les écluses ou de les fermer selon les époques; de même qu'il fixait lui aussi les dates des semailles comme celles des récoltes ¹⁶³.

Les paysans exerçaient l'**exploitation des terres** concédées sous forme de régie intéressée ¹⁶⁴ et par famille sous l'autorité du chef de famille ou d'un de ses délégués, responsable auprès de l'administration centrale ¹⁶⁵. Si nous en croyons la Genèse, l'Etat percevait en nature le cinquième de toutes les récoltes ¹⁶⁶.

L'outillage agricole ne semble pas avoir fait de grands progrès sur les époques antérieures si ce n'est par l'apparition du soc de charrue en métal, peut-être en bronze, dont on trouve désormais la représentation sur les murs de certaines tombes ¹⁶⁷.

(162) MORET, Le Nil... 1, p. 38-39.

(163) D'où l'importance et l'influence qu'eut de tout temps et qu'exerce encore de nos jours l'administration sur la prospérité de l'Égypte. Influence que ne manqua pas de remarquer lors de son court séjour en Égypte le Général Bonaparte, en ces termes qui suffiraient à prouver la variété de son génie : « Si l'administration est bonne, les canaux sont bien creusés, bien entretenus, les règlements pour l'irrigation sont exécutés avec justice, l'inondation est plus étendue. Si l'administration est mauvaise, vicieuse ou faible, les canaux sont obstrués de vase, les digues mal entretenues, les règlements de l'irrigation transgressés, les principes du système d'inondation contrariés par la sédition et les intérêts particuliers des individus et des localités », cité par MORET, Le Nil... 1, p. 40.

(164) Voir supra, p. 53.

(165) PEET, Two eighteenth... e, p. 70. Lettre d'Ahmose à son frère Teti).

(166) Genèse, XLVII, 24.

(167) MASPERO, Le tombeau de Nakhti, f, p. 476.

Outre les renseignements épigraphiques relatant la distribution entre les membres de la population des produits agricoles à titre de paiement des traitements et salaires ¹⁶⁸ ou contenant le détail des plantes composant un jardin funéraire ¹⁶⁹, les aliments déposés dans les tombes par les parents et amis des défunts pour leurs repas funéraires et les fleurs ou objets destinés à orner ou à meubler la sépulture, nous renseignent sur la flore pharaonique.

L'orge et le froment dont l'introduction en Égypte à une époque très reculée semble d'origine babylonienne ¹⁷⁰ étaient les produits agricoles les plus cultivés et représentaient sous forme de galettes l'aliment substantiel de la majeure partie des Égyptiens ¹⁷¹.

Le sorgho, le maïs, les fèves, les lentilles, les oignons, les courges, les melons, les pastèques, les olives, les dattes, les figues et les raisins étaient en matière d'alimentation de consommation courante.

Le lotus, le myrte, le jasmin, le tamaris, la rose égayaient les jardins d'agrément comme les jardins funéraires; les papyrus dont la feuille était utilisée pour y transcrire des caractères épigraphiques, servaient aussi à la construction de barques légères; le lin et le coton une fois tissés étaient utilisés pour l'habillement des vivants et pour celui des morts.

Les Égyptiens connaissaient la fabrication de la bière et du vin dont ils faisaient même une grande consommation puisque leur production nationale ne leur suffisait pas et qu'ils en importaient d'Asie ¹⁷².

A l'instar de la culture, l'élevage était également l'objet d'une organisation administrative très poussée, à la tête de laquelle se trouvaient placés les « *préposés aux cornes, sabots, plumes et écailles* » qui étaient des personnages assez importants dans la hiérarchie égyptienne :

(168) Par exemple le papyrus mathématique de Rhind. Cf. R. W. SLOLEY, Ancient... a.

(169) MASPERO, Notes sur quelques points... n. p. 107. Stèle d'Anna, BOURRIANT, R. T. XII, p. 107.

(170) D^r Fr. HROZNY, Das Getreide... a.

(171) Max. RINGELMAN, Essai sur l'Histoire du Génie rural, t. I, l'Égypte.

(172) LUCAS, A Egyptian use... e, p. 3.

« Ces fonctionnaires considéraient les animaux désignés sous ces noms comme faisant partie intégrante de la terre, du ciel et de l'eau d'Égypte et, ayant l'œil sur eux d'un bout à l'autre du pays, ils veillaient à ce qu'on les soignât le mieux possible afin d'augmenter l'importance des revenus qu'ils devaient fournir au Trésor égyptien »¹⁷³.

Les moutons, les chèvres, les mouflons, les gazelles, les oryx, les daims, les poulets nouvellement introduits de Syrie¹⁷⁴ étaient parmi les animaux le plus souvent domestiqués, outre les bœufs importés d'Asie qui étaient employés comme moyens de transport¹⁷⁵.

L'élevage du cheval amené en Égypte par les envahisseurs Hyksos et dont le pays d'origine est encore inconnu¹⁷⁶, dépendait d'une organisation très surveillée à la tête de laquelle se trouvait un très haut fonctionnaire. Car la cavalerie, composée de chevaux utilisés comme bêtes de trait, attelés à un char léger à deux roues dans lequel pouvait prendre place deux guerriers, était devenue le nerf de la guerre et devait prendre un développement considérable sous la XVIII^e dynastie¹⁷⁷.

Certains animaux comme les taureaux à Médamoud¹⁷⁸ faisaient l'objet de cultes parfois officiels mais qui le plus souvent « étaient des cultes domestiques auxquels on se livrait chez soi et qui n'avaient point part aux honneurs des grands cultes funéraires »¹⁷⁹.

Les « préposés aux cornes, sabots, plumes et écailles » devaient aussi veiller à l'organisation de la pêche qui était également réglementée et se pratiquait le plus souvent à l'aide de filets¹⁸⁰.

Les fourrés et les marécages avaient disparu par suite des défrichements de toute la vallée du Nil; aussi les parties de chasse se faisaient de plus en plus rares. Seul le roi ainsi que son entourage profitaient des campagnes

(173) LORET, Le titre préposé aux... a, p. 610.

(174) CARTER, An ostrakon depicting a red... b.

(175) DARESSY, Inscriptions des carrières de Tourah, f. p. 264.

(176) FOUGÈRES, Les premières civilisations, p. 125. — GLOTZ, La civilisation Egéenne, p. 193.

(177) LEFEBURE, Sur l'antiquité du cheval... c, p. 233.

(178) DRIGTON, Fouilles de Médamoud... b, p. 4. — DARESSY, Notice explicative des ruines de Médinet Abou, p. 15.

(179) MASPERO, Notes sur quelques points... n, p. 108.

(180) Cf. ORIC BATES, Ancient Egyptian Fishing.

lointaines pour entreprendre de vastes chasses aux gros gibiers; elles nous sont relatées par les scarabées gravés qui étaient émis pour en commémorer les brillants exploits¹⁸¹.

Ainsi par la force des choses la chasse avait fait le plus souvent place auprès des Égyptiens à des plaisirs pacifiques. Ils construisaient des kiosques au bord des lacs naturels ou artificiels qui ornaient leurs jardins. « Ils allaient y prendre le frais avec leurs femmes et y faire un jour heureux pendant lequel ils buvaient abondamment »¹⁸².

(181) BUDGE, The Mummy, c, p. 298. — MASPERO, Histoire Ancienne... q, t. II, p. 298. — BREASTED, A. R. II, § 863 et 865. Egalement stèle du Sphinx : BREASTED, *ibid.*, § 813.

(182) MASPERO, Tombeaux de Sheikh abd el Gournah, c. p. 483.

CHAPITRE III.

L'industrie et le travail industriel.

Sous la XVIII^e dynastie se produisent un développement jusqu'alors inconnu de l'industrie et une évolution du travail industriel, qui nous sont révélés tout d'abord par les vestiges des industries sous forme de mobilier contenu dans les tombes inviolées et surtout par les abondantes représentations murales de ces tombes. Grâce à elles il nous est permis de suivre dans des métiers variés les différentes phases de la fabrication d'un objet déterminé, les particuliers ayant la préoccupation constante de représenter dans leurs tombes les scènes de la vie journalière contemporaine qui, par l'effet de la magie, doivent se reproduire dans la vie éternelle du défunt.

Les Egyptiens trouvaient dans leur pays les **matériaux** nécessaires à leurs constructions¹⁸³. Les carrières de Toura, près du Caire, encore exploitées de nos jours, fournissaient ces pierres de fin calcaire blanc qui 1500 ans auparavant permirent aux pharaons de construire les Pyramides. C'est également près du Caire au Gebel Ahmar qu'on se procurait ce grès rouge siliceux avec lequel fut construite vraisemblablement l'aile Nord du pylone d'Aménophis III à Karnak¹⁸⁴.

A cent cinquante kilomètres du Sud de Thèbes les carrières de Silsileh fournissaient le « grès nubien » qui servit à la construction de la plupart des monuments de Thèbes.

Dans l'Ouadi Hammamat près de Qéneh était extrait depuis la V^e dynastie ces pierres dures, sombres comme le diorite dans lesquelles les Egyptiens sculptaient le plus souvent leurs statues et leurs sarcophages. Dans la région

(183) PETRIE, Arts et métiers... g, p. 83-84.

(184) LEGRAIN ET NAVILLE, Ann. M. Guimet, XXX, 1902, p. 6.

d'Assouan l'ancienne Souanou, se trouvaient les carrières les plus exploitées de ce granit rouge connu sous le nom de syénite dans lequel étaient taillés les obélisques de la reine Hatshepsout au temple d'Amon à Karnak et la plupart des statues colossales.

Près d'El Amarna, la future capitale d'Aménophis IV, les importantes carrières d'Hatnoub fournissaient la plus grande partie de cet albâtre fin qui servait à la taille des vases canopes aux formes si harmonieuses, dans lesquels étaient conservés les viscères des défunts après l'embaumement¹⁸⁵.

Au contraire des Egyptiens modernes qui se bornaient jusqu'à ces derniers temps, à extraire les matériaux des parties extérieures les plus accessibles, les anciens exploitaient les carrières avec méthode, taillant les blocs à une très grande profondeur. Les carrières se présentaient donc sous forme de vastes chambres souterraines protégées contre les éboulements par des murs et des colonnes. Pour extraire les matériaux nécessaires à la construction d'un monument déterminé, on procédait à l'ouverture de nouvelles chambres, et l'évènement se trouvait consigné par des inscriptions officielles le plus souvent taillées dans le roc et qui relataient les circonstances de l'ouverture, constituant pour nous de précieux documents historiques¹⁸⁶.

Les Egyptiens de la XVIII^e dynastie connaissaient l'emploi de la chaux, mais ne l'utilisaient guère que pour aplanir des surfaces destinées à être peintes, comme le sol des palais d'Aménophis III à Médinet Abou ou d'Aménophis IV à El Amarna¹⁸⁷.

Riches en matériaux de construction les Egyptiens étaient par contre moins favorisés en **métaux et minerais métalliques**.

L'or était un des métaux les plus employés non seulement en bijouterie, mais également en décoration. C'est

(185) LEEDS, Alabaster vases of..., p. 3.

(186) Inscriptions de Toura, BREASTED, A. R. II, § 799-800, 875. — Inscriptions de Silsileh, BREASTED, *ibid.*, § 932. — Inscriptions d'Assouan, BREASTED, *ibid.*, § 876.

(187) Cf. LUCAS, Ancient Egyptian Materials, b. 1926, p. 21.

ainsi qu'on recouvrait d'une feuille d'or¹⁸⁸ la partie supérieure des obélisques, des portes entières, et des meubles. Il parvenait en Egypte sous diverses formes et de diverses contrées; du désert Arabique entre Kosseir et Coptos où des traces d'exploitation de quartz aurifère sont encore visibles¹⁸⁹, des provinces égyptiennes d'Asie ou des états alliés, d'où cet or entrainait en Egypte sous forme de briques, parfois d'objets fabriqués, mais le plus souvent d'anneaux la plupart à titre très bas; enfin et surtout de Nubie et d'Ethiopie, où on le retirait aussi bien du fleuve que des mines pour l'expédier en Egypte sous forme de lingots ou de poudre.

Sous la XVIII^e dynastie l'argent semble connaître en Egypte une certaine vogue inconnue jusqu'alors. C'est que par suite des conquêtes les gisements du Nord de la Syrie, qui fournissent les Hittites sont désormais accessibles aux Egyptiens qui en importent sous les mêmes formes que l'or¹⁹⁰. Le plus souvent ils se servaient d'alliages d'un mélange d'or et d'argent (électrum) dont les proportions variaient entre vingt et cinquante pour cent et qui donnait un aspect encore plus brillant que l'or¹⁹¹.

Les Egyptiens devaient exploiter le Cuivre dans le désert oriental et au Sinaï si l'on en juge par les quantités de scories que l'on retrouve dans le Wady Maghara et le Wady Araba¹⁹². Sous la XVIII^e dynastie la production devait être de beaucoup insuffisante à la consommation; aussi les Egyptiens en importaient-ils de l'île de Chypre où ce minerai abonde.

C'est également sous la XVIII^e dynastie que le bronze devient d'un emploi courant en Egypte, sans qu'il soit possible de fixer la provenance de l'étain qui pouvait être importé de l'Europe Centrale¹⁹³.

(188) Ces feuilles étaient environ cinquante fois plus épaisses que celles dont on se sert de nos jours.

(189) WILKINSON, *Manners and Customs*, 1878, t. II, p. 238.

(190) LEPSIUS, *Les métaux...* b, p. 18. Cf. LUCAS, *Silver in Ancient times...* d.

(191) LEPSIUS, *ibid.*, p. 16.

(192) PETRIE, *Arts et Métiers...* g, p. 118. — LUCAS, *Copper in Ancient Egypt*. — Cf. également J. DE MORGAN, *De l'importance supposée...* a, p. 284.

(193) Sur cette question très discutée: LUCAS, *Notes on the early history of tin...* a. — PETRIE, *The metals in Egypt*, j, p. 18. — PETRIE, *Arts et Métiers...* g, p. 118-119.

La question du fer n'est pas moins énigmatique; les premières traces qu'on en trouve en Egypte datent aussi de la XVIII^e dynastie. Il devait provenir d'Asie et son usage ne devait pas être très courant, les procédés de purification de ce minerai étant fort peu connus¹⁹⁴.

Le plomb devait être importé de la région du Taurus en Asie Mineure, et était considéré en Egypte sous la XVIII^e dynastie comme un métal vil, puisqu'on s'en servait déjà pour alourdir les filets des pêcheurs¹⁹⁵.

Les seuls bois d'origine égyptienne étaient l'acacia et le sycamore. Il devait y avoir en Egypte aux époques primitives d'importantes forêts d'acacias¹⁹⁶; aussi les Egyptiens étaient-ils arrivés à de véritables prodiges dans l'exploitation de cet arbre: du bois ils construisaient des bateaux; de l'écorce et des graines ils extrayaient le tanin nécessaire à la préparation du cuir; des fleurs et de la gomme ils tiraient des couleurs, des onguents et des médicaments.

Le sycamore prospérait en plein sable s'abreuvant à des nappes d'infiltration très profondes et non apparentes ce qui de tout temps étonnait les Egyptiens qui en faisaient l'objet d'un culte¹⁹⁷ et se servaient de son bois pour la fabrication des cercueils¹⁹⁸.

Cependant ces bois étaient insuffisants pour répondre aux besoins sans cesse accrus des industries égyptiennes, aussi importait-on du Liban depuis déjà longtemps des bois de cèdre. Ils servaient non seulement pour l'exécution d'objets mobiliers mais également comme matériaux de construction aux lieux et places de colonnes de pierre¹⁹⁹ et pour la construction des bateaux et radeaux, qui du Nord au Sud de l'Egypte assuraient le transport des marchandises.

Ainsi donc pour de nombreuses matières premières l'Egypte était tributaire de l'étranger. Il est certain que de

(194) CARTER, *The tomb...* b, t. II, pp. 97 et 135. — GRIFFITH, *Excavations at el Amarnah*, 1923, e, p. 304. — LEPSIUS, *Les métaux...* b, p. 56. — WAINWRIGHT, *Iron in Egypt...* f.

(195) PETRIE, *The metals in Egypt*, j, p. 17.

(196) JEQUIER, *Matériaux pour servir...* a.

(197) MASPERO, *Mythologie Egyptienne*, p. t. II, p. 225.

(198) DARESSY, *Le cercueil du roi Rames*, d, p. 61.

(199) Cf. la grande stèle de la construction de Karnak, au Musée du Caire. — MARIETTE, *Karnak*, a, p. 12. — BREASTED, *A. R.*, II, § 601.

leurs campagnes victorieuses les Pharaons et leurs généraux ramenaient à titre de butin de guerre et de rançons des trésors sans aucune contre partie; mais ce ne devait représenter qu'une part des marchandises importées et nous avons tout lieu de croire qu'à la plupart des importations devaient correspondre des exportations qui exigeaient de l'industrie égyptienne une production supérieure à la consommation locale.

Comme l'ensemble de la population, les artisans et les ouvriers devaient être embrigadés dans de vastes corporations dépendant de l'administration royale ou attachées aux clergés. Mais par suite de l'accession de tous aux droits politiques et aussi de l'extension prise par l'industrie la technique des métiers n'était plus tenue secrète.

Sans doute en ce qui concerne les ateliers royaux les artistes, comme les artisans, les ouvriers et tous les membres de la nation sont-ils tenus à se soumettre aux formalités du recensement périodique et de l'enregistrement en cas de mutation des fonctions; mais il ne s'agit là que de simples mesures d'ordre destinées à contrôler la répartition des fonctions et à assurer le recouvrement des revenus dus à l'Etat en la personne du Pharaon propriétaire de toutes les charges, de tous les métiers comme de toutes les terres, sous réserve des biens meubles et immeubles appartenant aux clergés. En dehors de ces formalités la liberté à peu près complète des conceptions semble être la règle, ce qui explique le développement de l'art de cette époque qui dans toutes ses manifestations révèle sous la XVIII^e dynastie un abandon de l'art réaliste des précédentes époques en faveur d'un art qui suggère plus qu'il n'exprime réellement.

De plus si l'on en juge par les représentations des tombes contemporaines à la XVIII^e dynastie, une certaine **division du travail** industriel apparaît pour la première fois entre les ouvriers; ceux-ci n'exerçant d'ailleurs plus qu'un seul métier.

Il en est ainsi des représentations de la tombe de

Rekhmara²⁰⁰ où figurent vingt-deux hommes affectés à une industrie du cuir, trente et un à l'orfèvrerie, vingt-neuf travaillant le bois, et ce, sous la direction d'un chef de fabrication ou contre-maître qui devait être la plupart du temps le chef de famille au sens où on l'entendait à cette époque²⁰¹.

Cette division du travail est particulièrement illustrée par une représentation murale de la tombe de Mênkhepena-senb²⁰² qui nous fait assister à la fabrication des armes : « Les hommes sont assis auprès de ces petits billots qui servent d'établi aux menuisiers, l'un courbe le bois d'un arc sur son genou, un autre le retravaille à l'herminette, et un troisième le tend pour l'essayer, un autre ouvrier regarde si une flèche qu'il vient de fabriquer est bien droite, pendant que les deux derniers, peut-être des étrangers, sont occupés à façonner à l'aide de scies des objets en forme de crochets dont la couleur blanche semble indiquer l'ivoire et qui pourraient avoir servi d'applications ou d'incrustations pour certains grands arcs de luxe »²⁰³.

Ici l'épigraphie nous est d'un précieux concours : puisque nous trouvons à cette époque l'existence de mots distincts pour désigner par exemple, le boulanger, le pâtissier, le confiseur²⁰⁴, nous sommes amenés à constater une spécialisation très avancée dans des industries qui aux époques antérieures étaient attachées à la vie domestique.

Cette division du travail et cette spécialisation des ouvriers étaient d'ailleurs devenues indispensables à raison des progrès considérables de la technique.

Parmi les industries les plus perfectionnées nous citerons : les industries textiles qui semblent avoir été heureusement influencées par les industries similaires de la Babylonie²⁰⁵; les industries du cuir qui étaient arri-

(200) NEWBERRY, The life of Rekhmara... a. — VIREY, Tombeau de Rekhmara, b.

(201) Voir supra, p. 48.

(202) VIREY, Sept tombeaux thébains, d, p. 212.

(203) JEQUIER, Matériaux pour servir... a, p. 24.

(204) J. BAILLET, Les noms... a, p. 17-18.

(205) MACKAY, The representation... c. — LING ROTH, Ancient Egyptian and Greek Looms.

vées à un très grand degré de perfection²⁰⁶; la joaillerie où les égyptiens se révèlent experts dans la technique et l'imitation des pierres²⁰⁷; la verrerie, nouvelle industrie qui devint bientôt renommée jusqu'à Chypre, bien que les Égyptiens ne connurent le verre soufflé qu'à l'époque romaine²⁰⁸; l'industrie céramique qui fournissait également de nombreux articles d'exportation grâce aux jeux de couleurs auxquels les égyptiens parvenaient, surtout à un bleu turquoise que les industries similaires crétoises contemporaines essayèrent en vain de copier²⁰⁹.

L'accession de tous aux droits religieux²¹⁰ et la démocratisation des rites funéraires qui en est résultée devaient avoir pour effet un développement considérable **d'industries nombreuses nées du culte des morts.**

Tous les corps de métiers contribuaient à assurer la conservation des morts et leur culte funéraire.

Les rois et les grands fonctionnaires faisaient construire et richement décorer leur vie durant les tombes destinées à abriter leur momie. Souvent le Pharaon pour récompenser ses fonctionnaires petits ou grands les gratifiait d'une tombe; mais parfois la mort survenait avant que le défunt ait pu pourvoir à la construction de sa dernière demeure. En ce cas la famille faisait l'acquisition d'une de ces tombes préparées à l'avance en série par des entrepreneurs spécialisés, dans lesquelles des espaces laissés en blanc sur les murs décorés permettaient d'introduire les noms, les qualités du défunt et les scènes se rapportant particulièrement à sa vie privée²¹¹.

Il en était de même de la fabrication de certains cercueils qui étaient préparés en série et quoique décorés ne portaient même aucun caractère visible du sexe du défunt; des bandes laissées vides permettaient de remplir

(206) JEQUIER, Notes et remarques, R. T. XXXII, p. 173.

(207) VERNIER, La bijouterie... a. — ENGELBACH, The Jewellery of... a.

(208) NEWBERRY, A Glass Chalice of... g. — PETRIE, Tell el Amarna, c. p. 25. — MURRAY, Excavations in Cyprus..., p. 69.

(209) RICKETTS, Bas relief figure of a king... b, p. 77. — LAURIE, LINTOCK, MILES, Egyptian blue, 8°, 12 pp. Proc. Royal Society, vol. 89, p. 418-429. — BOREUX, L'art Égyptien, b, p. 46.

(210) Voir supra, p. 30, 31.

(211) Tombeau de Nakhti : MASPERO, Gournah... c, p. 470. — DAVIES, The tomb of Nakht... l, p. 46.

à la livraison les indications donnant une personnalité²¹².

Étaient également fabriqués en série les livres des morts²¹³; recueils qui contenaient le texte du rituel permettant aux justes défunts de trouver « leur vraie récompense dans la libération de la condition humaine »²¹⁴; les statuettes funéraires ou « répondants », « humbles statuettes de bois, de terre émaillée, de pierre dure, qui s'animent d'une vie magique quand on les appelle afin de soulager les pauvres comme les riches des travaux de l'autre monde »²¹⁵.

Le mobilier rituel et même les bijoux²¹⁶ destinés à orner les momies faisaient l'objet d'une fabrication spéciale.

Ainsi les industries funéraires occupaient dans l'économie égyptienne une place importante et toute une partie de la population y était affectée.

Il est difficile de distinguer celles de ces industries qui dépendaient de l'administration royale et celles qui étaient attachées aux clergés. Il est toutefois certain que les prêtres jouissaient de privilèges comme celui de fabriquer les linges des morts²¹⁷ et que d'une façon générale toutes les industries relatives à l'embaumement des corps leur étaient réservés²¹⁸.

L'industrie de la momification qui tenait de la religion et de la magie autant que de la médecine²¹⁹ nécessitait l'emploi d'un personnel très nombreux et très spécialisé. En effet autopsie, extraction des viscères, marinage dans du sel, application de natron, dessiccation du cadavre, habillage de bandelettes, toutes ces opérations de la

(212) BRUYÈRE, Deir el Medineh, 1928, d, p. 51 et 63. (tombe d'Hormes).

(213) M. BREASTED, dans son « History of the Ancient Egyptians », p. 205, compare ce commerce avec celui des indulgences du temps de Luther.

(214) MORET, Au temps des Pharaons... i, p. 240.

(215) MORET, Le Nil... l, p. 301. Cf. GARDINER, A statuette of the High... c, p. 59. — PÉTRIE, Funereal figures in Egypt, k.

(216) MASPERO, Guide du visiteur du M. du Caire, u, p. 415.

(217) MASPERO, Le temple de Louxor... i, p. 309. Cf. tombe de Thotemheb, Robert MOND, Report in the necropolis of thébes. An. Mus. du Caire, 1905, p. 65.

(218) WARREN R. DAWSON, Making a mummy, p. 40-49.

(219) MASPERO, Etudes de Mythologie, III, p. 351. — GARDINER, Professionnal magicians... h, p. 44.

momification d'un corps ne demandaient pas moins de 70 jours ²²⁰.

L'existence de toutes ces industries nées du culte des morts créait autour des nécropoles de véritables villages, où habitait tout un personnel et particulièrement les confréries des « *sotmou ashou* » auxquels il est difficile d'assigner un caractère civil plutôt que religieux mais qui devaient être les serviteurs affectés à l'entretien matériel et à la conservation des tombes ²²¹.

Les **traitements et salaires** des employés et ouvriers affectés aux industries royales ou cléricales leur étaient distribués en nature. C'est ainsi que dans la tombe du vizir Rekhmara une représentation murale nous montre « les ouvriers venant avec leurs femmes et leurs enfants recevoir sous sa surveillance des sacs de blé en échange des sacs qu'ils rapportent vides, de l'huile et des vêtements » ²²².

La situation sociale des travailleurs des métiers n'était guère différente de celle des travailleurs de la terre. Par suite de la révolution de la XII^e dynastie, eux aussi ont percé les mystères de la religion, qui dès lors doivent leur assurer à leur mort, grâce aux rites funéraires, une vie éternelle aux côtés des dieux et des rois. Pour l'équipement de leur tombe, de minuscules amulettes de terre, sans aucune valeur « figureront le mobilier rituel et les colliers, couronnes, sceptres, talismans du roi... toutes les simplifications sont admises pour démocratiser les rites funéraires. Le nom *Osiris* suffisait à faire du mort un dieu et un roi; l'épithète *justifiée* établissait sa faveur auprès du tribunal divin; le titre *neb imakhou* le rendait l'ami du Pharaon : or, les plus humbles parmi les plébéiens s'attribuent ces trois qualifications, se prétendent les égaux des plus nobles et des plus riches, et entrent, après la mort, au sein de la famille royale et divine, par la vertu des rites osiriens » ²²³.

Pour les ouvriers, comme pour les paysans, à ces

(220) EL. SMITH ET DAWSON, *Egyptian mummies...*, p. 53.

(221) BRUYÈRE, *Deir el Medineh...* b, p. 3-11. — *Ibid.*, c. p. 2 à 70; *Ibid.*, d., p. 4 s. — GAUTHIER, *La nécropole de Thèbes...* a. — BOREUX, *On two statuettes...* a, p. 120.

(222) VIREY, *Rekhmara...* b, p. 9.

(223) MORET, *Le Nil...* 1, p. 301.

droits religieux correspondaient, nous l'avons vu, des droits politiques dont la consécration semble être le droit d'en appeler directement au pharaon ²²⁴, lequel facilitait l'exercice de ce droit par l'envoi d'inspecteurs chargés de parcourir l'Égypte et d'y recueillir les plaintes ²²⁵.

Cependant, à côté de ces travailleurs conscients de leurs droits existait-il dans l'Égypte de la XVIII^e dynastie une **main-d'œuvre servile** ?

Si nous passons en revue les noms égyptiens de la plupart des emplois subalternes, nous en trouvons un certain nombre qui semblent indiquer un lien de subordination ressemblant aux rapports de serviteurs à maîtres. Cependant, nous ne pensons pas qu'il s'agisse à proprement parler d'esclaves.

C'est ainsi que le mot *Chemsi* ²²⁶ désigne des gens qui obéissent à d'autres, que ce mot s'applique à des captifs mais aussi à des cultivateurs, à des soldats, à des prêtres, et même à des généraux et à des courtisans des rois.

Nous trouvons cette même diversité des conditions chez les *Honoutiou* ²²⁷ qui sont plutôt affectés au travail des champs, de même que chez les *Ahouïtiou* exploitant des terres sous la direction de régisseurs ²²⁸.

Mais dans ces emplois aucun droit d'esclavage proprement dit.

De même chez les *Wâïtou* ²²⁹ qui passaient en Égypte pour avoir un des emplois les plus pénibles puisqu'on menaçait de cette destinée les Égyptiens qui ne satisfaisaient pas au paiement des redevances dues à l'État. Cette fonction correspondait plutôt à celle d'un valet de ferme qu'à celle d'un esclave.

Les *Astiou* ²³⁰ étaient attachés à la terre ou embrigadés dans des corporations de travailleurs formant le personnel des temples et des nécropoles, mais leur nom équivaldrait plutôt à notre terme « salarié ». Ils représen-

(224) Cf. supra, p. 35.

(225) MORET, *L'appel au roi en Égypte...* c.

(226) J. BAILLET, *Les noms de l'esclave en Égypte* a, p. 38.

(227) *Ibid.*, a, p. 202.

(228) MASPERO, *Hist.-Anc.*, q. t. I, p. 333 n. 1.

(229) J. BAILLET, *Les noms...* a, p. 206.

(230) *Ibid.*, b, p. 113.

taient plutôt le prolétariat égyptien et rien ne permet de leur appliquer le qualificatif d'esclaves²³¹.

Les *Samdotou*²³² n'avaient pas des emplois bien fixés. Ils devaient représenter l'un des derniers échelons de la hiérarchie égyptienne, répartis dans les diverses administrations civiles ou religieuses. Ils étaient l'objet de prestations en nature ce qui fait penser qu'ils pouvaient aussi bien être orfèvres, ciseleurs, chaudronniers que cultivateurs. C'étaient soit des captifs, soit le plus souvent des Égyptiens, mais en aucune façon on ne saurait reconnaître en eux des esclaves²³³.

Les *Khérou*, les *Setou*, les *Zaatiou* et les *Amou*²³⁴ étaient également de tous petits employés ou ouvriers attachés aux terres ou aux métiers; mais leur condition était tout à fait différente de celle des esclaves, puisqu'ils pouvaient être soldats, ce qui leur donnait certaines prérogatives et la possibilité de devenir exploitants de terres grâce à la générosité du pharaon et en récompense de leurs exploits.

Pas plus chez les *Moniou*²³⁵, sorte de manœuvres, chez les *Hesbou*²³⁶, affectés le plus souvent aux mines d'or ou aux corvées d'entretien des canaux, chez les *Roudou*²³⁷ employés par les pharaons pour évaluer les terres et surveiller les moissons²³⁸ nous ne voyons l'existence d'esclavage.

Toutefois, on peut émettre un doute en ce qui concerne la condition sociale des deux catégories d'emplois subalternes, les *Honou* et les *Mérou*.

Les *Honou*²³⁹ sont, si nous en croyons les annales de Thoutmès III, recrutés parmi les milliers de soldats ennemis pris sur les champs de bataille²⁴⁰. Ils étaient le plus souvent affectés aux temples pour la construction des monuments élevés à la gloire des Dieux, mais certains étaient

(231) BRUGSCH, *Aegyptologie*, p. 296-297.

(232) J. BAILLET, *Les noms...* b, p. 117.

(233) M. REVILLOUT y voit des gens de familles considérées, candidats aux administrations de l'Etat, cf. *Rev. Egyptologique* VIII, p. 19-20.

(234) J. BAILLET, *Les noms...* b, p. 125 à 129.

(235) J. BAILLET, *Les noms...* c, p. 6.

(236) *Ibid.*, c, p. 9.

(237) *Ibid.*, c, p. 14.

(238) MASPERO, *Annales de Karnak*, *Bibl. Eg.* VIII, p. 233.

(239) J. BAILLET, *Les noms...* a, p. 196.

(240) MASPERO, *R. T.* II, 1880, p. 148.

confiés à des particuliers en récompense de services rendus et particulièrement aux chefs militaires qui s'étaient fait remarquer durant les campagnes d'Asie²⁴¹.

Parmi les *Honou* se trouvaient également les femmes arrachées de leur pays par les troupes victorieuses et qui, elles aussi, étaient remises par le pharaon à ses compagnons d'armes ou à ses fonctionnaires pour assurer leur domesticité.

Cependant tous les *Honou* ne sont point des esclaves puisque certains exercent un métier, par exemple celui de tisseur d'étoffes²⁴².

Les *Mérou*²⁴³ se recrutent le plus souvent également parmi les captifs ramenés des campagnes d'Asie et de Nubie. Les représentations de la tombe du vizir Rekhmara nous les montrent affectés à la fabrication des briques destinées aux constructions du clergé d'Amon²⁴⁴.

Ils s'occupent indifféremment de culture, d'élevage ou de métiers divers sous la surveillance de chefs spécialisés. Cependant, on peut se demander s'ils ne sont pas, tout au moins pour la plupart d'entre eux, des colons volontaires.

En effet, dans les inscriptions du temple de Deir el Bahari qui relatent le retour d'une expédition commerciale revenant du pays de Pount, nous voyons des familles entières de *Mérou* accompagnés de leurs enfants débarquant en Égypte²⁴⁵ sans que l'on puisse affirmer que ces familles soient des captifs.

Il n'est pas douteux que les **prisonniers** ramenés des pays conquis par les troupes victorieuses devaient être soumis à un régime bien approchant de celui des esclaves²⁴⁶.

Ces prisonniers étaient très nombreux et d'origines assez diverses puisqu'on y remarquait des Hittites, des Sémites, des Crétois peut-être et même des nègres qui eux cependant semblent avoir bénéficié d'un statut particulière-

(241) BREASTED, *A. R.* II, § 1-16.

(242) *Inscriptions de Karnak*, LEPSIUS, *Denk...* III, 30° 1.

(243) J. BAILLET, *Les noms...* a, p. 211.

(244) BREASTED, *A. R.* II, § 756.

(245) CHABAS, *Inscriptions de Deir el Bahari*, p. 152 et 167.

(246) Cf. MORET, *Le Nil...* I, p. 338.

rement avantageux eu égard aux relations entretenues par les Pharaons avec leurs chefs indigènes.

Ceux dont la condition sociale s'approchait le plus de l'esclavage, les captifs vraisemblablement, étaient néanmoins protégés par des règlements qui devaient limiter les droits de leur maître, si l'on en juge par deux papyrus de l'époque, dont l'un ²⁴⁷ reconnaît à une servante le droit de quitter son maître pour se réfugier chez une tierce personne lorsque ses griefs sont d'une certaine importance; et dont l'autre ²⁴⁸ relate les protestations de la mère d'une esclave servante dont le maître a été changé contre la volonté de l'intéressée.

Ainsi dans l'Égypte de la XVIII^e dynastie nous ne trouvons aucun être humain, qui par achat, par héritage ou par guerre devienne la propriété absolue, la chose d'un maître et nous pouvons donc conclure à l'inexistence de l'esclavage. Cela ne doit pas nous étonner. Pour les Égyptiens l'attribut essentiel des dieux et du Pharaon était la bonté ²⁴⁹; ils ont l'honneur d'avoir les premiers formulé la loi morale de la bienfaisance ²⁵⁰ que nous ne retrouverons que beaucoup plus tard avec le Christianisme ²⁵¹.

(247) Papyrus n° 10107 du British Museum. — GLANVILLE, *The letters of Aahmose...* b, p. 305.

(248) SPIEGELBERG, *Ein Brief...* b.

(249) AUTRAN, *La morale des Égyptiens...*

(250) J. BAILLET, *Le régime pharaonique dans ses rapports...* e, p. 648. — GARDINER, *Notes on the ethics...* g, p. 58.

(251) C'est d'ailleurs au Christianisme que reviendra l'honneur de mener la lutte contre l'esclavage sous la monarchie franque. En effet, par son action disciplinaire l'Église réagira contre la loi civile en cherchant à assurer aux esclaves « l'équivalent de la personnalité juridique qui leur manquait en protégeant leur famille et leurs biens ». — ESMEIN, *Histoire du Droit Français*, 1912, p. 92. Cf. ESMEIN, *Le mariage en droit canonique*, t. 1, p. 317 s. Concile de Châlon, de 813, au Décret de Gratien, c. VIII, C XXIX, qu. 2. — BORETIUS, *Capit. I*, p. 219.

CHAPITRE IV.

Les revenus de l'Etat.

En dehors des organisations cléricales, qu'il s'agisse du personnel attaché à l'administration proprement dite, à l'agriculture ou à l'industrie, la population entière de l'Égypte nous apparaît hiérarchisée et mise au service du pharaon, autrement dit de l'Etat, qui conserve la propriété éminente de tous les emplois, de toutes les terres et de tous les métiers.

Les clergés faisaient seuls exception à cette règle et avaient dans l'Etat égyptien une économie propre. L'entretien des temples et des monuments funéraires, ainsi que la pratique des offices religieux nécessitaient un personnel très nombreux qui devait pourvoir lui-même à sa nourriture et à tous ses besoins. Ainsi les temples n'étaient pas seulement des édifices religieux mais le centre de véritables exploitations agricoles et industrielles. Certaines de ces « économies fermées » étaient puissantes et au-dessus de toutes, celle des prêtres d'Amon-Ra de Thèbes ²⁵².

Dans la gestion des affaires de l'Etat le dieu Amon était souvent consulté et les oracles qu'il rendait par l'intermédiaire des prêtres avaient parfois des conséquences considérables sur les destinées de l'Égypte ²⁵³.

Cependant cette indépendance et cette grande puissance des prêtres et particulièrement des prêtres d'Amon-Ra étaient tempérées par leur soif inassouvie de richesses que seul le pharaon pouvait satisfaire. La plupart des inscriptions officielles ou officieuses de l'époque nous relatent la magnificence du pharaon à l'égard des

(252) Voir supra, p. 43. — Egalement MASPERO, *Le temple de Louxor...* i, p. 309.

(253) BREASTED, *A. R. II*, § 285 et § 606.

temples²⁵⁴, magnificence qui se traduit le plus souvent par des dons d'or, d'argent, de pierres précieuses, qui augmentaient chaque jour les richesses matérielles des prêtres.

Que les circonstances rendent un jour le pharaon plus parcimonieux de ses richesses; qu'une crise extérieure ou intérieure vienne tarir la source de ces biens tant convoités par les prêtres, ceux-ci se transformeront de mendiants en opposants prêts à se révolter contre l'autorité du pharaon et d'autant plus puissants que le souverain aura été généreux à leur égard. Ainsi une menace incessante devait planer continuellement au-dessus de la royauté pharaonique.

Pour essayer d'assouvir la convoitise des prêtres, les pharaons les comblaient de richesses mais par un implacable retour des choses ils augmentaient ainsi leur puissance et le danger que ces prêtres faisaient courir à la dynastie.

La générosité du pharaon ne se manifestait pas seulement à l'avantage des prêtres, mais aussi des fonctionnaires civils et militaires qui, outre leurs traitements payés en nature, recevaient des dons parfois très importants en témoignage de bons et loyaux services²⁵⁵.

Ainsi qu'il s'agisse des prêtres ou des fonctionnaires le pharaon était considéré comme le grand répartiteur des richesses de la nation.

Ces richesses provenaient à l'intérieur du pays de la part en nature revenant à l'administration pharaonique sur les récoltes des terres ou sur la fabrication des métiers dont l'exploitation était confiée aux cultivateurs et aux artisans sous forme d'une sorte de régie intéressée.

On ne connaît pas la proportion qui revenait à l'Etat sur les produits des cultures ou des industries égyptiennes mais ce devait être variable selon les années eu égard d'une part à la production, d'autre part à la consommation, c'est-à-dire aux besoins. Pour l'agriculture un calcul basé sur le débit du Nil à certaines époques de l'année²⁵⁶

(254) MASPERO, La consécration... r, p. 117.

(255) Voir supra, p. 37.

(256) Voir supra, p. 56.

permettait d'établir à l'avance l'importance des crues, en conséquence le montant des récoltes. Ainsi la quote-part devant revenir à l'administration pharaonique devait être également établie à l'avance.

Ce n'était donc pas le règne de l'arbitraire et bien au contraire « si la crue du Nil emportait une portion du lot, le roi envoyait des inspecteurs pour calculer la perte du terrain »²⁵⁷ et ainsi diminuer proportionnellement la part due à l'Etat.

Afin de fixer le montant de la quote-part de l'administration royale sur le produit des récoltes, aussi bien que des industries et en outre pour établir le détail des répartitions, le pharaon faisait procéder à périodes déterminées au **recensement général** de tout le pays, à l'exception des temples qui seuls en étaient exclus²⁵⁸. Ce recensement comprenait les noms de tous les habitants avec l'indication de leur profession; le relevé détaillé de toutes les terres concédées avec la nature des cultures qui y étaient autorisées, le détail de tous les métiers et jusqu'à l'énumération du petit et du gros bétail²⁵⁹.

Ce recensement constituait en outre une sorte d'inventaire général de tous les biens meubles et immeubles de l'Egypte et facilitait à l'administration centrale l'enregistrement des mutations d'emplois, de concessions de terres ou de métiers qu'elle autorisait. Ainsi à tout moment l'administration savait qui était responsable de la quote-part revenant à l'Etat dans le produit des terres ou des métiers.

Les responsables étaient les chefs de famille qui exerçaient le plus souvent les fonctions de contremaîtres ou de chefs de chantier et dirigeaient en premier ressort l'exploitation des terres ou la bonne marche des métiers.

Parfois la quote-part revenant à l'Etat sur la production devait être remplacée par des corvées auxquelles étaient tenues certaines corporations. C'est ainsi que les pêcheurs d'Eléphantine étaient astreints à assurer la navigabilité d'un canal²⁶⁰.

(257) MORET, Le Nil... 1, p. 310.

(258) BREASTED, A. R. II, § 916, I, 31.

(259) SETHE, Urkunden... c, IV, p. 1006.

(260) FOURTEAU, Note sur la navigation... p. 1. — WILBOUR, Rec. Tr. 1890, t. XIII. — BREASTED, A. R. II, § 649.

Aux revenus résultant du produit des récoltes et fabrications nationales s'ajoutaient également les marchandises et objets de toutes sortes provenant des pays étrangers.

Denrées, animaux, bois du Liban²⁶¹, minerais, vases travaillés en Syrie²⁶² parviennent en Egypte par les ports Phéniciens²⁶³, tandis que des pays de Pount et d'Ethiopie affluent l'or, l'ivoire, l'encens et beaucoup d'autres marchandises dont manque l'Egypte²⁶⁴.

Ces produits provenaient en partie des prises ou butins que les armées du pharaon ramenaient de leurs campagnes victorieuses et également des tributs que l'administration pharaonique levait annuellement sur les provinces conquises; mais ils devaient également provenir d'échanges si nous en jugeons par les textes des lettres diplomatiques d'El Amarna dans le cours desquelles les souverains asiatiques ne cessent de réclamer au pharaon certaines marchandises dont ils sont dépourvus et ce, en échange de leurs produits nationaux²⁶⁵.

C'est ainsi également que même dans les documents historiques que représentent pour nous les inscriptions gravées sur les murs des temples, de simples cadeaux ou échanges de produits étrangers sont relatés comme étant des tributs²⁶⁶.

Qu'il s'agisse de la quote-part revenant à l'Etat sur le produit des terres et des métiers ou des marchandises provenant de l'étranger soit à titre de tribut, soit par échange, tous les revenus de l'Etat étaient gardés dans le *Larit*²⁶⁷ composé de vastes enclos, sorte de grands magasins généraux et d'où il ne ressortaient que sur les ordres du Trésorier ou de ses représentants²⁶⁸.

(261) BREASTED, A. R. II, § 436. — SETHE, Urkunden... c, IV, 66.

(262) BREASTED, A. R. II, § 509. — SETHE, Urkunden... c, IV, 718.

(263) MORET, Des clans... k, p. 328. — BREASTED, A. R. II, § 509. — SETHE, Urkunden... c, IV, 700.

(264) VIREY, Tombeau de Rekhmara... b, p. 28.

(265) La plupart des lettres de Tell el Amarna seraient à citer. Cf. particulièrement : Lettre de Bournabouryash, roi de Babylone à Aménophis IV (British Museum) n° 81 de BEZOLD. — Lettre de Dusratta, roi du Mitanni, également à Aménophis IV (Musée de Berlin) n° 23 de WINCKLER.

(266) Voir en ce sens, particulièrement dans les Annales de Thoutmès III, l'indication des tributs versés par le roi de Babylone. — BREASTED, A. R. II, § 476.

(267) VIREY, Le tombeau d'Am-n-t'eh... e.

(268) Voir supra, p. 39.

« Qui veut se figurer l'aspect que les bureaux du collecteur d'impôts pouvaient présenter doit s'imaginer quelque chose comme un des entrepôts du Mont de Piété où l'on accepte les objets les plus invraisemblables, pourvu qu'ils aient une valeur marchande; en quoi ils différaient, c'est que l'Etat égyptien indemnisait ses serviteurs en nature, avait le placement de toutes sortes de matières impossibles à conserver au-delà d'un ou deux jours, et que les établissements de prêts modernes se gardent d'accepter »²⁶⁹.

On aimerait connaître des détails sur l'organisation de ce « Larit » et les distributions de denrées et marchandises les plus diverses qui constituaient les paiements de l'Etat. Malheureusement nous devons nous contenter de renseignements très peu explicites et qui ne nous font qu'entrevoir les difficultés de toutes sortes que l'administration royale devait vaincre pour parvenir à la bonne conservation ainsi qu'à la juste répartition de toutes les richesses ainsi accumulées et dont beaucoup étaient périssables²⁷⁰.

« Ce n'est pas par une simple métaphore que les monuments désignent Pharaon comme auteur de la vie, de la santé et de la force de l'Egypte. Cette vie, cette santé, cette force c'était le roi, c'était son administration qui les entretenaient en nourrissant les peuples, en distribuant les vivres, les denrées, les richesses de toute sorte qu'ils avaient accumulés dans le larit »²⁷¹.

(269) MASPERO Etudes de Mythologie... p, t. IV, p. 431.

(270) Voir le papyrus du Musée de Boulaq n° 11 (époque de Thoutmès III) contenant le relevé journalier des denrées alimentaires (viandes, pain, vins) remises par une administration à une personne non désignée. — R. WELL, L'Unité de valeur... b, p. 67.

(271) VIREY, *ibid.*

CHAPITRE V.

Le commerce.

Le développement considérable de l'industrie et l'augmentation également considérable des besoins de la population sont les deux phénomènes que l'on devait invariablement rencontrer dans ce pays en pleine prospérité comme l'était l'Égypte sous la XVIII^e dynastie.

Bien mieux il semble qu'un goût immodéré de luxe s'est emparé de la population entière depuis le pharaon jusqu'aux plus humbles fonctionnaires. Et ce goût de luxe trouve son expression la plus complète dans la préciosité de l'habillement des égyptiens, tels qu'ils nous apparaissent dans les représentations de l'époque.

Le pagne ne constitue plus le seul habillement des individus moyens, car désormais il est recouvert d'une ample et longue draperie de toile fine et transparente, dont la coupe semble varier selon la mode du moment et qui chez les femmes prend également la place de la robe courte des époques antérieures.

Une perruque huilée séparée au milieu par une raie encadrait le visage des femmes comme celui des hommes²⁷², la mode des boucles d'oreilles importée d'Asie faisant son apparition pour la première fois en Égypte.

Que les besoins sans cesse accrus des particuliers aient amplifié dans des proportions considérables les opérations commerciales à l'intérieur de l'Égypte sous la XVIII^e dynastie, cela ne fait aucun doute, mais nous n'avons malheureusement, à notre connaissance, aucun document nous permettant d'établir le mécanisme exact de

(272) WINLOCK, *Ancient Egyptian kerchiefs...* a. — HALL, *Some woden figures...* k.

ce commerce et surtout de connaître le rôle que devait y jouer l'administration centrale.

Ce qui est certain c'est que des courants commerciaux s'étaient établis entre les différentes régions d'Égypte et également avec les pays étrangers voisins.

Nous avons vu les cultivateurs et les artisans remettre aux représentants du pharaon propriétaire éminent de toutes les terres et de tous les métiers, une quote-part des produits de leurs travaux. Il est évident que le surplus était leur propriété personnelle, ou plutôt la propriété du groupement familial représenté par son chef, et qu'ainsi un courant commercial devait exister entre les uns et les autres, les cultivateurs se fournissant de produits industriels auprès des artisans, en écoulant eux-mêmes les produits agricoles qui leur étaient superflus.

De l'étranger, les Égyptiens recevaient les produits qui leur manquaient ou les marchandises que leurs industries ne fournissaient pas : des parfums d'Alasia, ou du Mitanni²⁷³, des bois d'ornement ou de construction²⁷⁴, des chars plaqués d'or ou d'argent²⁷⁵, des meubles de Babylonie²⁷⁶, des vases d'argent de Syrie²⁷⁷, de l'ébène d'Éthiopie²⁷⁸, des fards du Naharin²⁷⁹ et des encens du pays de Pount²⁸⁰.

Pendant toutes les importations devaient se faire par l'intermédiaire ou tout au moins sous le contrôle direct de l'Administration pharaonique qui exerçait en quelque sorte un monopole du commerce extérieur.

Des marchands étrangers étaient accrédités en Égypte par les souverains nationaux. Ils étaient soumis à leur arrivée aux ports égyptiens à un contrôle rigoureux²⁸¹; mais une fois admis dans le pays, leur condition ne différait guère de celle des indigènes²⁸².

(273) Lettres d'El Amarna n° 6 et 9 de BEZOLD.

(274) *Ibid.*, n° 5.

(275) *Ibid.*, n° 1, 2, 6 et 9.

(276) Notes and News, ap. A. E. 1922, p. 127.

(277) VIREY, Le tombeau de Rekhmara... b, Pl. V. — JEQUIER, Matériaux pour servir... a, p. 252.

(278) LORET, L'ébène chez les Égyptiens, ap. R. T. VI, p. 125.

(279) BREASTED, A. R. II, § 501.

(280) BREASTED, A. R. II, § 265-272. — LUCAS, *Cosmetics, perfumes...* f, p. 44.

(281) DARESSY, Une flotille phénicienne... b.

(282) Lettre d'El Amarna, n° 5, de BEZOLD.

Des marchands égyptiens sillonnaient également les pays étrangers, mais ce devait être des fonctionnaires officiels si nous en jugeons par les prévenances dont ils étaient constamment entourés. Témoin cette lettre du roi d'Alasia au Pharaon d'Égypte dans laquelle il se disculpe des mauvais traitements subis par des Égyptiens traversant son territoire ²⁸³.

Les marchandises étrangères étaient acheminées en Égypte le plus souvent par mer. Les Égyptiens disposaient à cet effet d'une flotte importante ²⁸⁴ mais qui ne pouvait suffire aux besoins du commerce extérieur; aussi faisaient-ils appel aux services de la flotte crétoise qui semble s'être spécialisée de très bonne heure dans les voyages transitaires à long cours ²⁸⁵.

Les ports syriens tels que ceux de Sidon, Tyr et Byblos étaient équipés et servaient de lieu de transit ²⁸⁶.

Une route désertique reliait la Syrie et l'Égypte par El Kantara et Rafa mais elle semble n'avoir été utilisée que pour des fins militaires ²⁸⁷.

A l'intérieur de l'Égypte le **transport** des marchandises était assuré par des radeaux qui sillonnaient le Nil ou certains canaux navigables ²⁸⁸.

Des routes allant du Nil à la Mer Rouge « étaient dès la plus haute antiquité les grandes voies du commerce égyptien avec l'Arabie, la côte africaine de la mer Rouge et les colonies minières du Sinaï. Elles desservaient les énormes carrières qui fournissaient les matériaux aux constructions de Thèbes et de la Haute Égypte; par elles on allait au Pount (Arabie méridionale et côte des Somalis) merveilleux pays des épices et des parfums » ²⁸⁹.

Ces routes partaient de Coptos pour aboutir à des ports de la mer Rouge dont le plus important était Kosseir ²⁹⁰.

Dans des **marchés** situés à l'intérieur du pays dans

(283) WINCKLER, *Der Thontafelfund...* a, p. 10.

(284) CAPART, *A naval standard...*, p. 8. — BREASTED, *A. R. II*, § 777-779.

(285) KOSTER, *Scheffsahrt und...* — GLOTZ, *La civilisation Egéenne...*, p. 234. — FOUGÈRES, *Les Premières Civilisations...*, p. 183-184.

(286) BREASTED, *A. R. II*, § 483. — DUSSAUD, *Byblos...* c.

(287) GARDINER, *Military road...* j.

(288) FOURTEAU, *Note sur la navigation...* — MARIETTE, *Monuments divers...* c, p. 23.

(289) BENEDITE (G.), *Égypte (Guide Joanne)*, 1900, p. 618.

(290) LEPSIUS, *Les métaux...* b, p. 10.

chaque ville et dans chaque village, les habitants devaient trouver les marchandises dont ils avaient besoin; ces marchés devaient être semblables aux bazars que nous connaissons des époques plus reculées ²⁹¹, mais nous avons tout lieu de croire que l'administration pharaonique y exerçait un étroit contrôle et que même des fonctionnaires y occupaient les emplois d'intermédiaires entre les particuliers qui étaient tous à la fois vendeurs et acheteurs.

Si nous nous reportons aux représentations de la vie quotidienne, telles qu'elles sont figurées sur les murs des tombes ou des temples, nous apercevons toujours dans les scènes qui représentent des mouvements de marchandises sous forme de paiements ou de donations, l'existence de **balances** qui semblent jouer un très grand rôle et nous prouvent que l'organisation des échanges ne laissait pas de place à l'arbitraire.

« La balance n'était pas seulement un instrument employé par l'homme pour ses besoins personnels, soit à la guerre, pour vérifier les tributs apportés par les peuples conquis, soit pendant la paix pour son commerce, mais encore était considérée comme un objet divin destiné à peser son âme : c'était le symbole de la Justice et de l'Égalité » ²⁹².

Souvent parmi ces représentations nous remarquons entassés dans l'un des fléaux de ces balances un amoncellement d'anneaux que nous savons être d'or ou d'argent. On pourrait supposer qu'il s'agissait là d'anneaux de poids déterminés représentant une monnaie, véritable mesure des valeurs des marchandises; mais il y a au contraire tout lieu de penser que ces anneaux de poids variables étaient une des formes sous laquelle l'or et l'argent se trouvaient livrés au commerce ²⁹³ et qu'ils ne représentaient que des marchandises échangeables au même titre que les autres ²⁹⁴.

(291) MASPERO, *Sur une représentation...* d, p. 255 s. — LEPSIUS, *Denkmaler*, II, p. 96.

(292) DUCROS, *Études sur les balances...*, p. 32.

(293) Voir supra, p. 61-62.

(294) Le savant professeur H. SCHAEFER a bien voulu nous indiquer qu'il n'avait jamais rencontré d'anneaux portant un poinçonnage ou une autre marque quelconque permettant d'identifier officiellement soit le poids, soit la nature du métal de ces anneaux.

Ainsi les Egyptiens ne semblent pas avoir connu sous la XVIII^e dynastie une monnaie proprement dite.

Si nous examinons les précieux documents que sont pour nous les papyrus de Kahun²⁹⁵ qui contiennent les procès-verbaux d'exécution de marchés, nous trouvons que les marchandises y sont estimées en une certaine unité de valeur appelée « *shât* »²⁹⁶.

C'est ainsi que dans le papyrus de Berlin n° 9784²⁹⁷ de l'époque d'Aménophis III, se trouvent détaillées les opérations suivantes :

Pour deux jours d'emploi	}	1 vêtement valant 3 shât 1/2
d'une servante il est donné		1 autre valant 1/2 —
Pour quatre jours d'emploi	}	des graines valant 4 shât
d'une autre servante		6 chèvres valant 3 —
		du métal Argent 1 —
Soit au total		12 shât

Nous nous trouvons bien en face d'une unité de valeur, véritable unité de compte, par laquelle devaient être exprimées toutes les marchandises ou services destinés à être échangés les uns contre les autres; mais cette unité de valeur n'était l'objet d'aucune représentation matérielle.

Les métaux précieux étaient estimés également en shât mais ordinairement on trouvait plus simple d'en indiquer seulement le poids, ce qui éveillait tout de suite dans l'esprit de chacun la valeur de ces métaux. Le système pondéral égyptien comprenait le *kit* représentant environ neuf grammes et son multiple le *deben*²⁹⁸ de 90 grammes. Aussi n'est-il pas étonnant de rencontrer dans les documents de l'époque une confusion ou tout au moins une association entre la shât unité de valeur et le *deben* unité de poids, ce dernier pris en tant que poids d'or.

C'est ainsi que dans l'un des quatre papyrus de Kahun,

(295) GARDINER, Four papyri of the XVIII th... dont deux ont été traduits par MASPERO, J. des Savants, 1896, p. 152-155.

(296) WEILL, L'unité de valeur shat... b.

(297) GARDINER, *ibid.*, p. 28.

(298) Dans les Annales de Thoutmès III, tout l'Or, l'Argent, le Cuivre, le Lapis lazuli etc... remis en tributs aux armées égyptiennes sont pesés en *deben* et en *kit*. cf. WEIGALL, Weights and Balances a, I à XVI.

celui de Berlin n° 9785²⁹⁹ nous trouvons les indications suivantes :

2 vaches	valant	16 shât
2 veaux	—	1 <i>deben</i>

Valeur dont le total est de 2 *deben* et (....) shât.

Un autre papyrus d'une époque antérieure, nous permet heureusement de reconstituer la partie détruite du papyrus de Berlin, puisqu'il nous enseigne les rapports suivants entre les poids des métaux et leur valeur de compte :³⁰⁰

1 <i>deben</i> d'or	=	12 shât
1 <i>deben</i> d'argent	=	6 shât
1 <i>deben</i> de plomb	=	3 shât

Nous assistons donc sous la XVIII^e dynastie à la confusion de la shât, unité de compte, avec une certaine quantité de métal or ou argent et sur la base de 16 shât tendant à représenter 1 *deben* d'or.

C'est en effet à cette époque que nous commençons à trouver l'évaluation de marchandises en shât d'or ou en shât d'argent de poids évidemment différents, ce qui est particulièrement illustré par le papyrus de Boulaq n° 11, qui date de Thoutmès III, et qui nous donne le détail des marchandises remises journallement en paiement d'autres marchandises vendues ou de services rendus.

Ces marchandises livrées sont détaillées et estimées : « Tous les prix sans exceptions, sont chiffrés en shât, mais tantôt en shât purement et simplement, tantôt avec intervention de formules (or, tant de shât) ou (argent tant de shât) qui porteraient à croire à l'existence d'une shât d'or et d'une shât d'argent de valeur peut-être différente et ainsi introduiraient dans l'interprétation un élément de perturbation grave, s'il n'était pas clair très vite par bonheur, que la shât comptée en argent et la shât tout court dans le texte, représentent la même valeur unique »³⁰¹.

Ainsi sous la XVIII^e dynastie, la shât, unité de compte

(299) GARDINER, *ibid.*, p. 38. — WEILL, *ibid.*, p. 49.

(300) Papyrus Rhind, cf. EISENLOHR, Mathematic Handbuch, n° 62, Pl. XIX, p. 151-152. — CHABAS, Recherches sur les poids et mesures..., p. 323.

(301) WEILL, *ibid.*, p. 52.

est bien près de devenir un étalon monétaire, mais ce stade ne devait pas être franchi avant de longs siècles puisque l'Égypte ne connut une monnaie qu'à la conquête persane (vers 500 av. J.-C.)³⁰².

Les Égyptiens étaient partis d'une mauvaise base dans l'évaluation de la shât en tant que valeur de compte, puis de valeur métal, et s'ils avaient adopté une unité monétaire shât sur de telles données, cette unité aurait représenté un poids d'or de 7,5 gr. sans aucun rapport avec leur unité pondérale le kit qui était de 9 grammes; ce qui eût été une source continuelle de confusions.

A la lumière des renseignements contenus dans les papyrus de Kahun et dans le papyrus de Boulaq n° 11 et grâce à l'évaluation en shât de marchandises échangées, nous pouvons déterminer le nombre de grammes d'or qui devait correspondre sous la XVIII^e dynastie à la valeur de certaines marchandises ou de certains services rendus : mais dans ces sortes d'évaluation, les plus grandes réserves s'imposent étant donné l'abondance des erreurs possibles.

Aussi, à titre purement indicatif, nous signalerons les concordances suivantes :

Nature des marchandises ou travail fourni	évaluation en shât	évaluation en grammes d'or
1 journée de travail d'une servante	2 shât d'or	15 » gr. d'or
1 manteau de grosse laine	14 —	109 » —
1 serviette de toile	4 —	30 » —
1 chèvre	1/2 —	3,75 —
1 veau	1 deben d'or	90 » —
1 vache	8 shât d'or	60 » —
1 tête de bœuf	1/2 —	3,75 —
1 tête de veau	1/4 —	1,90 —
1 cruche de vin	1 —	7,50 —

(302) CHASSINAT, Monnaies Égyptiennes... b.

CHAPITRE VI.

L'économie urbaine.

Des frontières nubiennes au Delta, les rives du Nil se trouvaient jalonnées de villes et villages dont il ne reste pour la plupart que fort peu de traces, mais que nous connaissons par les monuments religieux qui sont demeurés; leur importance nous est dévoilée par les cimetières retrouvés à proximité de ces agglomérations.

En Haute Égypte : *Khénou* (Silsileh) ville composée surtout du personnel attaché aux grandes carrières de grès, *Nekheb* (El Kab), *Gebtiou* (Coptos) ville des caravaniers, *Teni* (Thinis puis Abydos), *Apou* près de la moderne Sohag, *Saouti* (Assiout) la capitale du XIII^e nôme, *Khmourou* où l'Ibis faisait l'objet d'un culte, *Per Sebek* (Crocodilopolis) dans le Fayoum. En Basse Égypte : *Mennefer* (Memphis), *Khaset* identifiée avec la célèbre Koïs, *Per Atoum* (Tell el Markhoutah) près d'Ismaïliah située alors à proximité de la mer, *Per Osiris* (Abousir), *Iounou* (Héliopolis), *Zebat Meht* (Tanis). C'était autant de villes importantes de l'Égypte pharaonique, mais aucune n'égalait *Thèbes* la capitale, ville du plus puissant des dieux : Amon.

C'est la première fois que nous voyons apparaître dans l'histoire « une grande cité jouant le rôle de capitale dans le monde, plus de mille ans avant Rome »³⁰³ et dont la population devait s'élever à cent mille âmes environ³⁰⁴.

Thèbes était divisée par le Nil en deux parties. Sur la rive Est était située la capitale proprement dite : Louqsor

(303) MORET, La Nation Égyptienne, m, p. 369.

(304) MASPERO, La vie populaire... j, p. 308. Sur Thèbes et la vie à Thèbes au temps des Pharaons : Cf. CAPART, Thèbes, La gloire d'un grand passé, 1925, d.

et Karnak avec leurs temples entourés de nombreuses habitations. Une partie considérable de la ville était occupée par le clergé d'Amon qui y jouissait d'une grande autonomie ayant ses administrations propres, ses agriculteurs et ses artisans.

L'importance économique prise par les temples et leurs administrations n'était pas spéciale à Thèbes et se rencontrait également dans les autres villes de l'Égypte.

Les inscriptions relevées sur les murs des temples et les stèles commémoratives nous relatent les nombreux dons du pharaon au retour de ses campagnes et sont pour nous autant de reflets de la richesse de ces temples.

Il faut croire, d'ailleurs, qu'antérieurement à la XVIII^e dynastie les envahisseurs durent saccager la plupart des monuments élevés à la gloire des dieux, car sous les Thoutmès et les Aménophis, depuis Soleb en Nubie³⁰⁵ jusqu'au Delta, l'Égypte nous apparaît comme un vaste chantier de constructions.

Mais le clergé d'Amon-Ra devait plus que tout autre bénéficier de la largesse des pharaons, surtout sous Aménophis III, dont le règne fut particulièrement paisible³⁰⁶. Les constructions grandioses de Louqsor et de Karnak, témoignent de cette générosité : « Une allée de sphinx conduit à la haute porte que défendent deux pylones, pareils aux tours de nos cathédrales. A la porte, devant laquelle deux obélisques s'érigent, des colosses, debout ou assis, font bonne garde. Franchissez le seuil : d'abord une vaste cour, bordée de promenoirs à colonnes ou à cariatides; au centre, un autel où brûlent les offrandes. Par un plan incliné, vous montez doucement jusqu'à la salle dite « hypostyle » : des colonnes puissantes, en plusieurs travées, soutiennent à vingt mètres au-dessus de votre tête un plafond d'énormes dalles. La foule des fidèles avait accès jusque-là pour admirer le cortège des dieux et du roi au Nouvel An, aux fêtes des saisons, aux jours fastes du culte divin et royal; on y goûtait, au sortir de

(305) BREASTED, A. R., II, § 890.

(306) Voir particulièrement le texte de la stèle de granit noir découverte par Fl. PETRIE à Thèbes. — PETRIE, Six temples, Pl. XI, XII. — BREASTED, A. R., II, § 878-892.

la cour brûlante de soleil et éblouissante de lumière, la fraîcheur et la demi-obscurité des hautes salles couvertes »³⁰⁷.

La Thèbes de la rive Est devait à l'origine se concentrer dans Karnak, mais la ville se développa considérablement sous la XVIII^e dynastie jusqu'à englober Louqsor dont le vaste temple avait attiré une population considérable.

Du côté opposé à la rive s'étendait à l'Ouest l'autre Thèbes, appelée **la ville des morts** car c'était là que tous les habitants de Thèbes, du plus grand au plus modeste, faisaient construire leur dernière demeure et que les pharaons élevaient de somptueux temples funéraires³⁰⁸.

La construction et l'entretien de ces tombes et de ces temples, les industries relevant des cultes funéraires attiraient sur place une population nombreuse qui s'était établie et donnait ainsi de la vie à cette ville des morts, sans même que l'on pût remarquer une séparation quelconque entre les tombeaux des nécropoles et les maisons des habitants³⁰⁹.

D'ailleurs les jardins funéraires³¹⁰, plus ou moins grands selon l'importance du défunt et qui s'adjoignaient aux tombes des particuliers comme à celle des rois, devaient donner à ces nécropoles un aspect tout autre et certainement plus hospitalier que l'aspect désertique actuel de cette rive Ouest.

Souvent, de leur vivant, les habitants faisaient construire leur tombe plus ou moins somptueuse selon leur rang dans la hiérarchie égyptienne. Vivaient-ils longtemps et leur situation ou la générosité du pharaon le leur permettait-elle, ils agrandissaient leur monument; mais souvent ils mouraient avant l'achèvement; c'est pourquoi nous trouvons un très grand nombre de tombes non terminées.

(307) MORET, Au temps des pharaons... i, p. 2 et 3.

(308) Par exemple le Temple de la reine Hatshepsout à Deir el Bahari et le Temple d'Aménophis III dont il ne reste plus que les colosses monolithes qui devaient en garder la porte d'entrée (les colosses de Memnon des Grecs).

(309) BRUYÈRE, Deir el Medineh, d, p. 4.

(310) MASPERO, Notes sur quelques... n, p. 107.

(311) MACKAY, The cutting and... b.

Ces tombes étaient entretenues par des confréries telles que celle des *Sotmou Ashou* sans qu'il soit possible de distinguer laquelle de leur fonction religieuse ou civile était prépondérante³¹².

Les frais d'entretien incombaient aux familles qui devaient assurer le culte funéraire de leurs morts; les tombes laissées à l'abandon étaient désaffectées puis concédées à nouveau³¹³.

Qu'il s'agisse de la partie orientale ou occidentale de Thèbes comme d'ailleurs de la plupart des villes pharaoniques de l'Égypte entière, seuls les monuments religieux ou funéraires ont subsisté depuis la XVIII^e dynastie.

Construites de matériaux légers, les habitations particulières et même les palais royaux ont presque complètement disparu. De nombreuses autres constructions aussi légères se sont élevées sur leurs ruines durant les générations qui se succédèrent et au-dessous de ces amoncellements il est difficile, pour ne pas dire impossible, de retrouver les vestiges de l'architecture civile d'autrefois.

Nous ne connaîtrions donc pas la vie domestique des contemporains de la XVIII^e dynastie s'il n'avait plu à un jeune pharaon d'établir sur un sol vierge de toute habitation une ville entière dont il fit la capitale de son empire et qui ne devait durer que pendant son règne pour ne plus jamais être habitée à nouveau par la suite.

C'est ainsi que nous pouvons puiser dans les ruines d'El Amarna de précieux renseignements sur l'économie urbaine de cette époque.

Lorsque Aménophis IV choisit cet emplacement pour y fonder sa nouvelle capitale le sol devait être inoccupé « terre n'appartenant à aucun dieu, à aucune déesse, à aucun prince, à aucune princesse »³¹⁴.

Aménophis IV fixa lui-même les limites de sa ville qui

(312) Voir supra, p. 68.

(313) Voir le texte de l'ostéon n° 5624 (2) du British Museum ERMAN, *Zwei Actenstücke aus der thebanischen Graberstadt* ap. *Sitzungsberichte der Königlich Preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1910, p. 330 à 347, traduit par BRUYÈRE, *Deir el Medineh*, b, p. 8.

(314) Stèle frontière d'Aménophis IV. — DAVIES, *The rock tombs...*, p. 29. — PEET, *Excavations at...* b, p. 172 s. En sens contraire: BORCHARDT, *Ausgrabungen...* b, 50, 9.

s'étendit sur 3 kilomètres de long et dut abriter une population d'environ 30.000 âmes³¹⁵.

La ville³¹⁶ fut habitée durant environ 13 ans, puis abandonnée complètement, ce qui nous permet sous le sable qui la recouvre d'en reconstituer le plan avec toute certitude³¹⁷.

Trois grandes voies parallèles traversent la ville du Nord au Sud. Les maisons étaient construites à l'alignement de ces trois voies et reliées entre elles par des rues perpendiculaires qui n'étaient guère que des passages.

Une des constatations les plus curieuses est l'absence de quartiers particulièrement riches opposés à d'autres quartiers pauvres. Au centre même de la ville les habitations du grand prêtre et du vizir voisinent avec celles d'ouvriers en cuir ou d'artisans du verre³¹⁸.

Toutes les constructions, riches ou pauvres, de la ville d'Aménophis IV (Akhounaton) sont faites de briques de terres crues séchées au soleil: la pierre n'était employée que rarement, pour la construction des seuils et des encadrements de porte d'entrée. Ces portes étaient le plus souvent en bois, exceptionnellement en pierre.

(315) GRIFFITH, *Excavations...* e, p. 304. Quatorze stèles limites ont été retrouvées. — PETRIE, *El Amarna*, Pl. XXXIV. — DARESSY, *Tombeaux et stèles limites de Hagi-Qandil* ap. *Rec. Tr. t. XV*, p. 36. — BREASTED, *A. R.*, II, § 946.

(316) Le site reçut la visite de WILKINSON, CHAMPOLLION, LEPSIUS, mais des fouilles ne furent entreprises pour la première fois qu'en 1883 époque à laquelle MASPERO déblaya quelques tombes taillées dans le roc. En 1891 le professeur Flinders PETRIE entreprit des fouilles dans le centre de la ville. En 1892 l'Archaeological Survey commença ses travaux sur les tombes d'El Amarna qui feront dès 1902 l'objet des publications de M. Norman de Garis DAVIES. En 1896, M. BARSANTI découvrit parmi les ruines quelques fresques actuellement au musée du Caire mais ne fit aucune publication. En 1907 la Deutsche Orient Gesellschaft obtint la concession du site. C'est alors l'époque des superbes découvertes qui enrichirent le département Egyptien du Staatlichen Museum de Berlin. Les fouilles furent exécutées avec une rare méthode dont il faut faire hommage à la mission allemande, mais la guerre devait en 1914 arrêter ces magnifiques travaux qui ne furent malheureusement l'objet que de très courtes publications parues dans le *Mitteilungen der Deutschen Orient Gesellschaft*. Après la guerre, l'Egypt Exploration Society obtint la concession du site. Les fouilles furent alors dirigées successivement par MM. PEET et WOOLLEY, qui outre le très intéressant ouvrage: « *The city of Akhenaten* » paru en 1923, publièrent dans the *Journal of Egyptian Archeology* divers rapports qui sont pour nous autant de témoignages de la remarquable exécution de ces fouilles. C'est actuellement M. PENDLEBURY qui dirige les travaux d'El Amarna et qui doit faire paraître prochainement le deuxième volume, si attendu, de « *The City of Akhenaten* ».

(317) Sur la vie à El Amarna cf.: Clara SIEMENS et Grethe AUER, *König Echnaton in El Amarna*.

(318) PEET ET WOOLLEY, *The city...* c, p. 2.

Le sol des maisons était en terre battue, mais dans les habitations plus riches, en briques crues recouvertes d'une peinture le plus souvent blanche.

De même que les tombes, les maisons en forme de rectangle étaient ordinairement orientées parallèlement au Nil³¹⁹ : elles comprenaient une entrée, une chambre à coucher, une cuisine, un escalier conduisant au toit, enfin une pièce principale, constituant un véritable « living room ».

Le plan des maisons importantes ne différait guère de celui des petites maisons que par l'adjonction de chambres supplémentaires et de loggias, les unes au Nord pour l'été, les autres à l'Ouest pour l'hiver. La pièce commune était située au centre de l'habitation, sa hauteur était supérieure à celle des autres chambres et dans la partie supérieure de son mur se trouvaient incrustées de petites fenêtres qui suffisaient à éclairer la maison entière. Ses murs étaient peints en blanc jusqu'à hauteur d'homme, sans doute pour augmenter l'intensité de la lumière; les parties supérieures, jusqu'au plafond ainsi que les portes, étaient seules décorées de dessins aux couleurs les plus vives (gouge, bleu, jaune) : « de gaies guirlandes de lis, de bleuets, et de coquelicots, entre lesquelles se trouvaient représentées des scènes de la vie des oiseaux, donnaient à ces murs une vie intense »³²⁰.

Les plafonds également peints de couleurs le plus souvent bleues étaient parfois soutenus par des colonnes de bois reposant sur des bases de pierre³²¹.

Une dalle à ablutions était placée en face d'un des quatre murs de la pièce et un ou deux emplacements rectangulaires surélevés à hauteur d'une brique devaient être spécialement affectés aux sièges et divans meublant cette pièce commune. C'était dans ce hall central que le

(319) C'est là encore un des aspects de l'importance du Nil dans la vie journalière des Égyptiens, toute activité se réglant à ce fleuve. Il s'agit ici du Nord local déterminé par le Nil et parfois tout différent du Nord magnétique.

(320) BORCHARDT, *Boruntersuchung...* a, p. 21.

(321) Le plafond de la pièce centrale de la maison de Nakht, vizir d'Akhounaton, était ainsi soutenu de 8 colonnes de bois, cf. WOOLLEY, *Excavations...* b, p. 63.

maître de maison recevait ses amis les soirs d'hiver à la chaleur d'un brasero en poterie scellé au sol³²².

Les chambres formaient la partie privée de l'habitation dont l'entrée était interdite à tout étranger; un espace était spécialement réservé pour recevoir les nattes devant servir de lit³²³.

Dans certaines maisons était aménagée une salle de bains dont l'écoulement d'eau était assuré par des canalisations souterraines³²⁴. Peut-être quelques maisons d'El Amarna étaient surélevées d'un étage, mais la question est encore à l'heure actuelle très discutée³²⁵.

Autour de la maison se trouvaient les communs et un jardin, eux-mêmes entourés de hauts murs qui isolaient chaque propriétaire de ses voisins.

Les communs étaient composés de cuisines, d'enclos spéciaux pour conserver les grains, et d'écuries ou étables.

Dans le jardin les arbres étaient plantés en alignement déterminé, leur alimentation d'eau était assurée au moyen d'un petit bassin qui était limité par une rangée de briques et entourait la base de chaque arbre³²⁶. L'eau était fournie par un puits creusé dans chaque jardin.

Ainsi, qu'il s'agisse du tracé des voies d'accès, de l'orientation de la distribution, et de l'aménagement des maisons, les constructions profanes étaient soumises, à El Amarna comme vraisemblablement dans toutes les villes de la XVIII^e dynastie, à certaines règles analogues à celles qui présidaient à la construction et à l'aménagement des monuments religieux ou funéraires.

De la ville d'Aménophis IV des routes conduisaient à travers le désert aux carrières d'Hatnoub ainsi qu'aux cimetières éloignés de la ville.

A l'est un village isolé situé entre deux groupes de tombes devait être habité par une population affectée à la construction de ces tombes. Véritable cité ouvrière qui

(322) BORCHARDT, *ibid.*, p. 22-23.

(323) PETRIE, *Tell el Amarna, c*, p. 21.

(324) PEET ET WOOLLEY, *The city...* c, pl. VI, 1.

(325) FRANKFORT, *Preliminary report...* b, pl. XXII.

(326) Procédé employé encore de nos jours en Égypte et dont on trouve une représentation dans la tombe de Merya. DAVIES, *The rock tombs...* b, pl. XXXII.

nous permet de réaliser les conditions de vie des plus humbles d'entre les fonctionnaires Égyptiens.

Ce village³²⁷ de forme carrée, entouré de quatre murs, était composé de six rues strictement parallèles bordées de chaque côté de maisons ouvrières. Chacune de ces maisons avait une façade de cinq mètres sur une profondeur de dix mètres et se trouvait composée de quatre pièces : entrée, salle commune, chambre, cuisine; un escalier conduisait au toit, lequel était en tous points semblable à ceux des habitations des modernes fellahs³²⁸. Ces maisons sont donc la réduction des plus importantes habitations de la ville même; elles obéissaient toujours à ce plan méthodique que nous retrouvons continuellement.

Mais dans les habitations ouvrières nous ne trouvons pas comme dans les maisons importantes d'endroit réservé pour la conservation des grains et marchandises de consommation courante, ce qui s'explique puisque les ouvriers étaient payés en nature à des époques fixes relativement fréquentes et qu'en conséquence ils n'avaient pas à se préoccuper d'assurer des réserves de subsistances.

Ainsi, les ruines d'El Amarna nous permettront, dans un avenir rapproché, de retracer la vie domestique des petits aussi bien que celle des grands fonctionnaires de l'époque d'Aménophis IV; et, bien mieux, c'est dans la vie familiale du pharaon lui-même que nous pourrions pénétrer; car outre le palais royal découvert en 1891³²⁹ les récents déblaiements effectués au Sud d'El Amarna dans l'actuel village d'Hagi Qandil ont mis à jour une vaste propriété royale composée d'un spacieux jardin orné d'un grand lac artificiel, d'un temple, d'une ferme, et de divers bâtiments très richement décorés. Cette propriété, (Maru Aten), devait être le lieu³³⁰ où à certains jours de

(327) PEET ET WOOLLEY, *The city...* e, p. 51 s.

(328) M. WOOLLEY attire l'attention sur l'étonnante ressemblance entre ces maisons ouvrières et les maisons rustiques des villages grecs d'Ouchak et de tous les villages de l'Anatolie occidentale.

(329) Cf. PETRIE, *El Amarna...* c. Sur la ressemblance du palais attribué à Aménophis IV avec ceux de Tiryns et Cnosse en Crète et avec les palais asiatiques de Lachis et Boghaz-Keni. Cf. WITTEMORE, *The excavation at El Amarnah*, Jour. Eg. Ar. 1926, t. XII, p. 3.

(330) M. WOOLLEY l'appelle le Petit Trianon du 14^e siècle avant J.-C., *Excavations...* b, p. 81.

l'année le roi se rendait avec les membres de sa famille et quelques amis, pour, à l'instar de ses fonctionnaires moyens, y faire « un jour heureux »³³¹ et ainsi se reposer des fatigues du pouvoir.

(331) Voir supra, p. 59

TROISIÈME PARTIE

LE RAYONNEMENT DE L'ÉCONOMIE ÉGYPTIENNE
SOUS LA XVIII^e DYNASTIE PHARAONIQUE

CHAPITRE PREMIER.

Les conquêtes pharaoniques. Leur utilité.

A l'avènement de la XVIII^e dynastie, il y avait déjà longtemps que les Égyptiens avaient noué des relations avec la Syrie, la Mésopotamie, l'Asie Mineure, les îles de Chypre et de Crète, peut-être même la Perse³³².

Mais ces relations étaient rares; et rares étaient ceux que leurs fonctions appelaient à l'étranger; aussi ces pays étaient-ils considérés avant la XVIII^e dynastie comme dangereux et pleins de mystères, ce qui fit éclore toute une littérature populaire dans laquelle l'imagination des auteurs se donnait libre cours³³³.

L'invasion des Hyksos et leur expulsion d'Égypte au début de la dynastie, devaient amener un changement dans l'orientation de la politique des pharaons Égyptiens à l'égard des peuples voisins³³⁴. La nécessité dans laquelle ils se trouvèrent de prévenir de nouvelles invasions en organisant en Syrie une région fortifiée, engagea les Égyptiens dans la politique orientale dont désormais ils ne purent se détacher.

(332) FOGÈRES, Les premières civilisations..., p. 122. — PEET, The early relations... a.

(333) Voir de l'époque d'Amenemhat 1^{er} (environ 2.000 ans av. J.-C.) le papyrus n° 1 de Berlin : « Les aventures de Sinouhit ». Trad. par MASPERO, Les contes populaires... x, p. 84-87. — GARDINER, Eine neue handschrift der Sinuhegeschichte (Berlin, Akad. 7 fév. 1907). — MORET, Rois et Dieux... j, p. 215-233. Voir également le papyrus Anastasi I, dans CHABAS, Voyage d'un Égyptien, p. 223-226.

(334) Voir supra, p. 22 et 23.

Ahmès 1^{er}, le premier pharaon de la XVIII^e dynastie fut entraîné jusqu'aux frontières des pays syriens lors de sa campagne de refoulement des envahisseurs, mais il ne semble pas qu'il ait pénétré à l'intérieur du pays, se contentant d'occuper *Sharohana*³³⁵.

Thoutmès 1^{er} inaugura les grandes expéditions en traversant avec son armée tout le désert de Syrie pour se rendre jusqu'au rivage de l'Euphrate où il érigea une stèle commémorative³³⁶. Mais cette expédition ne devait pas avoir de suite immédiate puisque le pharaon ramena ses troupes en Égypte, ne laissant que quelques postes au Sud de la Palestine³³⁷.

Cependant cette expédition dut avoir un effet psychologique considérable sur les Égyptiens eux-mêmes et également sur les populations asiatiques. Ainsi une armée égyptienne avait pu pénétrer jusqu'au cœur de pays qui n'avaient été traversés jusque là que par des marchands ou des messagers isolés !

« Ce fut, pour le peuple d'Égypte, une aventure presque fabuleuse, aux épisodes pittoresques et inouïs : il y avait en Asie des montagnes, avec de l'eau solidifiée, de la neige à leur sommet, et, plus loin, un fleuve étrange, sorte de Nil à l'envers, qui pour descendre à la mer coulait vers le sud, alors qu'en Égypte on descend le fleuve pour aller au nord et qu'on le remonte pour aller au sud »³³⁸.

C'est ainsi que toute une littérature nous a conservé³³⁹ le souvenir de cet exploit qui contribua à affermir l'autorité pharaonique.

Une inscription du Temple de Deir el Bahari³⁴⁰ mentionne une expédition de Thoutmès II, en Asie jusqu'à l'Euphrate, mais nous n'en connaissons aucun détail.

(335) Voir la stèle trouvée par LEGRAIN à Karnak, ap. An. Ant. IV, p. 27-29. — BREASTED, A. R. II, § 32. — MORET, Des clans... k, p. 308.

(336) Annales de Thoutmès III, SETHE, Urkunden... c, IV, p. 697.

(337) MORET, *Ibid.*, p. 310.

(338) MORET, *ibid.*

(339) Voir stèle de l'île de Tombos en Nubie publiée par PIEHL, Petites études égyptologiques. — LEPSIUS, Denkmafer, III, 5, a. Commentée par BREASTED, A. R., II, § 67. Voir également la stèle d'Abydos du Musée du Caire. — MARIETTE, Abydos, II, 31. — BREASTED, A. R., II, § 90.

(340) NAVILLE, Deir el Bahari, a, III, 80. — BREASTED, A. R., II, § 125. — SETHE, Untersuchungen... b, I, 40.

Les querelles dynastiques qui suivirent le règne d'Aménophis 1^{er} durent affaiblir considérablement l'autorité royale en Asie. Le royaume dont *Kadesh* était la capitale, en profita pour se révolter contre la domination égyptienne, grâce à l'aide du puissant roi du Mitanni, entraînant à sa suite toutes les provinces asiatiques, depuis la ville fortifiée égyptienne de *Zarou*³⁴¹ jusqu'à l'Euphrate.

C'est alors que **Thoutmès III**, que l'on a surnommé le Napoléon de l'Antiquité³⁴², prit en mains le commandement direct de l'armée égyptienne et entreprit en l'an 22 de son règne sa première expédition en Asie, qui devait aboutir à la conquête d'un certain nombre de villes syriennes dont *Megiddo*, après une bataille demeurée célèbre³⁴³.

Durant les 18 années qui suivirent, 16 étés furent occupés par Thoutmès III, en campagnes contre les pays d'Asie. Chacune de ses campagnes nous est relatée en détail sur la surface intérieure du mur entourant le saint des saints du grand temple d'Amon à Karnak; inscription connue sous le nom d'Annales de Thoutmès III³⁴⁴ et dont nous pouvons contrôler les textes grâce à d'autres documents contemporains³⁴⁵.

La sixième campagne de Thoutmès III, fut marquée par la prise de *Kadesh* qui constitua pour les Egyptiens une victoire sans précédent. Restait à punir le roi du Mitanni qui avait osé encourager la sédition des princes syriens. Ce fut là l'objet des deux campagnes suivantes qui aboutirent après de longues marches à la prise de *Carchémish*³⁴⁶. Ainsi après dix années de conquêtes Thoutmès III était parvenu à conquérir la Syrie entière et à étendre les limites des frontières de l'Égypte au-delà de l'Euphrate, plus loin que celles de son père Thout-

(341) CLÉDAT, Nécropole de Qantarah...

(342) CAPART, Thèbes, la gloire... d, p. 22.

(343) NELSON, The battle of Meggido, Chicago, 1913.

(344) LEPSIUS, Denkmaler, III, 30a, 31a, et b., 32. — SETHE, Urkunden... IV, 647 s. — BREASTED, A. R., II, § 391-540.

(345) Par exemple : Représentation de la tombe de Amenemhab à Cheikh abd el Gournah, VIREY, a, p. 224. — Inscriptions du couronnement de Thoutmès III. MARIETTE, Karnak, 14-16; BREASTED, A. R., II, § 131 s. — Stèle triomphale de Karnak, SETHE, Urkunden, IV, 611 s.; BREASTED, A. R., II, § 656. — Inscription n° 355 de Médamoud, DRIOTON, c, p. 56.

(346) WOOLLEY ET LAWRENCE, Carchemish, Report... c, p. 14.

mès I. Les campagnes suivantes furent dirigées contre la Naharin, la principauté de *Kadesh*, le Retennu, et toutes les autres petites principautés asiatiques qui tour à tour se révoltaient à nouveau.

L'importance et l'étendue de ces dix-sept campagnes de Thoutmès III nous sont révélées par les deux listes dressées par le pharaon lui-même dans le grand temple de Karnak, et contenant les noms des cités asiatiques conquise par lui³⁴⁷.

« L'indomptable persévérance de Thoutmès III en Asie avait bridé des populations turbulentes; l'empire égyptien était fondé. Il s'étendait, comme les textes de l'époque le disent fréquemment, de Napata au sud, jusqu'aux marais de l'Euphrate au nord; des oasis libyques à l'ouest au désert de Syrie à l'est; au-delà des pourtours de la Syrie, jusqu'au sein des îles de la Méditerranée. Tous les peuples connus des Egyptiens se disputaient l'honneur d'entretenir des relations courtoises, et d'envoyer des présents annuels, que les pharaons et leurs sujets interprétaient comme tributs de soumission »³⁴⁸.

Les souverains syriens se révoltèrent certainement à la mort de Thoutmès III³⁴⁹, car dans sa deuxième année de règne, son fils **Aménophis II** dut entreprendre une campagne de répression qui le conduisit en une chevauchée victorieuse jusqu'au centre du Mitanni³⁵⁰.

Thoutmès IV fut, au début de son règne, préoccupé par la répression des révoltes de Nubie dont le centre était Wawat où il fut astreint d'entreprendre plusieurs campagnes³⁵¹, mais il maintint néanmoins l'Empire Egyp-

(347) La première liste mentionne 119 villes, la seconde 248 villes, cf. MULLER Asie und Europa, a, p. 144, 154, 155, 287.

(348) MORET, La Nation... m, p. 301.

(349) On a prétendu que Thoutmès III aurait été le pharaon oppresseur de l'Exode. — J. W. JACK, The date of the Exodus... Sur la date de l'Exode voir : HALL, The Ancient History of the... e. — GARSTANG, Joshua, Judges... b. — OLMSTEAD, History of Palestine and Syria, b. — Rev. FRANK KNIGHT, Nile and Jourdan, 1921, 8°, 572 pp.

(350) Sur les campagnes d'Aménophis III, voir : Stèle de granit rose de Karnak découverte par Champollion : BREASTED, A. R., II, § 783-790. — MASPERO, Mythologie, p. IV, p. 197. — Stèle d'Amada, LEPSIUS, Denkmaler, III, 65a. — Stèle d'Eléphantine, BREASTED, A. R., II, § 791. — Fragment d'une chapelle de Karnak : LEGRAIN, Ann. Ant. V, 34, 35; BREASTED, *ibid.*, § 798 A.

(351) Voir l'inscription gravée dans le roc à Konosso près de Philae, BREASTED, A. R. II, § 823.

tien en ses anciennes limites après avoir réprimé quelques révoltes des princes syriens ³⁵².

Les Hittites devenant trop puissants, Thoutmès IV conclut un accord avec le roi du Mitanni, l'ancien ennemi des pharaons, et inaugura la politique des alliances.

Son fils **Aménophis III**, rencontra les mêmes difficultés en Nubie ³⁵³, mais certains documents nous laissent supposer qu'il engagea également en Asie des expéditions pour y réprimer les révoltes qui accompagnaient désormais toute succession au trône d'Égypte. Pourtant nous ne pouvons déterminer exactement s'il put maintenir l'empire égyptien en ses limites tracées par Thoutmès III. Sous le règne d'Aménophis III ³⁵⁴ les expéditions militaires semblent cependant passer au second plan et céder le pas aux négociations pacifiques entre états. Pour la première fois dans l'Histoire nous voyons apparaître une politique internationale « les civilisations orientales diverses entrent en contact et se pénètrent réciproquement » ³⁵⁵.

C'est alors qu'accède au trône le plus pacifique d'entre les pharaons, **Aménophis IV**, dont l'ambition sera de fonder un empire mondial non point en imposant la prédominance de l'Égypte par la force, sur tous les États de l'Orient, mais en créant un idéal commun entre tous les peuples au-dessus des intérêts particuliers de chacun d'eux. Comme nous le verrons ³⁵⁶ cette conception internationaliste devait trouver une opposition irréductible à l'intérieur même de l'Égypte, auprès du tout puissant clergé d'Amon. Cette opposition d'une part, la mort prématurée du pharaon ne laissant aucun héritier mâle

(352) MASPERO, dans l'ouvrage de DAVIS, *The tomb of Thoutmosis IV*, a, XIX-XXIV. — BREASTED, A. R. II, § 816-822.

(353) Stèle taillée dans le roc sur la route d'Assouan à Philae et publiée par de MORGAN, *Catalogue des Monuments...* I, 4. — Stèle de Kornosso, LEPSIUS, *Denk*, III, 82, a. — Inscription de Bubastis, NAVILLE, *Bubastis*, XXXIV, A; BREASTED, A. R. II, § 846. — Inscription de Semneh, stèle du British Museum, BIRCH, *Archaeologia*, XXIV, p. 388.

(354) Voir les documents suivants : Stèle de la victoire découverte par M. PETRIE à Thèbes. BREASTED, A. R. II, § 856 s. — Scarabée publié par M. FRASER, *Proc. Soc. Bibl. Arch.* Pl. III, p. 155. — Décoration des colonnes de Soleb. LEPSIUS, *Denkmaler*, III, 88; BREASTED, A. R. II, § 859.

(355) MORET, *La Nation...* m, p. 318.

(356) Voir infra, p. 121-123.

d'autre part, devaient faire échec à la réalisation de ce projet grandiose. Les états syriens tirèrent profit des querelles intestines pour se rendre indépendants; la fin de la XVIII^e dynastie devait entraîner avec elle la perte de l'Empire Égyptien d'Asie, qui ne retrouvera plus jamais les limites auxquelles l'avait porté le pharaon Thoutmès III.

L'occupation par les Égyptiens des provinces Asiatiques devait amener en Égypte de grandes richesses, soit sous forme de tributs imposés aux états vaincus ou de dons librement consentis par les peuples désirant vivre en bonne intelligence avec les vainqueurs; soit aussi le plus souvent sous forme d'échanges de marchandises égyptiennes contre des produits étrangers dont les Égyptiens manquaient. Ces richesses constituaient évidemment dans l'esprit du pharaon et de ses armées un encouragement aux entreprises militaires, mais cet intérêt matériel ne fut cependant jamais le mobile prépondérant des luttes engagées par les pharaons.

Ce n'était pas non plus par goût des combats, attrait de la gloire militaire ou despotisme, que les pharaons avaient ainsi étendu leur domination sur les peuples d'Asie.

L'invasion des Hyksos avait évidemment provoqué parmi les Égyptiens un mouvement national contre les asiatiques, mais ce désir de revanche n'eût pas suffi à susciter cet élan guerrier que nous constatons au début de la XVIII^e dynastie.

« Avant l'invasion des Hyksos, le Naharina, avec sa population en partie aryenne, séparait les Hittites d'Anatolie et de Cilicie, les Sémites d'Assyrie et de Chaldée et les Sémites Amorrhéens et Cananéens; après l'invasion, ces éléments divers avaient été submergés sous le flot des envahisseurs » ³⁵⁷. De la sorte le royaume du Mitanni profitant de cette désagrégation était devenu un puissant état pouvant d'un jour à l'autre couper toute communication entre l'Égypte d'une part, l'Asie Mineure et la Babylonie d'autre part.

(357) MORET, *Des clans aux...* k, p. 306.



C'est ainsi que l'occupation par les armées égyptiennes de la partie occidentale du « croissant fertile »³⁵⁸ devint pour l'Égypte une nécessité stratégique³⁵⁹.

(358) Par cette appellation de « croissant fertile ». M. BREASTED désigne les vallées verdoyantes du Jourdain, de l'Oronte, du Khabour, du Tigre et de l'Euphrate. Cf. BREASTED, *Ancient times, A history...* h, p. 101.

(359) « L'histoire nous apprendra que les Ptolémées, les Croisés, Bonaparte, Mehémet Ali, et jusqu'au général Allenby, dans la dernière guerre mondiale, ont obéi à la même nécessité : c'est toujours en Syrie-Palestine que les grands capitaines ont défendu la Porte de l'Égypte », MORET, *Des clans...* k, p. 306.

CHAPITRE II.

Les provinces Égyptiennes de Syrie et de Palestine. Leur régime de protectorat.

« La Syrie a été de toute antiquité l'une de ces régions vouées à la domination de l'étranger : la Chaldée préside parfois à ses destinées, parfois l'Égypte ou l'Assyrie, parfois la Perse, en attendant que la Macédoine et les empires occidentaux étendent la main vers elle »³⁶⁰.

Les relations entre la Syrie-Palestine et l'Égypte s'étaient établies de très bonne heure, mais il s'agissait surtout de relations commerciales, car l'Égypte trouvait dans ce pays diverses marchandises et tout particulièrement les bois qui lui manquaient³⁶¹ et que lui fournissaient les forêts, aujourd'hui disparues, mais qui occupaient alors d'immenses territoires.

La Syrie et la Palestine possédaient des ports importants qui déjà avant la XVIII^e dynastie étaient autant de bases de trafic maritime : Gaza, Joppé, Tyr, Sidon, Ras Shamra³⁶² et par dessus tous Byblos³⁶³.

A l'intérieur du pays, les villes de Sharohana, Hébron, Tounep, Beth Shemesh³⁶⁴, Beth Phelet³⁶⁵, Beth Shan³⁶⁶ et de Meggido, la place forte la plus importante, abritaient une population urbaine relativement nombreuse à laquelle s'ajoutaient les marchands nomades qui fournis-

(360) MASPERO, *Histoire Ancienne...* q, II, p. 4.

(361). — La première mention de ces bois étrangers se trouve sur la fameuse pierre de Palerme qui constitue les plus anciennes annales de l'Univers (V^e dynastie). Voir l'édition de M. H. SCHAEFFER.

(362) Les récentes fouilles de MM. SCHAEFFER et CHENET permettent d'affirmer que Ras-Shamra (l'antique Ugarit ou Zapouna) était dès le début du deuxième millénaire avant J.-C. un centre important de transit où affluaient les marchandises tant asiatiques que chypriotes et mycéniennes. Cf. DUSSAUD, *Les fouilles...* d. Cf. Syria, 1932, p. 1 à 27.

(363) MONTET, *Byblos et l'Égypte*, a et b.

(364) GRANT, *Beth Shemesh*, A. E. 1929, p. 83.

(365) PETRIE, *Beth Phelet*, A. E. 1928, p. 34.

(366) ROWE, *Beth Shan*, A. E. 1929, p. 62; *Rapport sur les fouilles...* b.; *Comparison of...* c.

saient les marchés de produits importés de Babylonie au cours de leurs transhumances ³⁶⁷.

Si l'on examine l'organisation des provinces syriennes sous la domination pharaonique, on est tout d'abord étonné de ne point rencontrer de noms égyptiens parmi ceux qui dirigent l'administration des principautés ou villes asiatiques.

C'est que le pharaon entendait utiliser l'organisation politique indigène. Il conserva donc au pouvoir ces roitelets si imbus de leur autorité, dont le très grand nombre diminuait d'autant l'étendue de leur juridiction. Dans certaines villes ce sont les *Khazani* ou « chefs de ville » indigènes pour la plupart représentants de vieilles familles sémitiques de la région ³⁶⁸. Dans d'autres villes ceux-ci sont remplacés par un conseil de notables.

Toutefois le pharaon avait le soin d'égyptianiser ces administrateurs indigènes; c'est pourquoi Thoutmès III déportait en Egypte les « enfants et les frères des grands » pour leur donner une éducation égyptienne ³⁶⁹.

« Les princes syriens, élevés en Egypte et initiés à la civilisation et à l'administration pharaonique, formaient donc une pépinière de khazani et de roitelets pour le Khrou et le Lotanou. Ainsi les Césars se préoccupèrent-ils d'éduquer à la romaine les fils des chefs germains, et les puissances modernes, qui ont des colonies ne procèdent pas autrement avec les héritiers des grandes familles indigènes des Indes ou d'Afrique » ³⁷⁰.

Ces administrateurs locaux devaient assurer au Trésor égyptien le recouvrement d'impôts fixés par l'administration pharaonique; ils étaient chargés également de l'approvisionnement des ports syriens ³⁷¹.

Ils correspondaient directement avec le pharaon mais leurs lettres étaient empreintes de la plus grande servi-

(367) BREASTED, *Ancient Times. A history of...* h, p. 103.

(368) MORET, *Au temps...* i, p. 60 s.

(369) SETHE, *Urkunden*, IV, 690. — BREASTED, *A. R. II*, § 467-84. Inscription du couronnement de Thoutmès III : MARIETTE, *Karnak*, 14-16; BREASTED, *A. R. II*, § 131 s. — Stèle de granit noir du temple de Menephtah : PETRIE, *Six temples...* Pl. XI, XII; BREASTED, *A. R. II*, § 885.

(370) MORET, *Des clans...* k, p. 327.

(371) *Annales de Thoutmès III (8^e campagne)*. BREASTED, *A. R. II*, § 483.

lité ³⁷² et se terminaient le plus souvent par ces mots qui suffisaient à définir leur rôle vis-à-vis de la royauté pharaonique : « Je suis le serviteur du roi, le chien de sa maison, je garde tout le pays de X... pour le roi, mon seigneur » ³⁷³.

Pour affermir son autorité ou pour régler une difficulté, le pharaon adressait auprès des administrateurs locaux des **messagers royaux** ³⁷⁴, les *rabizou* des lettres d'El Amarna, dont quelques-uns étaient des personnages considérables. Ces messagers royaux semblent avoir joué un rôle non seulement administratif mais également judiciaire auprès des petits états syriens rivaux. Ils surveillaient la bonne exécution des ordres de leur roi; on les appelait : « la bouche, les yeux et les oreilles du pharaon » ³⁷⁵.

Le pharaon devait occuper quelques points stratégiques, et chacune des provinces syriennes devait entretenir à ses frais une armée locale, parfois encadrée de quelques archers ou charriers égyptiens, mais formée d'éléments indigènes. Ces armées locales veillaient à la sécurité des routes commerciales, mais leurs effectifs étaient parfois insuffisants pour assurer l'ordre public; aussi les lettres d'El Amarna abondent-elles en demandes d'appui militaire adressées au pharaon par les princes indigènes.

Ainsi les petits états syriens conservaient une certaine indépendance les uns vis-à-vis des autres; mais les rivalités inévitables entre rois indigènes ou Khazani dégénéraient souvent en conflits, que le pharaon était appelé à régler sur la demande même des intéressés. Ces désaccords entre roitelets servaient la politique du pharaon qui devenait ainsi l'arbitre des querelles locales, ce qui augmentait encore son autorité.

Dans l'administration des provinces égyptiennes d'Asie,

(372) Voir BREASTED, *A history of Egypt...* j, fig. 147.

(373) MORET, *ibid.*, p. 329.

(374) C'est ainsi que Thoutii est appelé : « délégué du roi en tout pays étranger... préposé aux contrées étrangères ». BIRCH, *Mémoire sur une patère...*, cité par VIREY, *Tombeau de Rekhmara*, b, p. 9-10.

(375) SETHE, *Urkunden*, IV, p. 399 s.

nous ne remarquons donc aucune oppression des vainqueurs sur les vaincus, mais au contraire nous assistons pour la première fois dans l'histoire à l'application, la plus libérale, d'un véritable régime de protectorat³⁷⁷.

CHAPITRE III.

Les Egyptiens en Nubie, au Sinaï et au pays de Pount.

Les querelles dynastiques qui se prolongèrent durant deux siècles à la fin de l'Ancien Empire Egyptien³⁷⁸ avaient affaibli considérablement le prestige de l'Égypte auprès des peuples environnants; aussi les populations nubiennes du Sud en avaient profité pour envahir toute une partie de la Haute Égypte.

Ce fut aux pharaons de la XII^e dynastie qu'incomba la mission de rendre à l'Égypte ses anciennes frontières; mieux, ils la reportèrent encore plus au Sud et firent de la Nubie une province égyptienne.

En outre, pour préserver l'Égypte de nouvelles invasions de ces peuplades sud, les Senousrit et les Amenemhat construisirent tout un système de fortifications. C'est ainsi que 14 villes fortifiées dont Semneh, Bouhen, Koummeh, et Kouban, défendaient l'entrée des vallées qui la plupart menaient aux mines d'or.

Mais les invasions des Hyksos devaient à nouveau séparer ces provinces nubiennes de l'Égypte. Il semble même que les nubiens s'allièrent aux Hyksos.

Aussi dès le refoulement des envahisseurs vers l'Asie, les premiers pharaons de la XVIII^e dynastie s'attaquèrent au sud³⁷⁹ et après plusieurs campagnes entreprises par ses prédécesseurs, Thoutmès I se rendit maître de la Nubie, reportant les frontières de l'Égypte jusqu'à Napata, près de la quatrième cataracte.

Quelques révoltes se produisirent par la suite, comme celle de la région de Wawat³⁸⁰; mais purement localisées

(378) Voir supra, p. 21.

(379) Voir l'inscription d'Ahmès 124 : SETHE, Urkunden, IV, 1; BREASTED, A. R. II, § 6.

(380) Voir l'inscription de Konosso (époque de Thoutmès IV). BREASTED, A. R. II, § 823.

(377) Cf. DELATTRE, Le pays de Canaan... m. — HOGARTH, Egyptian Empire in Asia...

elles furent promptement maîtrisées³⁸¹, de sorte que la Nubie fit partie intégrante de l'Égypte sous la XVIII^e dynastie.

La Nubie qui sous Aménophis II s'étendait de Nekhebt (El Kab) à Napata, était composée d'un certain nombre de districts qui jouissaient peut-être d'une certaine autonomie, mais l'ensemble du pays fut gouverné par un fonctionnaire égyptien, sorte de vice-roi, nommé par le pharaon et appelé : « *prince royal de Koush* »³⁸².

L'importance de cette fonction devait être considérable puisque vers la fin de la XVIII^e dynastie, sous le règne de Toutank Amon l'administration de Koush fut confiée à deux Vice-Rois³⁸³.

Qu'il s'agisse de biographies contenues dans les tombes, d'inscriptions sur les murs des temples nubiens, ou plus souvent même d'ex-voto gravés sur les rochers pour commémorer certains événements, de nombreux documents nous renseignent sur la vie des « princes de Koush » qui se succédèrent sous la XVIII^e dynastie : Thure³⁸⁴ (1549-1537), Seni (1537-1501 ?), Nehi³⁸⁵ (1501-1453), Wesersatet (1453-1420 ?), Amenhotep (1420-1410 ?), Mermose³⁸⁷ (1410-1370), Dhutmose (1370-1358) et Huy³⁸⁸ (1358-1350).

Le Vice-roi devait avant tout assurer l'ordre public sans lequel toute prospérité était impossible; mais il devait aussi veiller à la rentrée des impôts qui sous forme de marchandises fournissaient à la métropole certains

(381) Voir l'inscription sur la route d'Assouan à Philae (révolte sous Thoutmès II), BREASTED, A. R. II, § 119.

(382) REISNER, The Viceroys of Ethiopia, J. E. A., t. VI, 1920, p. 28 et p. 73.

(383) Voir la biographie de la tombe de Huy vice roi de Koush. LEPSIUS, Denkmaler, III, 115-118, Text III, 301-6; BREASTED, A. R. II, § 1019-1041.

(384) Thure fut le premier vice-roi de Koush sous Thoutmès I^{er}. Sa biographie figure sur le mur Sud du temple de Thoutmès III à Semneh : LEPSIUS, Denkmaler III, 47 c.; BREASTED, A. R. II, § 61. Voir également les deux inscriptions de l'île de Sehel : BREASTED, *ibid.*, § 75-76; et celle d'Assouan, BREASTED, *ibid.*, § 77.

(385) Deux ex-votos à Buhen : RANDALL-MACIVER et WOOLLEY, Buhen..., p. 23 et p. 41. Inscriptions de Semneh : FOUCAUT, Sphinx, 13, 1910, p. 144; BREASTED, A. R. II, § 651-652.

(386) Cf. WOLF article ap. Zeit. für äg. Spr. LIX, p. 157.

(387) Inscription de Semneh (stèle du British Museum) : BIRCH, Archaeologia, xxxiv, p. 388; BREASTED, A. R. II, § 851.

(388) Voir supra note 383.

produits dont l'Égypte manquait. Ainsi : l'ébène³⁸⁹, l'ivoire et jusqu'au miel³⁹⁰ parvenaient de Nubie en Égypte, soit à titre d'impôt, soit en échange de marchandises égyptiennes.

Mais c'était particulièrement l'or de Nubie³⁹¹ que les pharaons convoitaient non seulement pour leurs propres besoins, mais pour répondre aux demandes continues des souverains d'Asie et s'en servir comme valeur d'échange.

Aussi la région des mines de Kouban était-elle toute particulièrement l'objet de la sollicitude du gouvernement pharaonique et de nouvelles places fortifiées furent ajoutées à celles construites par les pharaons de la XII^e dynastie.

C'est l'un des signes caractéristiques de la plupart des villes de la région comprises entre la première et la quatrième cataracte, que de posséder des restes de constructions militaires³⁹² qui indiquent bien l'importance de la Nubie, aux yeux des Égyptiens, tant du point de vue stratégique que commercial.

L'existence de ces moyens de défense devait suffire à éloigner toute velléité d'attaque de l'étranger ou de révolte des indigènes; et la Nubie traversa durant la XVIII^e dynastie une période de paix et de prospérité qu'elle n'avait pas connue aux époques antérieures, si l'on en croit les monuments qui nous ont été conservés³⁹³.

Ce fut l'or qui attira les Égyptiens en Nubie, mais au Sinaï ce fut le cuivre.

Les mines de cuivre du Sinaï furent conquises dès les premiers rois thinites et ainsi « la plus ancienne autocratie connue, en s'emparant des régions minières du Sinaï dont elle avait besoin, commença il y a quelques 5.300 ans, la

(389) LORET, L'ébène chez les Égyptiens, R. T. 6, p. 125.

(390) LEFEBURE, L'abeille en Égypte... a; MACKAY, On the use of BEES-WAX... a.

(391) Voir supra p. 62.

(392) Ainsi à El Kab, Bouhen, Semneh, Jhouthem, Soleb, Tombos.

(393) Sur les fouilles en Nubie, voir : BREASTED, The monuments of Sudanese Nubia (1906-7); REISNER, Rapport sur les fouilles de Kerma, ap. Bulletin du Musée de Boston, déc. 1915; Rapport sur les fouilles de Napata (1915-1916) ap. dans le même bulletin, juin 1917. Rapport sur les fouilles de Semna, A. E. 1929, p. 89. — GRIFFITH, The Oxford Excavations in Nubia, ap. An. of Arch. and Anthr. VIII-X, Liverpool, 1921-3. — DUNBAR, Compte rendu des fouilles de Sarra, A. E. 1932, p. 14.

longue carrière des agressions cupides, des guerres dites économiques, qui sont la contre-partie de la civilisation »³⁹⁴.

On a donné une très grande importance à ces mines de cuivre qui auraient joué un rôle considérable dans l'économie antique³⁹⁵, mais cependant ces gisements cuprifères ne furent jamais très riches³⁹⁶. Toutefois on peut affirmer que : « le Sinaï a été un des lieux du monde où fut inventée la métallurgie »³⁹⁷.

Les inscriptions gravées sur les rochers de la région minière de Wady-Maghara et de Sarbut el Khadem (Sé-rabit) nous renseignent abondamment sur l'occupation égyptienne du Sinaï, des premières à la XIX^e dynastie, et nous prouvent que durant la XVIII^e dynastie les gisements cuprifères de la presqu'île étaient encore exploités³⁹⁸.

C'était d'ailleurs l'administration pharaonique qui exploitait elle-même ces mines et de nombreux fonctionnaires hiérarchisés y étaient attachés³⁹⁹. Cependant, étant donné le développement considérable de l'industrie égyptienne, il est certain que ces mines du Sinaï passèrent au second plan sous la XVIII^e dynastie et que la plus grande partie du cuivre utilisé devait provenir de l'île de Chypre⁴⁰⁰.

Au contraire de la Presqu'île du Sinaï et de la Nubie facilement identifiable, le **pays de Pount** dont il est fait mention dans tant de textes égyptiens n'a pas été jusqu'ici très exactement délimité. Il constituait ce qu'on est en mesure d'appeler les « échelles de l'encens » et devait être situé au sud de la mer Rouge, comprenant les côtes de Somalis, l'Abyssinie et peut-être même le Yémen.

(394) MORET, Des clans... k, p. 204.

(395) BERTHELOT, Compte rendu de l'Académie des Sciences, août 1896.

(396) MORGAN, L'humanité préhistorique, Paris 1921, p. 123.

(397) MORET, Des clans... k, p. 202. En sens contraire : MORGAN, De l'importance supposée... a, p. 283. C'est toute la question des origines de la civilisation de l'Égypte qui sépare ces savants auteurs !

(398) PETRIE, Researches in Sinaï, 1906. — WEILL, Recueil des inscriptions égyptiennes du Sinaï. — GARDINER ET PEET, Inscriptions of Sinaï. — LINA ECKENSTEIN, Moon cult in Sinaï, a. The God Spot...

(399) M. PETRIE ne distingue pas moins de 25 grades dans la hiérarchie des fonctionnaires égyptiens affectés à l'exploitation des mines du Sinaï. — PETRIE, Researches in Sinaï..., p. 110.

(400) Voir supra, p. 62, n. 192.

Ce pays était considéré par les Égyptiens comme une sorte de paradis terrestre, fournisseur, bien antérieurement à la XVIII^e dynastie, d'or, d'ivoire, mais surtout d'aromates de toutes espèces et particulièrement d'« *anti* », dont ils faisaient une très grande consommation pour les services des cultes religieux et funéraires.

« Comme avec les pays avoisinants, le commerce de l'Égypte avec Pount n'était pas le fait d'entreprises particulières mais se faisait toujours sous les auspices du gouvernement. Ces expéditions qui étaient considérées comme des événements marquants, se faisaient par mer, et le roi devrait fréter pour cela une vraie flotte, qui partait d'un point quelconque de la Mer Rouge, emportant avec elle les marchandises égyptiennes de toute sorte, qu'elle troquait sur les côtes de Pount contre des produits du pays; ceux-ci à leur arrivée en Égypte, étaient considérés comme un tribut, un témoignage de vassalité des peuplades qui, en réalité, n'avaient jamais été soumises aux Pharaons »⁴⁰¹.

La plus célèbre de ces expéditions est assurément celle qui sous la XVIII^e dynastie fut entreprise par la reine Hatshepsout sur le conseil d'un oracle d'Amon, durant la 9^e année de son règne, et qui nous est relatée en détail sur les bas-reliefs du Temple de Deir el Bahari⁴⁰² seules sources de renseignements que nous possédions sur les régions de Pount⁴⁰³.

Une stèle trouvée au Sinaï et datant de l'an 26 d'Aménophis III, nous indique qu'un fonctionnaire égyptien Pnehasi, avait pour fonctions « de se rendre sur les deux côtes de la mer Rouge pour rassembler les prodigieuses marchandises de Pount et pour y recevoir les gommés aromatiques, tribut de pays inconnus »⁴⁰⁴.

La qualité du personnage⁴⁰⁵ nous fait conclure à l'importance tenue encore vers la fin de la XVIII^e dynastie

(401) JEQUIER, Matériaux pour servir... p. 142 s.

(402) ERMAN, Life in Ancient Egypt, 505 ss. — MASPERO, Histoire Ancienne, II, 247-253. — NAVILLE, Deir el Bahari, III, 72, 73, Pl. LXIX et s. — BREASTED, A. R. II, § 246 s.

(403) MASPERO, Les Égyptiens sur la mer d'Erythrée...

(404) GARDINER ET PEET, Inscriptions of Sinaï, I, Pl. LXVI.

(405) LEEDS, Alabaster vases of the new kingdom... — DAVIES, The Rocktombs... b.

par les importations des produits de Pount, qui, à l'instar de tout le commerce extérieur égyptien, semblent s'être toujours effectuées par l'intermédiaire de l'administration royale.

CHAPITRE IV.

Les relations des pharaons avec les grands royaumes d'Asie et les moyens de leur politique de rapprochement.

La domination des Hyksos en Egypte et des Kassites en Babylonie affaiblit durant un temps ces deux pays, mais aida au développement de la vie politique et de la civilisation des royaumes d'Asie⁴⁰⁶.

A l'avènement de la XVIII^e dynastie quatre grands rois se disputaient l'hégémonie dans le Proche Orient : les rois de Babylone, d'Assyrie, du Mitanni et des Hittites. Les relations des pharaons égyptiens avec ces souverains nous sont révélées par la Correspondance d'El Amarna⁴⁰⁷ qui « témoigne de l'existence déjà ancienne et traditionnelle d'un langage diplomatique dont les termes presque inchangés, sont restés en usage dans nos chancelleries »⁴⁰⁸.

La politique pharaonique vis-à-vis de ces souverains fut durant tout le cours de la XVIII^e dynastie une politique de conciliation et de paix. Les échanges commerciaux contribuaient à entretenir de bons rapports entre l'Egypte et les grands royaumes d'Asie; des traités officiels devaient également consacrer des relations amicales entre les pharaons et certains de ces royaumes; pour donner plus de force à ces traités les pharaons n'hésitèrent pas à épouser des princesses babyloniennes ou mitanniennes⁴⁰⁹, ce qui constitua une rupture radicale avec toutes les traditions de l'Egypte. Enfin il n'est pas jusqu'aux rivalités entre états asiatiques, comme celle qui mettait aux prises la Babylonie et l'Assyrie, qui ne furent mises à profit par les pharaons.

(406) ROSTOVITZ, History of the world... I, p. 65.

(407) OLMSTEAD, Near East Problems... a.

(408) MORET, Des clans... k, p. 332.

(409) DELATTRE, Mariages princiers en Egypte... k.

Quand Thoutmès III commença sa première campagne d'Asie les possessions égyptiennes de Syrie devaient être en partie perdues, vraisemblablement sous l'influence occulte du royaume des Hittites qui prenait alors un développement considérable. Dès cette époque l'Égypte était en relations diplomatiques avec la Babylonie, l'Assyrie et même le royaume des Hittites.

Thoutmès III consigna dans ses Annales la réception de « tributs » d'Assour lors de sa deuxième campagne, mais ce devait être des présents envoyés spontanément par le roi d'Assyrie à la suite d'alliances conclues avec l'Égypte, car à cette époque les Hittites et la Babylonie sont sans doute ligüés contre l'Égypte et l'Assyrie.

Sous Aménophis II le Mitanni qui jusqu'alors semblait ignorer l'Égypte⁴¹⁰ s'allia au pharaon, ce qui ne l'empêcha cependant pas d'envahir l'alliée de celle-ci, l'Assyrie⁴¹¹.

Cette alliance de l'Égypte et du Mitanni devait être consolidée peu après par le mariage de la fille d'Artatama roi du Mitanni avec Thoutmès IV⁴¹².

C'est alors également que les relations de l'Égypte et de la Babylonie deviennent amicales⁴¹³.

Aménophis III, après avoir épousé une princesse babylonienne épousa également une princesse mitannienne⁴¹⁴ qui était en même temps sa cousine. Le pharaon égyptien était alors en excellents termes avec le souverain d'Assyrie; puisqu'il lui faisait parvenir de l'or⁴¹⁵, mais cela n'empêcha pas son cousin mitannien Tushratta de piller Ninive et d'y profaner la statue vénérée d'Ishtar⁴¹⁶.

A la même époque Aménophis III présidait aux destinées de la Syrie; le roi de Babylone ne cessait de lui demander du métal or⁴¹⁷, et le roi d'Alasia le suppliait de ne pas s'allier aux Hittites⁴¹⁸. Sa situation était donc pré-

(410) BREASTED, A. R. II, § 317.

(411) Keilschrifttexte aus Boghazkoï, I, 1.

(412) Lettre de Tell el Amarna, KNUDTZON, n° 29.

(413) Lettre, *ibid.*, n° 16.

(414) BREASTED, A. R. II, 347 et lettre *ibid.*, n° 4.

(415) Lettre de Tell el Amarna, KNUDTZON, n° 16.

(416) Lettres... *ibid.*, KNUDTZON, n° 23.

(417) Lettres... *ibid.*, KNUDTZON, n° 1 et s.

(418) Lettre... *ibid.*, KNUDTZON, n° 35.

pondérante dans tout le monde oriental et il jouissait d'une autorité incontestable.

Si l'on en croit deux lettres adressées par le roi des Hittites à son successeur au trône d'Égypte⁴¹⁹, Aménophis III aurait en outre contracté un traité d'alliance avec les Hittites, ce qui est étrange, si l'on songe aux rivalités qui existaient alors entre le roi des Hittites et l'allié du pharaon, le roi de Mitanni.

Au même moment pourtant les Hittites et le royaume du Mitanni s'engageaient dans une lutte qui devait se terminer par la victoire des Hittites.

Lorsque Aménophis IV, qui lui aussi avait épousé une princesse mitannienne⁴²⁰, accéda au trône d'Égypte, le roi des Hittites Shuppiluliuma lui adressa ses souhaits⁴²¹, mais il semble que le pharaon n'ait donné aucune suite à cette avance; c'est alors que nous assistons à la main mise des Hittites sur la Syrie. La correspondance d'El Amarna est pleine d'échos de cette invasion, que ne cessa d'annoncer Azirou prince d'Amouri en des lettres qui ne manquent pas de pathétique⁴²².

C'est alors que l'Assyrie secoue le joug mitannien; dès lors elle traite en égale avec Aménophis IV⁴²³, ce qui n'a pas l'heur de plaire à Bournabouryash roi de Babylone, qui bien à tort s'attribue des droits de suzeraineté sur l'Assyrie⁴²⁴.

En résumé, durant tout le cours de la XVIII^e dynastie la plupart de ces rois d'Asie, petits ou grands, nous semblent préoccupés de leurs petits intérêts matériels, vivant au milieu d'intrigues et fort peu respectueux des accords intervenus.

Au-dessus de tous, le pharaon d'Égypte apparaît non seulement en arbitre, mais également en dispensateur de richesses: « A défaut de femmes⁴²⁵ — les princesses

(419) Lettres... *ibid.*, KNUDTZON, n° 41 et 42.

(420) Lettre... *ibid.*, KNUDTZON, n° 29.

(421) Lettre... *ibid.*, KNUDTZON, n° 41.

(422) Lettres de Tell el Amarna, WINCKLER, n° 31 à 40.

(423) Lettres... KNUDTZON, n° 16.

(424) Lettres... KNUDTZON, n° 9.

(425) Voir la lettre de Bournabouryash roi de Babylone, reprochant au roi d'Égypte de lui refuser en mariage une princesse égyptienne, WINCKLER, n° 3.

égyptiennes étant de trop haut vol pour les étrangers —, Pharaon envoyait, le plus souvent, de l'or à ses cupides alliés. Là était le secret de l'influence invincible de l'Égypte, la rançon de toutes les déceptions. « Envoie-moi de l'or... autrefois ton père envoyait à mon père beaucoup d'or... il faut que tu m'en envoies dix fois plus !... ». Tel est le refrain perpétuel, peut-être le seul sujet véritable, des lettres adressées aux pharaons »⁴²⁶.

(426) MORET, La Nation... m, p. 311.

CHAPITRE V.

L'Égypte et les Iles Méditerranéennes.

Les Égyptiens étaient en relations avec le monde égéen⁴²⁷ bien avant la XVIII^e dynastie, puisqu'on retrouve de la poterie égéenne dans les ruines de Kahoun, parmi les vestiges de la XII^e dynastie⁴²⁸; bien mieux, des peintures murales datant de l'Ancien Empire Égyptien nous représentent l'arrivée en Égypte de commerçants mycéniens⁴²⁹.

Par : « *Peuples au-delà des mers* » les Égyptiens désignaient tous les habitants de la Mer Egée, mais à l'avènement de la XVIII^e dynastie, ils commençaient à distinguer les Keftiou ou Crétois, des habitants d'Alasia (Chypre) et des Mycéniens.

Les Keftiou (Crétois)⁴³⁰ jouèrent dans le monde oriental de la XVIII^e dynastie un rôle de tout premier plan, du fait qu'ils s'étaient assurés, par leur flotte puissante, l'empire de la mer : « ...ils étaient les maîtres de la Méditerranée en ce sens qu'il ne s'y faisait, pour ainsi dire, pas d'échanges où ils ne fussent intéressés. Ces rouliers des mers ne se contentent pas de chercher partout les matières premières dont ils ont besoin, de fournir partout les produits de leur industrie et de leur art. Pourvoyeurs des nations civilisées et des peuplades barbares ils sont toujours prêts à faire encore office de courtiers. Ils transportent en

(427) Cf. DUSSAUD, Les civilisations préhelléniques... b, p. 282 s. — HALL, The ancient history of the... e, p. 291 s. — HALL, The relations of Aegean... f.

(428) PETRIE, Illahun, Kahun et Gurob, 1891. — HALL, Aegean archeology, g.

(429) MAX MULLER, Neue Darstellungen « mykenischer » Gesandter und phönizischer Schiffe in altägyptischen Wandgemälden, Berlin 1904.

(430) Sur les Keftiou, cf. : HALL, Keftiu and the... b. The discoveries in Crète... c. The people of the sea... i. — WAINWRIGHT, Keftiu people a. Keftiu... c. — FIMMEN et REISINGEN, Die kretisch mykenische Kultur, Leipzig, 1921.

Egypte les bois du Liban et les lingots d'Alasia, en Argolide les faïences égyptiennes et l'ivoire. Ils répandent le cuivre cyprïote jusqu'en Sardaigne et distribuent l'étain d'Espagne à tous les pays qui, à leur exemple, se mettent à faire du bronze. Chaque fois que dans un site, tant reculé qu'il soit, on découvre un morceau de bronze ou un tesson antérieur au XIV^e siècle et de provenance orientale, on peut se demander si, pour venir jusque là, cette marchandise n'a pas un moment passé par des mains de Crétois »⁴³¹.

Ainsi la Crète était une véritable thalassocratie, la première qui ait existé dans le monde.

Ce commerce maritime lui donnait une prospérité considérable si l'on en juge par les ruines de ses principales villes et tout particulièrement de Cnosse⁴³².

Les Crétois⁴³³ dominaient alors les Achéens installés en Grèce⁴³⁴, qui leur payaient tribut; et ils mettaient en commun leur science de la navigation. Mais vint un jour où les **Mycéniens**, las de la domination crétoise, en secouèrent le joug et concurrencèrent le commerce maritime crétois : « De leur côté les pharaons jugeaient conforme à leur intérêt politique et commercial de se passer des Kefti pour entrer en relations directes avec les peuples du « pourtour ». Les rois de Mycènes reçurent à maintes reprises des objets en verre et en faïence, marqués aux cartouches d'Aménophis II, puis d'Aménophis III, et répondirent par des envois de beaux vases. Ces cadeaux sont de véritables documents d'histoire diplomatique. Ils annoncent un événement considérable : le soulèvement du monde mycénien contre la Crète qui l'avait converti et transformé, un choc en retour qui allait détruire la puissance de Cnosse »⁴³⁵.

Que se passa-t-il exactement ? Y eut-il une grande bataille navale au cours de laquelle les galères du roi cré-

(431) GLOTZ, *La civilisation égéenne...*, p. 261.

(432) EVANS, *The Palace of Minos at Knossos*.

(433) Cf. GLOTZ, *La civilisation égéenne...*, p. 60-67.

(434) Sur les rapports entre les Achéens et les Crétois dans l'histoire de la Grèce primitive, voir la très intéressante étude de M. Clark HOPKINS, *The early history of Greece*, ap. *Yale Classical Studies*, Vol. II, p. 117-183.

(435) GLOTZ, *ibid.*, p. 62.

tois Minos furent anéanties par les longs navires Mycéniens ? La dynastie locale régnante fut-elle victime d'une révolte de la population crétoise ? Ou les villes crétoises furent-elles détruites par un tremblement de terre ?... Nous ne le saurons sans doute jamais; toujours est-il que sous le règne d'Aménophis III, il n'est plus question de la Crète, qui se trouvait alors complètement anéantie⁴³⁶.

C'est alors que les Cyprïotes deviennent les médiateurs entre les Egyptiens et les Mycéniens⁴³⁷.

Le royaume d'Alasia devait comprendre, non seulement Chypre avec ses riches mines de cuivre, mais également les côtes de l'actuelle Cilicie.

Les Egyptiens se fournissaient auprès des Cyprïotes de ce cuivre devenu indispensable à leurs industries en plein développement. « Dans les tombeaux thébains, défilent les porteurs de ces lingots, ou saumons de métal, dont la forme rectangulaire caractéristique est bien celle des « saumons » retrouvés sur place à Chypre »⁴³⁸.

Les lettres du roi d'Alasia au pharaon témoignent des bonnes relations qui existaient entre les souverains; aussi, au pharaon qui se plaint d'actes de brigandage, le roi d'Alasia proteste de sa bonne foi et de son innocence, en des termes pleins d'humilité, qui semblent démontrer sa dépendance vis-à-vis du pharaon d'Égypte⁴³⁹.

(436) PENDLEBURY, *Egypt and the Aegean...* a, p. 90.

(437) HALL, *The oldest civilisation of Greece...* a, p. 185.

(438) MORET, *Des clans...* k, p. 339. Cf. DUSSAUD, *Les civilisations préhelléniques...* b, p. 249.

(439) *Lettres de Tell el Amarna*, WINCKLER, n° 11 et 12; BEZOLD, n° 6.

LA REVOLUTION D'AMENOPHIS IV
OU
LA PREMIERE TENTATIVE D'INTERNATIONALISME
CONCLUSIONS

Grâce aux brillants exploits militaires de Thoutmès III et à l'intelligence diplomatique d'Aménophis III, l'Égypte était devenue l'état prépondérant de tout l'Orient classique.

Mais la prospérité qui en résultait avait pour conséquence l'enrichissement et le développement considérable du clergé d'Amon, dont l'appétit était toujours insatiable, et qui exerçait presque un contrôle sur le pharaon lui-même.

« Depuis le règne d'Hatshepsout, le « premier prophète d'Amon » commande aux quatre classes des prophètes du dieu, et à tous les prophètes des temples de Haute et Basse Égypte; il est devenu un « pape » en Égypte. Il administre aussi les immenses biens, non seulement d'Amon, mais de tous les dieux, dans tous les temples. La femme du grand prêtre, à Thèbes, s'appelle « la grande concubine d'Amon » et rivalise presque avec la reine, qu'elle remplace dans la théogamie rituelle, de même que le premier prophète « entre » dans le sanctuaire, aux lieu et place du Pharaon »⁴⁴⁰.

Déjà Thoutmès IV et Aménophis III avaient manifesté leur désir de s'émanciper de la tutelle des prêtres d'Amon en se rapprochant des prêtres d'Héliopolis, mais ce n'était là qu'un timide essai de retour vers le passé⁴⁴¹.

(440) MORET, *La Nation...* m, p. 427.

(441) Cf. Stèle 826 du British Museum. PIERRET, *Recueils relatifs...* 1870, I, p. 70. — MORET, *Le Nil...* I, p. 368-370. — Inscription gravée sur un panneau d'une boîte British Museum, n° 38272. — GLANVILLE, *Some notes on material...* c, p. 5.

C'est dans une atmosphère de lutte latente contre le clergé d'Amon qu'Aménophis IV succéda à son père à l'âge de treize ans⁴⁴².

Les premières années de son règne durent être dirigées par sa mère Tiyi, mais il semble que dès l'âge de seize ans il gouverna tout seul.

De sang mélangé, à la fois aryen, thébain et syrien, Aménophis IV ne ressemblait physiquement à aucun de ses prédécesseurs; il présentait un aspect efféminé auquel s'ajoutait une curieuse déformation du crâne, de caractère hydrocéphale.

Son âme était « d'un mystique, son esprit d'un esthète, son ardeur d'un néophyte »⁴⁴³.

Dès la quatrième année de son règne⁴⁴⁴ Aménophis IV engage la lutte contre le clergé d'Amon. Elle dut commencer par la fermeture de tous les temples d'Amon et la suppression du clergé qui y était attaché et qui dès lors se trouve incorporé dans la hiérarchie égyptienne.

Mais c'est alors qu'apparaît en Aménophis IV le grand réformateur religieux.

Aux lieu et place d'Amon et de sa triade, il prétend installer Aton père de la création, l'Unique dieu. Désormais il arbore un nouveau nom **Akhounaton** (la gloire d'Aton) et, bien mieux, pour bannir jusqu'au souvenir d'Amon et de ses prêtres, il crée une nouvelle capitale Akhoutaton (El Amarna)⁴⁴⁵; mais il se garda bien de donner les dépouilles des clergés d'Amon au nouveau clergé d'Aton, car c'eût été créer à nouveau une puissance cléricale; aussi s'intitule-t-il lui-même « premier prophète d'Aton », chargé d'administrer les biens religieux.

La doctrine religieuse d'Aménophis IV — Akhounaton

(442) Les auteurs ne sont pas tous d'accord sur l'âge d'Aménophis IV lors de son accession au trône. Cf. SETHE : *Beitrag zur... d.* Nous avons adopté les dates indiquées par : WEIGALL, *The life and time of... d.* Voir également du même auteur, *The Mummy of... a.*

(443) HANOTAUX, préface à MORET, *La Nation...* m, p. XXIX.

(444) M. TOWERS prétend qu'à la lumière des lettres d'El Amarna (WINGLER, 16, 17, 18, 19 et 20) on peut affirmer qu'Aménophis IV était monothéiste avant même son accession au trône. Cf. TOWERS, *Was Akhenaten... a.*, p. 97.

(445) Voir supra, p. 88 et s.

nous est révélée par l'Hymne à Aton qu'il rédigea lui-même en ces termes :

« Tu te lèves bellement à l'horizon (oriental) du ciel ô Aton, initiateur de vie !... Te reposes-tu dans l'horizon occidental ? Alors, la terre est dans les ténèbres, comme morte... Mais l'aurore vient; tu poins à l'horizon, tu rayannes, Aton du jour ! Les ténèbres se dissipent quand tu lances tes traits. Les Deux Terres sont en fête; les hommes s'éveillent, sautent sur leurs pieds; c'est toi qui les fais se lever. Ils se lavent les membres, prennent leurs vêtements. Leurs mains adorent ton lever : La Terre entière se met au travail. Tous les animaux sont satisfaits de leur provende; les arbres et les plantes croissent; les oiseaux volent hors de leurs nids, les ailes (levées) en adoration de ton Ka. Tous les animaux sauvages bondissent; tout ce qui vole, et tout ce qui voltige, revit quand tu te lèves pour eux. Les bateaux descendent et remontent le fleuve, car tout chemin s'ouvre quand tu te lèves. Les poissons du fleuve sautent vers toi; tes rayons pénètrent jusqu'au fond de la mer.

« C'est toi qui suscites les enfants dans les femmes et qui crées la semence chez les hommes; c'est toi qui nourris l'enfant dans le ventre de sa mère, toi qui le calmes pour qu'il ne pleure pas, toi qui le nourris par le sein, toi qui donnes l'air, pour animer tout ce que tu crées. Quand l'enfant vient du ventre (de sa mère) sur terre, au jour de sa naissance, tu ouvres sa bouche, pour qu'il parle, et tu satisfais à ses besoins. Et quand le poussin est encore dans l'œuf — et qu'il crie dans sa coquille — tu lui donnes les souffles pour le faire vivre. Tu lui donnes de la force dans l'œuf, pour le briser; il sort de l'œuf pour pépier... et il court sur ses pattes dès qu'il sort »⁴⁴⁶.

Il y a dans cet hymne plein de noblesse, une similitude si frappante avec le psaume CIV, que l'on pourrait y voir l'origine du texte hébreux de la Bible⁴⁴⁷.

Dès lors une nouvelle doctrine religieuse apparaît dans

(446) Traduction de M. le Professeur MORET, *La Nation...* m, p. 438 s.

(447) WEIGALL, *The life and time...* d, p. 135.

laquelle nous remarquons pour la première fois dans l'histoire une tendance vers un monothéisme⁴⁴⁸.

Mais un autre aspect bien plus curieux de la doctrine d'Aménophis IV réside dans son caractère largement humanitaire.

Aménophis IV-Akhounaton rêvait, comme son père, de l'établissement d'une vaste union politique entre tous les pays en relation avec l'Égypte; mais cette union ne pouvait se faire avec la pure raison; aussi fallait-il « la mise en œuvre d'un élément d'irrationnalité, de mysticité, de religion »⁴⁴⁹.

C'est ce que comprit le jeune pharaon qui pensait pouvoir élever le dieu Aton au-dessus des dieux locaux et créer ainsi dans l'univers un idéal commun entre tous les peuples.

Aussi, ce n'était pas par un choix arbitraire d'Aménophis IV qu'Aton devait remplacer le dieu de Thèbes, mais parce que sous son nom d'origine sémitique (*Adonis*, qui signifie « seigneur »), il désignait le disque solaire, sous son aspect matériel, et visible autant qu'intelligible à tous, même aux étrangers.

Ainsi la doctrine religieuse d'Aménophis IV-Akhounaton, nous apparaît comme étant le premier essai d'internationalisme que le Monde ait rencontré⁴⁵⁰, et le culte du dieu Aton prétend relier les hommes les uns aux autres sans distinction de races, de couleurs ou de langues.

Pour nous en convaincre, il suffit de nous reporter à nouveau au texte de l'hymne à Aton rédigé par le roi : « Aton... Combien nombreuses sont tes œuvres, ce que tu as créé, et ce qui est (encore) caché, ô toi, l'Unique dieu, qu'aucun autre n'égale. Tu as créé la terre selon ton cœur, toi tout seul, avec les hommes, le bétail, et toute bête sauvage, tout ce qui existe sur terre et marche de

(448) BREASTED, A. R. II, § 610, stèle de granit du temple de Ptah à Karnak, (actuellement Musée du Caire). En sens contraire : MERCER, *Was Ikhonaton...* b.

(449) Cf. Julien BENDA, *Créons des mythes et des héros européens*. Europe Nouvelle, 18 février 1933.

(450) BREASTED, *The earliest Internationalism...* i En sens contraire WOLFF, *Vorläufer der Reformation Echnaton's...*

ses pieds, tout ce qui est dans l'air et vole de ses ailes, les pays étrangers (Khaset), de Syrie (Kharou), de Nubie (Koush), la terre d'Égypte (Kémi). Tu mets chaque homme à sa place, créant ce qui lui est nécessaire, tous avec leurs héritages et leurs biens, avec leurs langues diverses de paroles, leurs formes diverses aussi, et leurs peaux diverses (de couleur), car toi le diviseur, tu as séparé les peuples étrangers.

« Tu crées le Nil, dans la Douat, et tu l'amènes (par terre) où tu veux, pour nourrir les Hommes (d'Égypte). C'est toi leur Seigneur à tous, qui as pris souci d'eux, le Seigneur de cette Terre, le Disque du jour très puissant. Quant aux peuples éloignés, tu crées encore ce dont ils vivent : tu as placé le Nil aussi dans le ciel, pour qu'il descende vers eux, et batte les montagnes de ses flots comme une mer, pour arroser leurs champs dans leurs contrées. Combien tes desseins sont excellents. Il y a un Nil au ciel pour les peuples étrangers et pour tous les animaux du désert qui vont sur leurs pieds, et aussi le Nil, qui vient de la Douat, pour l'Égypte... Tes rayons allaient tout territoire, et quand tu te lèves, ils vivent et croissent pour toi... »⁴⁵¹.

C'était demander aux hommes de vivre en paix et de se considérer comme frères, qu'ils soient étrangers ou égyptiens; et c'était là solliciter un changement complet de la mentalité qui régnait alors, surtout auprès de ces roitelets d'Asie qui entretenaient entre eux des rivalités continuelles.

Cette révolution d'Aménophis IV-Akhounaton⁴⁵² et l'idée généreuse qu'elle impliquait, eurent une influence profonde sur l'art de cette époque qui, passionné de vérité, rompit avec la tradition des ateliers royaux⁴⁵³; mais

(451) Traduction de M. MORET, *La Nation...* m, p. 440. Voir également la traduction de SETHE ap. SCHAEFER, *Amarna in Religion...* j, p. 63-70.

(452) Sur AMÉNOPHIS IV-AKHOUNATON, voir également : SCHAEFER, *Die angeblichen...* d. — BUDGE, *Tutankhamon, Amenism...* d. — ASSELBERG, *Ein merkwürdiges...* b; Aménophis IV... a — SETHE, *Beitrage zur Geschichte...* d. — GRIFFITH, *Excavations...* e et g. — GRIFFITH, *Akhenaten and the Hittites...*

(453) Par son réalisme l'art d'El Amarna est à rapprocher de celui de l'époque du scribe accroupi du Musée du Louvre ou mieux de Cheikh el Beled, la pièce capitale du Musée du Caire. On comprend donc

les institutions religieuses et politiques n'en devaient pas garder de trace.

« ...Après une quinzaine d'années d'un règne qui passa devant les yeux de ses sujets, comme une féerie étincelante et incompréhensible, le roi disparaît, atteint d'un mal singulier qui creuse les traits de son visage, mais rend obèse son corps déformé. Il n'a pas eu le temps matériel d'asseoir une œuvre qui était de longue haleine. Après lui succèdent des règnes plus courts encore. Il n'a que des filles, et ses deux gendres, Saâkara et Toutankhaton règnent le premier deux ans, le second six ou sept. C'est sous ce dernier que la réaction inévitable se produit. Dès le début de son règne, il revient — de force ou de gré ? — au culte d'Amon »⁴⁵⁴.

D'autre part le prosélytisme religieux ayant détourné Aménophis-Akhounaton de la politique extérieure, la plupart des états d'Asie s'étaient émancipés de la tutelle égyptienne, si bien qu'à la fin de la XVIII^e dynastie, qui survint peu d'années après la mort d'Aménophis IV, il ne restait plus aucun vestige de l'empire d'Aménophis III⁴⁵⁵.

*
**

Nous avons essayé de dresser le bilan de la vie économique dans l'Égypte de la XVIII^e dynastie pharaonique. Nous nous sommes efforcé d'examiner les documents de toute sorte : papyrus, inscriptions, représentations... avec le maximum d'objectivité, en nous interdisant de les compléter, mais il en est résulté des lacunes dont nous tenons à reconnaître l'importance.

C'est ainsi que reste en suspens la question du droit d'hérédité sous la XVIII^e dynastie pharaonique et d'une

que deux savants auteurs se soient trouvés d'un avis opposé quant à la date d'un buste du Musée du Louvre que, M. BOREUX attribue à la VI^e dynastie tandis que M. HALL lui assigne l'époque d'Akhounaton, soit 15 siècles d'écart (HALL, *J. of E. A.*, t. XIV, 1928, p. 201). Peut-être que cet art d'Akhounaton est un des aspects du rythme éternel des arts que M. André MAUROIS signalait encore récemment : « classicisme — faux classicisme — romantisme — faux romantisme — classicisme... Pendant les siècles des siècles ». Cf. André MAUROIS, *Fragment d'un journal*, 1932, p. 49. Sur l'art d'El Amarna, cf. : SCHAEFER, *Kunstwerke aus der...* b; *Altes und Neues zur...* c; *Aegyptische und heutige...* h.

(454) MORET, *Le Nil...* l, p. 380.

(455) HALL, *Egypt and the external world...* h.

façon générale les modalités qui présidaient à la répartition ou aux mutations des terres, des fonctions et des métiers. Nous savons seulement que ces mutations ne pouvaient s'effectuer sans l'autorisation expresse de l'administration pharaonique, puisqu'elles étaient soumises à une formalité d'enregistrement et devaient figurer dans le recensement périodique et général de tous les habitants et de tous les biens du royaume.

Ces regrettables lacunes ne nous empêchent cependant pas de juger de l'organisation économique de l'Égypte sous la XVIII^e dynastie; car, quelles qu'aient été les lois d'hérédité, il est cependant certain que le pharaon, autrement dit l'État, conservait la propriété éminente de toutes les terres, de toutes les fonctions et de tous les métiers.

Ces terres, ces fonctions et ces métiers étaient concédés au peuple d'Égypte qui les exploitait par familles sous l'autorité directe du chef de famille, lequel demeurait seul responsable devant l'administration pharaonique.

L'exploitation des terres et des métiers faisait l'objet d'une réglementation très stricte afin d'assurer le maximum de production correspondant dans la mesure du possible aux besoins de la population; et sur leur revenu l'État percevait en nature des redevances qui variaient selon la production et servaient à rémunérer le nombreux personnel salarié.

Ainsi production et répartition étaient entre les mains du pharaon; et il n'est pas jusqu'à la circulation des richesses qui ne dépendit également de l'État, puisque celui-ci s'assurait le monopole du commerce extérieur et même celui des transports maritimes et fluviaux.

Nous nous trouvons donc en présence d'un véritable socialisme d'État dans lequel la justice fait, comme nous l'avons vu, pour la première fois son apparition dans l'histoire⁴⁵⁶.

Cette aspiration vers la justice trouve son expression dans le passage d'un hymne à Osiris datant de la moitié de la XVIII^e dynastie et ainsi conçu: « Comme les Deux-Terres sont en paix! Le mal s'enfuit, le crime s'éloigne, la terre est heureuse sous son Seigneur. La Justice est

(456) Voir supra, p. 36.

bien établie pour son Maître, et à l'injustice, on tourne le dos »⁴⁵⁷.

Justice et Paix seront dix siècles plus tard les bases du plan socialiste contenu dans la République de Platon.

Nous pouvons établir le même parallèle entre les institutions de l'Égypte et la doctrine platonicienne de l'universalisation de la propriété privée qui, sous forme de kléros, constitue une propriété précaire puisque le produit des récoltes doit être réparti selon des modalités déterminées (les Lois)⁴⁵⁸.

Il est certain que tant en visitant l'Égypte qu'en lisant les récits d'Hérodote, le disciple de Socrate eut soin d'étudier les institutions du pays des pharaons; celles-ci durent jouer un rôle assez grand dans sa formation économique. Or on connaît l'influence considérable qu'exercèrent à leur tour sur la plupart des économistes les doctrines de Platon dont, après More et Erasme, se réclame encore Mably à la fin du XVIII^e siècle. De là à conclure à l'influence méconnue des institutions économiques de la XVIII^e dynastie pharaonique sur la doctrine actuelle du socialisme d'État, il n'y aurait qu'un pas.

List fondera toute sa théorie économique sur l'opposition entre les intérêts immédiats qui, seuls, guideraient les particuliers, et les intérêts permanents de la Nation dont la garde incombe au gouvernement; Rodbertus insistera sur la nécessité d'adapter la production aux besoins et d'assurer la juste répartition des produits; Dupont-White verra en l'État « l'homme moins les passions, l'homme à une hauteur où il entre en commerce avec la vérité même, où il ne rencontre que Dieu et sa conscience »⁴⁵⁹; Adolf Wagner enfin attribuera à l'État une véritable fonction « de civilisation et de bien-être »⁴⁶⁰... mais aucun ne se doutera que 23 siècles avant eux régnait dans la Vallée du Nil, sous l'autorité d'un monarque absolu, un socialisme d'État moral et humanitaire.

(457) Stèle du Musée du Louvre publiée par CHABAS, Bibliothèque Egyptologique, t. IX, p. 95. Traduit par M. le Professeur MORET, Le Nil... I, p. 113. Cf. également ERMAN, Die Literatur der Aegypter... b. 1923, p. 187.

(458) Cf. René GONNARD, Histoire des doctrines économiques, t. I, de Platon à Quesnay, p. 20 à 38, 1924.

(459) DUPONT-WHITE, L'individu et l'État, 5^e édit. 1865.

(460) WAGNER, Grundlegung, 3^e édit. 1893, p. 885.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

ALBRIGHT (W. F.).

- a) The Town of Selle (Zaru) in the Amarnah Tablets, ap. Jour. Eg. Ar. t. X, 1924, p. 6.
- b) The date of the foundation of the early Egyptian temple of Byblos, ap. Zeitschrift für äg. Spr. LXII, part. 1, 1926.
- c) and ROWE (Alan). A royal stele of the New Empire, from Galilée, ap. Jour. Eg. Ar. XIV, 1928, p. 281.

AMELINEAU.

Essai sur l'Evolution historique et philosophique des Idées morales dans l'Ancienne Egypte, ap. Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes, Sciences Religieuses, 6° volume 1895.

ARCHIBALD (Prof. R. C.).

Mathematics before the Greeks, 1929, 4°, 12 pp.

ASSELBERG (Henri).

- a) Aménophis IV. Overdruk van den schrijver, 3 articles de « De Katholiek » Utrecht, 1922.
- b) Ein merkwürdiges Relief Amenophis IV im Louvre Museum, ap. Zeitschr. für äg. Spr. LVIII, p. 1, 1923.

AUER (von Grethe).

Cf. Clara SIEMENS.

AUTRAN (C.).

La morale des Egyptiens, à propos d'un livre récent de M. BAILLET, ap. Sphinx t. XVIII (1914-1915), p. 135-161.

BAILLET (Auguste).

Les fonctionnaires du règne de Khouniaton, (1383-1365), ap. Rec. Tr. t. XXIII, 1901, p. 140.

BAILLET (Jules).

Les noms de l'Esclave en Egypte.

- a) Rec. Tr. t. XXVII, 1905, p. 32.
- b) Rec. Tr. t. XXVIII, 1906, p. 113.
- c) Rec. Tr. t. XXIX, 1907, p. 6 s.
- d) Introduction à l'étude des Idées morales dans l'Egypte Antique 1912, in-8°.
- e) Le régime pharaonique dans ses rapports avec l'évolution de la morale en Egypte, 1913, 8°, 810 pp.

BATES (T. Oric).

- a) Ancient Egyptian Fishing, 1917, 73 pp. Harvard African Studies, vol. I, Cambridge Mass.

- b) The Eastern Libyans, 1914, 298 pp.

- c) Semitic Traces in Marmarica, ap. Proc. Soc. Bibl. Arch., t. XXXVII, 1915, p. 201.

BATTISCOMBE GUNN.

Some middle Egyptian proverbs, ap. Jour. Eg. Ar. 1926, t. XII, p. 282.

BÉNÉDITE (G.).

- a) Statuette de la prêtresse Touï (supérieure des recluses de Minou) Gaz. des Beaux Arts, 1894, p. 251-257.
- b) Statuette de la dame Touï, ap. Mém. Piot, t. II, 1895, p. 29-37, 3 pl.
- c) Un guerrier libyen, ap. Mém. Piot, t. IV, 1902, p. 123-132.
- d) Miroirs, 1907, Cat. Gén. Ant. n° 33001-44102.
- e) Objets de toilette, Cat. Gén. Ant. 44301-44638.
- f) Scribe et Babouise, 1911, ap. Mém. Piot, t. XIX, p. 5-42.
- g) Amon et Toutankhamon, 1920, ap. Mém. Piot, t. XXIV, p. 47-68.
- h) Les deux fils d'Aménophis III, ap. Journal des Débats, 24 septembre 1923, n° 19 à 23.
- i) Sur une tête de princesse de la famille d'Akhounaton, fol. 6 pl., ap. Mém. Piot, T. XXVII, p. 1-6.

BEZOLD (Ch.).

- a) Oriental Diplomacy. The translated text of the Cuneiform Despatches discovered at Tell el Amarna, 124 pp. Londres 1893, 8°.
- b) and BUDGE (E. A. T.). Tell el Amarna tablets in the British Museum, 157 pp., 1892, 4°.

BIRCH (S.).

Mémoire sur une patère Egyptienne, 1858 (Tr. Chabas).

BISSING (Pr. Fr. von).

- a) Stiefang auf einen aegyptischen Holzgefaess der XVIII^e dynastie, 1898, in-8, 24 pp., ap. Aus den Mittheilungen des K. Deutschen arch Instituts. Athen. 1898, t. XXIII.
- b) Die Kultur des alten Aegypten, 1913, 87 pp.

BLACKMAN (Aylward M.).

- a) Position of the women in the Egyptian hierarchy, ap. Jour. Eg. Ar. t. VII, 1921, p. 8 s.
- b) A new chapter in the History of Egyptian Art. ap. Jour. Eg. Ar. 1922, t. VIII.

BONNET (Hans).

Ein Früngeschichtliches Gräberfeld bei Abusir. Leipzig 1928, 4°, 60 pp.

BORCHARDT (L.).

- a) Boruntersuchung von Tell el Amarna, ap. Mit. Der. Or. Ges. n° 34, janvier 1907.
- b) Ausgrabungen in Tell el Amarna, ap. Mit. Der. Or. Ges. N° 46, 50, 52, 55, 1911 à 1914.

- c) Aus der arbeit an den Funden von Tell el Amarna, ap. Mit. der Or. Ges. n° 57.
- BOREUX (Ch.).**
- a) On two statuettes in the Louvre Museum, ap. Jour. Eg. Ar. t. VII, 1921, p. 113.
- b) L'Art Egyptien, 1926, in-4°, 62 pp., 64 pl. « Bibliothèque de l'Histoire de l'Art », Paris et Bruxelles.
- c) Antiquités égyptiennes, Musée du Louvre, 8°, 662 pp., 80 pl. 1932.
- BOTTI (Giuseppe).**
Frammenti di un testo storico in onore di Tutmosi III. Rendiconti R. Accad. Naz. dei. Lincei, Rome, 1923.
- BOURIANT (V.).**
Une stèle du Tombeau d'Anna, ap. Rec. Tr. 1891, t. XII, p. 105. Cf. **LEGRAIN.**
- BOUSSAC (P. H. Hippolyte).**
- a) Le tombeau d'Anna, ap. Mém. Mis. C. t. XVIII, fol., 1896, 4 pp. 16 pl.
- b) Tombeau d'un astrologue Thébain de la XVIII^e dynastie. (Journal of the Royal Institute of British Architects, 1897, p. 53-59).
- BREASTED (J. H.).**
- a) A new chapter in the life of Thutmose III, ap. Untersuchungen zur Geschichte de SETHE, t. II, 1900, 31 pp.
- b) The obelisks of Thutmose III, ap. Zeitschr. für äg. Spr. t. XXXIX, 1901, p. 59-60.
- c) When did the Hittites enter Palestine? The American Journal of Semetic Languages and Literatures, vol. XXI, n° 3, avril 1905, p. 153 à 158, Chicago 8°.
- d) Ancient Records of Egypt, 1906, 5 volumes in-8°, Chicago, t. II.
- e) The monuments of Sudanese Nubia (1906-1907), Chicago 1908, 4°, 110 pp., 57 fig. The oriental Exploration Fund of the University of Chicago.
- f) A history of the Ancient Egyptians, 1908, in-16°, 469 pp.
- g) Development of Religion and Thought in Ancient Egypt, New-York, 1912, in-18.
- h) Ancient Times: A history of the Early World, 1916, 731 pp. 8°.
- i) The earliest Internationalism, 1918, 8°, 23 pp. The Semi-centenary Celebration of the Founding of the University of California, 1868-1918.
- j) A history of Egypt from the earliest times to the Persian conquest, 1 vol. in-8, New-York 1905, 634 pp. réédité en 1927 sans changement. Traduit en allemand par Hermann **RANKE** Geschichte Aegyptens (2^e édit.), 1 vol. in-8°, Berlin 1924 et en français par Jean **CAPART**, Histoire de l'Égypte (2 vol. in-8, Bruxelles 1926).

- BRUGSCH (Heinrich).**
- a) Recueil de monuments égyptiens, 1 vol. in-4°, Leipzig, 1862-1883.
- b) Thesaurus inscriptionum aegyptiacarum, 6 fascicules in-4°, Leipzig 1883-1891.
- BRUYÈRE (B.).**
- a) Fouilles de Deir el Medineh (1^{re} partie) 1922-1923, F. inst. Fr. C. Rapport préliminaire, t. I, 1924.
- b) Fouilles de Deir el Medineh, 1924-1925. F. Inst. Fr. C. t. III, 3^e partie, 1926.
- c) Fouilles de Deir el Medineh, 1926, F. Inst. Fr. C. t. IV, 3^e partie, 1927.
- d) Deir el Medineh, II^e partie, F. Inst. Fr. C. 1928, Rapport préliminaire, t. VI, 1929.
- BUDGE (E. A. Wallis).**
- a) On Cuneiform Despatches from Tûshratta king of Mitanni, Burnaburiyash, the son of Kuri-Galzu, and the king of Alashiya to Amenophis III King of Egypt and on the Cuneiform tablets from Tell el Amarna. Proc. Soc. Bibl. Ar. t. X, 1887-1888, p. 540-560.
- b) A History of Egypt from the end of the Neolithic Period to the Death of Cleopatra VII B. C. 30, 8 volumes 1902, tomes 9 à 16 de la Collection « Books on Egypt and Chaldea », in-16°, tome IV, Egypt and her Asiatic Empire.
- c) The book of the kings of Egypt, 1908, 2 vol. in-16°, tomes 23 et 24 de la collection « Books on Egypt and Chaldea ».
- d) Tutank'hamon, amenism, atenism and Egypt monotheism with hieroglyphic texts, Londres 1923, in-8, 160 pp.
- e) The Mummy. A handbook of Egyptian funerary archaeology, 2 édit. 1925, in-8°, 515 pp.
- BURCHARDT (Max).**
Zur Rassengehörigkeit der Hyksos, ap. Zeitschr. für äg. Spr. 1912, 50 band. (publié en 1913).
- CAMPBELL (Colin D. D.).**
The Miraculous Birth of King Amen-hotep III and Other Egyptian studies, 1912, 204 pp.
- CAPART (Jean).**
- a) Mélanges, Bruxelles, ap. Rec. Tr. t. XXII, 1900, p. 105.
- b) Les grands voyages à l'époque égyptienne, 1903, in-8°, 28 pp. Revue de l'Université de Bruxelles, nov. 1903.
- c) A naval standard-bearer of Amenophis III, ap. Proc. Soc. Bibl. Ar. t. XXXVI, 1914, p. 8.
- d) Thèbes, la gloire d'un grand passé, 1925, Bruxelles, in-4°, 363 pp.
- CARTER (H.).**
- a) An ostrakon depicting a red Jungle Fowl (the earliest known drawing of the domestic cock) ap. Journ. Eg. Ar. t. IX, 1923, p. 1 s.

- b) et MACE. The tomb of Tut-Ankh-Amen, 1923, in-8°, 2 vol. CERNY (Jaroslav).
Culte d'Aménophis I^{er} chez les Ouvriers, ap. Bul. Inst. C., t. XXVII, 2^e partie.
- CHABAS (F.).
Recherches sur les poids, mesures et monnaies des anciens Egyptiens, ap. Bib. Eg. t. XIII, 1909, p. 323 s.
- CHAMPOLLION.
Monuments de l'Égypte et de la Nubie, 4 vol. de planches et 2 vol. de textes, Paris 1835-1872.
- CHASSINAT (E.).
a) Une tombe inviolée de la XVIII^e dynastie, ap. Bull. Inst. Fr. Ar. C. 1901, t. I, p. 225-234.
b) Les trouvailles de monnaies égyptiennes à légendes hiéroglyphiques, ap. Rec. Tr. t. XL, 1923, p. 131 à 157.
- CHEVRIER (H.).
Travaux de Karnak, 1926-1927, ap. An. Ant. t. XXVII, 1928.
- CHIPIEZ (Charles).
Cf. Georges PERROT.
- CHOISY (Auguste).
L'art de bâtir chez les Egyptiens, 1904, in-8°, Paris.
- CLARKE (Somers).
a) El Kab and the great wall, ap. Jour. Eg. Ar. t. VII, 1921, p. 54.
b) and R. ENGELBACH. Ancient Egyptian Masonry, the Building Craft. Oxford 1930, 8°, 242 pp., 268 figs.
- CLÉDAT (Jean).
Nécropole de Quantarah, ap. Rec. Tr. t. XXXVII, 1916-17, p. 21 s.
- CONTENAU (G.).
a) Contribution à l'histoire économique d'Umma, 1916, in-8°. Bibliothèque de l'École des Hautes Etudes, 219^e fasc.
b) Mission archéologique à Sidon, ap. Syria, t. I, 1920, p. 16, 108, 198, 287.
c) Deuxième mission archéologique à Sidon, ap. Syria, t. IV, 1923, p. 261.
- DARESSY (G.).
a) Fouilles de la Vallée des Rois. (Papyrus funéraire de Maherpra), ap. Catalogue Gén. Ant. n° 24095.
b) Une flotille phénicienne d'après une peinture égyptienne de la XVIII^e dynastie, ap. Rev. Arch. t. I, 1895, p. 286.
c) Le palais d'Aménophis III à Médinet Abou, ap. An. Ser. An., t. IV, p. 165-170.
d) Le cercueil du roi Rames, ap. An. Ant. t. IX, 1908, p. 61.
e) Plaquettes émaillées de Médinet Abou, ap. An. Ant. t. XI, 1911, p. 49.
f) Inscriptions des Carrières de Tourah et Mâsarrah, ap. An. Ant. t. XI, 1911, p. 257 s.

- g) Le cercueil de Khu-n-aten, Bull. Inst. Fr. Ar. C. t. XII, 1915, p. 145 s.
- h) Les listes des princes du commencement de la XVIII^e dynastie à Deir-el-Médineh, Rec. Champollion 1922, p. 283-296.
- DAVIES (Nina de Garis).
a) The tomb of Amenemhet. Text de H. GARDINER, 132 pp. (Egypt Exploration Fund).
b) and Alan GARDINER. The tomb of Huy Vice-roy of Nubia in the reign of Tut-ankhamun. Egypt. Expl. Society n° 40, Londres 1926.
- DAVIES (Norman de Garis).
The rock tombs of El Amarna, 6 vol. Londres, 1903-1908 « Archeological Survey of Egypt » n° 13 à 18, 4^e Londres.
a) I. — Tombe de Merya, 1902, 56 pp. 41 pl.
b) II. — Tombes de Panehessy et de Merya II, 1905, 48 pp. 47 pl.
c) III. — Tombes de Huya et d'Ahmes, 1905, 41 pp. 39 pl.
d) IV. — Tombes de Penthu, Mahu et autres, 1906, 36 pp., 45 pl.
e) V. — Plus petites tombes, 1907, 37 pp. 44 pl.
f) VI. — Tombes de Parennefer, Tutu et Ay, 1908, 44 pp., 44 pl.
g) Egyptian drawings on limestones flakes, ap. Jour. Eg. Ar. t. IV, 1917, p. 234.
h) Akhenaten at Thèbes, ap. Jour. Eg. Ar. t. IX, 1923, p. 132-152.
i) The tomb of Tetaky at Thèbes (n° 15) ap. Jour. Eg. Ar. t. XI, 1925, p. 10.
j) The tomb of Senmen brother of Semnut, ap. Proc. Soc. Bibl. Arch. t. XXXV, 1913, p. 282-285.
k) An architect's plan from Thèbes, ap. Jour. Eg. Ar., t. IV, 1917, p. 194.
l) The tomb of Nakt at Thèbes, 1917, Gr. fol. New-York. « The Metropolitan Museum of Art. Egyptian Expedition ». Volume I de « Robb de Peyster Tytus series ».
m) Mural Paintings in the city of Akhetaten, ap. Jour. Eg. Ar., t. VII, 1921, p. 1 s.
n) The Tomb of Puyemre at Thèbes. 2 vol. 1922 et 1923, New-York, Gr. fol. volume 2 de « Robb de Peyster Tytus Memorial Series. » Publications of The Metropolitan Museum of Art. Egyptian Expedition).
o) The Place of Audience in the Palace, ap. Zeitschr. für äg. Spr. t. LX, p. 50.
p) et Nina de Garis DAVIES. The tomb of two officials of Tuthmosis the fourth. Vol. III de The Theban Tomb series de l'Egypt Exploration Society, in-4°.

DAVIS (T. M.).

- a) The tomb of Thoutmosis IV, in-4°, Londres 1905, 150 pp., 28 pl.
 b) The tomb of Hatshepsitou, in-4°, Londres 1906, 112 pp.
 c) The tomb of Iouiya and Touiyu, in-4°, Londres 1907, 48 pp., 44 pl.
 d) The funeral papyrus of Iouiya, in-4°, Londres 1908, 20 pp.
 e) The tomb of Siptah, in-4°, Londres 1908, 45 pp., 39 pl.
 f) The tomb of queen Tiya, in-4°, Londres 1910, 45 pp., 35 pl.

DAVY (G.).

Cf. Alexandre MORET.

DAWSON (Warren R.).

Making a mummy, ap. Jour. Eg. Ar. t. XIII, 1927, p. 40-49.

DECOURDEMANCHE (J. A.).

Notes sur les poids égyptiens, ap. An. Ant. t. XIII, p. 125.

DELAPORTE (L.).

La Mésopotamie, Les civilisations Babyloniennes et Assyriennes, 1 vol. in-8°, 1923, formant le tome VIII de la collection de l'Evolution de l'Humanité dirigée par Henri BERR.

DELATTRE (A.).

- a) La trouvaille de Tell el Amarna, ap. Revue des Questions scientifiques, janvier 1889, p. 143-181.
 b) Les inscriptions de Tell el Amarna, ap. Revue des Questions scientifiques, juillet 1889, p. 79-98.

Lettres de Tell el Amarna, ap. Proc. Soc. Bibl. Arch. :

- c) 1^{re} série, Proc. Soc. Bibl. Arch., t. XIII, p. 127.
 d) 2^o — — — — p. 215.
 e) 3^o — — — — p. 317.
 f) 4^o — — — — p. 539.
 g) 5^o — — — t. XV p. 16.
 h) 6^o — — — — p. 115.
 i) 7^o — — — — p. 345.
 j) 8^o — — — — p. 501.

k) Mariages princiers en Egypte quinze siècles avant l'ère chrétienne, ap. Revue des Questions Historiques, 1892, p. 222-235.

l) La correspondance asiatique d'Aménophis III et d'Aménophis IV, ap. Revue des Questions Historiques, 1893, p. 353-388.

m) Le pays de Chanaan province de l'Ancien Empire Egyptien, ap. Revue des Questions Historiques, juillet 1896, p. 5-94.

DEVERIA.

- a) Catalogue des manuscrits Egyptiens conservés au Musée Egyptien du Louvre, 1874, in-16, 272 pp.
 b) Le papyrus judiciaire de Turin et le papyrus Lee et Rollin Paris 1897, 8°, 155 pp.

DHORME (P.).

Les pays bibliques au temps d'El Amarna d'après la nouvelle publication des lettres.

- a) Revue biblique 1908, p. 205 à 500.
 b) — 1909, p. 50 à 368.
 c) — 1924, p. 5 s.
 d) Syria 1923, p. 177.

e) Les peuples issus de Japhet d'après le chapitre X de la Genèse, ap. Syria, 1932, t. XIII, p. 28-49.

DRIOTON (Et.).

- a) Les confessions négatives, Bibliothèque Ecole des Hautes Etudes, IV^e section, fasc. 234, 1922, p. 551 et s.
 b) Fouilles de Medamoud, 1925, Les inscriptions, F. Inst. Fr. C. 1925, t. III, 2^e partie.
 c) Fouilles de Medamoud, 1926, F. Inst. Fr. C. 1927, t. IV, 2^e partie, p. 49-51.

DUBOIS (Ch.).

L'olivier dans l'Ancienne Egypte, ap. Rev. de Philologie, 1925, p. 60.

DUCROS (H.).

Etude sur les balances égyptiennes, ap. An. Ant., t. IX, 1908, p. 32.

DUNHAM (Dows).

Three inscribed statues in Boston, ap. Jour. Eg. Ar., t. XV, 1929, p. 164.

DUNBAR (J. H.).

A Town in Old Nubia, ap. An. Eg. 1932, p. 14-24.

DUSSAUD (R.).

- a) Statuette chypriote, Mém. Piot, t. XI, 1913, p. 5 s.
 b) Les civilisations préhelléniques dans le bassin de la Mer Egée, 1914, in-8°, 482 pp.
 c) Byblos, ap. Syria, t. IV, 1923, p. 181.
 d) Digue du lac de Homs et « Mur Egyptien » de Strabon, Mém. Piot, t. XXV, 1922, p. 133 et 141.
 e) La digue du lac d'Homs, ap. Syria, t. IV, 1924, p. 234-240.
 f) L'art syrien du deuxième millénaire avant notre ère, ap. Syria, t. VII, 1926, p. 336.
 g) Topographie historique de la Syrie antique et médiévale, 1927, 8°, t. IV Bib. Ar. Syr.
 h) Les fouilles de Minet el Beida et de Ras Shamra, 1929, ap. Syria, t. X, 1929, p. 310

ECKENSTEIN (Lina).

- a) Moon cult in Sinai on the Egyptian monuments, ap. An. Eg. 1914, p. 9-13.
 b) The God Sopt, ap. An. Eg. 1917, p. 103-108.

EL AMARNA.

(Fouilles allemandes d') Mitt. der Or. Ges. n° 34, 46, 50, 52, 55 et 57.

- ELLIS (L. B.).
The Unity of man (2^e partie), ap. An. Eg. 1931, p. 45-50.
- EMBER (Aaron).
Notes on the relation of Egyptian and Semitic, ap. Zeitschr. für äg. Spr. 50 band, 1912.
- ENGELBACH (R.).
a) The Jewellery of Riqqeh, ap. An. Eg. 1914, p. 3-4.
b) The Sarcophagus of Pa-Ramessu from Gurob, ap. An. Eg. 1922, p. 9-13.
c) The supports of the Pylon Flagstaves, ap. An. Eg. 1923, p. 71-74.
Cf. Somers CLARKE.
- ERMAN (Adolph).
a) Zivei Actenstücke aus der thebanischen Graberstadt, dans les Sitzungsberichte der Königlichen Preussischen Akademie der Wissenschaften, 1910, p. 330 à 347.
b) Die Literatur der Aegypter, 1 vol. in-8°, Leipzig 1923, traduit en anglais par A. M. BLACHMAN, The Literature of the Ancient Egyptians, Londres 1927, 8°.
c) (et RANKE) Aegypten und Aegyptisches Leben um Altertum, 2 volumes, in-4°, 1923.
- EVANS (Sir Arthur).
The Palace of Minos at Knossos, vol. I, 1921, 8°, 721 pp.
- FARINA (G.).
Le funzioni del Vizir. Reale Acad. dei Lincei, 1916, t. XXVI, fasc. VII-X.
- FAURE (J. Albert).
L'Égypte et les présocratiques, Paris 1923, in-16, 167 pp.
- FORRER (Em.).
a) Ausbente aus den Boghaz-Koï Inschriften, ap. Mitt. der Or. Ges. décembre 1921.
b) Vorhomerische Griechen in den Keilinschriften von Boghaz-Koï, ap. Mitt. der Or. Ges. Mars 1924.
- FOUCART (G.).
Histoire de la religion d'Atonou, ap. Revue de l'Histoire des Religions, Avril 1906.
- FOUGÈRES (G.), CONTENAU (G.), JOUGUET (P.), GROUSSET (R.) et LESQUIER. Les Premières civilisations, 1 vol. in-8°, 448 pp. formant le tome 1 de la collection « Peuples et Civilisation » publié sous la direction de Louis HALPHEN et Philippe SAGNAC.
- FOURTEAU.
Note sur la navigation dans la cataracte d'Assouan aux différentes époques, ap. An. Ser. Ant. 1905, p. 1.
- FRANKFORT (H.).
a) Preliminary report on the excavations at Tell el Amarnah, 1926-1927, ap. Jour. Eg. Ar. t. XIII, 1927, p. 209.

- b) Preliminary report on the excavations at el Amarnah, 1928-1929, ap. Jour. Eg. Ar. t. XV, 1929, p. 143.
c) et N. de Garis DAVIES, GLANVILLE, WHITMORE, The mural painting of Amarnah, 22 Pl. 1929.
- FROGENIUS (Léo).
The voice of Africa, 1913, 2 vol.
- GABRA (Sami).
Les Conseils de Fonctionnaires dans l'Égypte Pharaonique. Scènes de récompenses royales aux fonctionnaires. VIII-60 pp., 4 pl. (Service des Antiquités de l'Égypte).
- GARDINER (Alan).
a) The installation of a Vizier, ap. Rec. Tr. 1904, t. XXVI, p. 1 s.
b) The inscription of Mes. 1905, 4°, 54 pp.
c) A statuette of the High Priest of Memphis, Ptahmose, ap. Zeitschr. für äg. Spr. t. XLIII, 1906, p. 55 s.
d) Four Papyri of the 18th dynasty from Kahun, ap. Zeitschr. für äg. Spr. t. XLIII, 1906, p. 27.
e) The admonitions of an Egyptian Sage, Leipzig 1909.
f) An unusual sketch of a Theban Funeral, ap. Proc. Soc. Bibl. Arch. t. XXXV, 1913, p. 229.
g) Notes on the Ethics of the Egyptians, ap. An. Eg. 1914, p. 55-58.
h) The tomb of Amenemhêt (n° 82), Vol. I de The Theban Tomb series de l'Egypt Exploration Society, in-4°.
i) Professionnal Magicians in Ancient Egypt, ap. Proc. Soc. Bibl. Arch. t. XXXIX, 1917, p. 31.
j) Military road between Egypt and Palestine, ap. Jour. Eg. Ar. t. VI, 1920, p. 99-116.
k) The tomb of Huy viceroy of Nubia in the reign of Tut Ankhamon, vol. IV de The Theban Tomb series de l'Egypt Exploration Society, 1926, in-4°, 42 pp.
Cf. Nina de Garis DAVIES.
- GARSTANG (J.).
a) The Hittite Empire, Londres 1929, 8°, 364 pp.
b) Joshua, Judges, 1931, 8°, 423 pp.
Cf. MAYER. (L. A.).
- GAUTHIER (H.).
a) La nécropole de Thèbes et son personnel, ap. Bul. Inst. C., t. XIII, 1916, p. 153-168.
b) Les Vice Rois d'Éthiopie, ap. Rec. Tr. t. XXXIX, 1921, p. 179-237.
c) L'Égypte Pharaonique, deuxième partie du t. I du Précis de l'Histoire d'Égypte, collection dirigée par Mohammed Zaky el-Ibrachy Pacha, 1932, in-8°.

GLANVILLE (S. R. K.).

- a) Egyptian theriomorphic vessels in the British Museum, ap. Jour. Eg. Ar. t. XII, 1926, p. 52.
- b) The letters of Aahmose of Peniati, ap. Jour. Eg. Ar. t. XIV, 1928, p. 294-313.
- c) Some notes on material for the reign of Amenophis III, ap. Jour. Eg. Ar. t. XV, 1929, p. 2-8.

Cf. FRANKFORT.

GLOTZ (G.).

La civilisation Egéenne, 1 vol. in-8°, 1923, Paris, formant le tome IX de la collection l'Evolution de l'Humanité, dirigée par Henri BERR, 471 pp.

GRANT (Elihu).

- a) Haverford College excavations at Beth Shemesh 1928 (Palestine Exploration Fund, Quarterly statement, oct. 1929).
- b) Beth Shemesh, 1929, 8°, 222 pp. (Haverford Archaeological Expedition, Pennsylvania).

GREENLEES (T.).

An unusual tomb scene from Dira Abu'l Negâ, ap. Jour. Eg. Ar. t. IX, 1923, p. 131.

GRIFFITH (F. LL.).

- a) Hieratic papyri from Kahun and Gurob, 1898, in-4, p. 93.
- b) A contract of the fifth year of Amenophis IV, ap. Proc. Soc. Bibl. Arch. t. XXX, 1908, p. 272.
- c) The Jubilee of Akhenaton, ap. Jour. Eg. Ar. t. V, 1918, p. 61.
- d) The Oxford Excavations in Nubia, ap. An. of Ar. t. VIII-X, Liverpool 1921-3.
- e) Excavations at El'Amarnah, 1923-1924, ap. Jour. Eg. Ar. t. X, 1924, p. 299.
- f) Stela in honour of Amenophis III and Taya from Tell el Amarnah, ap. Jour. Eg. Ar. t. XII, 1926, p. 1
- g) Excavations at Tell el Amarnah, 1923-1924. A statuary, ap. Jour. Eg. Ar. t. XVII, 1931, p. 179-184.

GRIFFITH (Nora).

Akhenaton and the Hittites, ap. Jour. Eg. Ar. t. IX, 1923, p. 78-79.

GUEST (Edith M.).

The influence of Egypt on the Art of Greece, ap. An. Eg. 1930, p. 45-54.

GUIRAUD (Paul).

Etude économique sur l'antiquité, 1905, in-12°, 297 pp.

HALÉVY (J.).

Correspondance d'Aménophis III et d'Aménophis IV.

- a) ap. Revue sémitique 1893 à 1894.
- b) ap. Revue des Etudes Juives : vol. XX, 1890, p. 199-219; vol. XXI, 1890, p. 43-72.
- c) ap. Journal asiatique : vol. XVI, p. 298-354, p. 402-462;

vol. XVII, p. 87-133, p. 202-273; vol. XVIII, p. 134-185, p. 510-536; vol. XIX, p. 279 s.

HALL (H. R.).

- a) The oldest civilisation of Greece. Studies of the Mycenaean age, London 1901, in-8°, 346 pp.
- b) Keftiu and the peoples of the Sea, 1901-1902 (Annual of the British school of Athens, n° VIII, 1901-1902, p. 157-189.
- c) The discoveries in Crete, ap. Proc. Soc. Bibl. Arch. t. XXXI, 1909, p. 135.
- d) The land of Alashiya, ap. The Journal of the Manchester Egyptian and Oriental Society, 1912-1913, 78 pp.
- e) The ancient History of Near East, London 1913, 1 vol. in-12, 602 pp,
- f) The relations of Aegean with Egyptian Art. ap. Jour. Eg. Ar. t. I, 1914, p. 110 et p. 197.
- g) Aegean archaeology (an introduction to the archaeology of prehistoric Greece). Londres 1915, in-8°, 270 pp.
- h) Egypt and the external world in the time of Akhenaten, ap. Jour. Eg. Ar., t. VII, 1921, p. 39-53.
- i) The peoples of the sea. A chapter of the history of Egyptology, ap. Rec. Champollion 1922, p. 297-329.
- j) A Jasper Group of a lion and bull fighting from El Amarnah, in the British Museum, ap. Jour. Eg. Ar. t. XI, 1925, p. 159.
- k) Objects of Tut'ankhamun in the British Museum, ap. Jour. Eg. Ar. t. XIV, 1928, p. 74.
- l) Some wooden figures of the eighteenth and nineteenth dynasties in the B. M. ap. Jour. Eg. Ar. t. XV, 1929, p. 236, Jour. Eg. Ar. t. XVI, 1930, p. 39.

HANOTAUX (Gabriel).

Introduction Générale à l'Histoire de la Nation Egyptienne, Paris 1932, in-4°, XCIV pp.

HARTMANN (F.).

L'agriculture dans l'Ancienne Egypte, Paris 1923, in-8°.

HOGARTH (D. G.).

Egyptian Empire in Asia, ap. Jour. Eg. Ar. t. I, 1914, p. 9. Cf. WOLLEY, Carchemish.

HORNBLLOWER (G. D.).

- a) An humped Bull of Ivory, ap. Jour. Eg. Ar. t. XIII, 1927, p. 222.
- b) Ancestor Cuit in Ancient Egypt, ap. An. Eg. 1930, p. 21-22.

HROZNY (D' Friedrich).

- a) Das Getreide im alten Babylonian, part. I, Vienne 1914, p. 216.
- b) Code Hittite provenant de l'Asie Mineure (vers 1350 B. C.), 1922.

HUBBARD (A. J.).

The fate of Empires, 1914, 200 pp.

- JACK (J. W.).
The Date of the Exodus in the light of external evidence, Edimburg 1925.
- JARRETT-BELL (C. D.).
Rowing in the XVIII^e dyn., ap. An. Eg. 1930, p. 11-19.
- JEQUIER (G.).
a) Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne, ap. Bul. Inst. O. C. t. XIX, p. 31 et s. Le Caire 1922.
b) Histoire de la Civilisation Egyptienne, 1925, in-12°, 330 pp. Cf. LEGRAIN, b.
- JOUGUET (P.).
L'Impérialisme macédonien et l'Hellénisation de l'Orient. 1 vol. in-8°, 1926, formant le volume 16 de la collection l'Evolution de l'Humanité dirigée par Henri BERR.
- JULLIAN (C.).
De l'influence de l'Egypte sur le monde antique, 1900, in-8°, 8 pp.
- JUNKER (Herman).
The First Appearance of the Negroes in History, ap. Jour. Eg. Ar. t. VII, 1921, p. 121.
- KEESH.
Ein Onkel Amenophis IV, Hoherpriester von Heliopolis, ap. Zeitschr. für äg. Spr. LIII, 1916.
- KNIGHT (Rév. G. A. Frank).
Nile and Jordan, 1921, 8°, 572 pp.
- KNUDTZON (J. A.).
Die El Amarna Tafeln, Leipzig, 1915, 2 vol. in-8°.
- KOSTER (August).
Schiffahrt und Handelsverkehr der östlichen Mittelmeeres im 3 u. 2 Jahrtausend v. Chr. 1924, 384 pp.
- KREGLINGER (Rich).
Etudes sur l'Origine et le développement de la vie religieuse, I. Les primitifs : L'Egypte, l'Inde et la Perse, Bruxelles, 1919, 370 pp.
- LA RONCIÈRE (Charles de).
La Géographie de l'Egypte à travers les Ages, tome II de l'Histoire de la Nation Egyptienne, collection dirigée par Gabriel HANOTAUX, Paris 1932, in-4°, 427 pp.
- LAWRENCE (T. E.).
Cf. WOLLEY.
- LEEDS (E. T.).
Allabaster vases of the New Kingdom from Sinai, ap. Jour. Eg. Ar. t. VIII, 1922, p. 1 s.
- LEFEBURE (E.).
a) L'abeille en Egypte, ap. Sphinx, t. II, 1908, p. 1 s.
b) Le fou de cour en Egypte, ap. Bib. Eg. t. XXXV, p. 307.

- c) Sur l'antiquité du cheval en Egypte, ap. Bib. Eg. t. XXXIV, p. 222 et 234.
- LEFEBVRE (Gustave).
a) Histoire des Grands prêtres d'Amon de Karnak jusqu'à la XXI^e dynastie, 1929, 8°, pp. 303, 5 pl.
b) Inscriptions des Grands Prêtres Romê-Roij et Amenhotep, 1929, 8°, 77 pp.
- LEGRAIN (G.).
a) Remarque sur le niveau des terres et du Nil à l'époque pharaonique, ap. An. Ant. 1903, t. IV, p. 30 s.
b) Monuments pour servir à l'étude du culte d'Atonou en Egypte, t. I, les tombes de Kouniaton par Bouriant, Legrain, Jequier, 1903, Fol. 133 pp. Mém. Inst. Caire, t. VIII.
c) Les statuettes funéraires de Ptahmos, ap. Rec. Tr. 1904, t. XXVI, p. 81.
d) Notes sur le nouit-risit et son étendue, ap. Rec. Tr. t. XXVI, 1904, p. 84.
e) Seconde note sur le nouit-risit et son étendue, ap. Rec. Tr. t. XXVII, p. 183.
f) Thèbes et le schisme de Khouniaton, Bessarione, t. XI, 1906, p. 17.
g) Dernières découvertes faites à Karnak, ap. Rec. Tr. t. XXVIII, 1906, p. 137 s.
h) Sur le premier prophète d'Amon, Khonsouembel, ap. An. Ant. n° 8, 1907, p. 258.
- LENORMANT (F.).
La monnaie dans l'antiquité, t. I, 1878.
- LEPSIUS (Richard).
a) Denkmäler aus Aegypten und Athiopien nach den Zeichnungen der von S. M. dem Könige von Preussen Friedrich-Wilhelm IV nach diesen Ländern gesendeten und in Jahren 1842-1845 aufgeführten wissenschaftlichen Expedition, 12 vol. in-Fol. de planches, Berlin, 1848-1859 et un supplément, Leipzig 1913.
b) Les métaux dans les Inscriptions Egyptiennes, 1877, 4°.
c) Denkmäler aus Aegypten und Aethiopien, Text, herausgegeben von Ed. Naville unter Mitwirkung von L. Borchardt, 5 vol. in-Fol., Leipzig 1897-1913.
- LEROY (O.).
Essai d'Introduction critique à l'étude de l'Economie politique primitive, 1925, in-8°, 139 pp.
- LÉVY (Isidore).
L'Atour et le Schène, ap. Rec. Tr. t. XV, 1893, p. 162.
- LICHTENBERGER (Reinhold von).
Einflüsse der ägäischen Kultur auf Aegypten und Palästina Mit. der Vor. Ges. 1911, t. II, Leipzig).

LIEBLEIN (J.).

- a) Totmes III était-il le fils de Totmes I ? ap. Proc. Soc. Bibl. Arch. t. XX, 1898, p. 93.
 b) Recherches sur l'histoire et la Civilisation de l'Ancienne Egypte, 3 fasc. Leipzig 1910, in-8°.

LORET (Victor).

- a) Le titre « préposé aux cornes, sabots, plumes et écailles », ap. Rec. Tr. t. XXXVIII, 1917, p. 61 s.
 b) Tombeau de l'Am-Xent (Amen-hotep) à Sheikh Abd el Gournah, Mém. Mis. Ar. t. I, 1889, p. 23.
 c) L'inscription d'Ahmès fils d'Abana. Le Caire, 1910, 4°.
 d) Mélanges, Le Caire 1930, in-4°, 303 pp., ap. Bul. Inst. C., t. XXX, 1^{re} partie.
 e) Le tombeau de Thoutmosis III à Biban el Molouk, ap. Bulletin de l'Institut Egyptien, III^e, n° 9, p. 99, pl. VI.
 f) L'ébène chez les Egyptiens, ap. Rec. Tr. t. VI, 1884, p. 125 s.

LOURIE (I.).

- A note on Egyptian Law-courts, ap. Jour. Eg. Ar. t. XVII, 1931, p. 62-64.

LUCAS (A.).

- a) Notes on the early history of tin and bronze, ap. Jour. Eg. Ar. t. XIV, 1924, p. 97.
 b) Ancient Egyptian Materials, London 1926.
 c) Copper in Ancient Egypt, ap. Jour. Eg. Ar. t. XIII, 1927, p. 162.
 d) Silver in Ancient Times, ap. Jour. Eg. Ar. t. XIV, 1928, p. 313-319.
 e) A Egyptian use of beer and wines, ap. An. Eg. 1928, p. 1-5.
 f) Cosmetics, perfumes and incense in Ancient Egypt, ap. Jour. Eg. Ar. t. XVI, 1930, p. 41-53.

MACE.

Cf. CARTER.

MACKAY (Ernest).

- a) On the use of Beeswax and resin as Varnishes in Theban tombs, ap. An. Eg. 1920, p. 35-38.
 b) The cutting and preparation of Tomb chapel's in the theban Necropolis, ap. Jour. Eg. Ar. t. VII, 1921, p. 154 s.
 c) The representation of shawls with a rippled stripe in the theban tombs, ap. Jour. Eg. Ar. t. X, 1924, p. 41-43.

MARIETTE.

- a) Karnak, Leipzig, 1875.
 b) Abydos, Paris, 1880.
 c) Monuments divers recueillis en Egypte et en Nubie, Fol. Paris, 1881.

MASPÉRO (Gaston).

- a) Les momies royales de Deir el Bahari, Mém. Mis. Ar. t. I, p. 511 s. (cachette).
 b) Méydoum, Etudes de Mythologie, t. VI, p. 64.

- c) Tombeaux de Sheikh abd el Gournah, Mém. Mis. Ar. t. V, p. 469.
 d) Sur une représentation du Bazar Egyptien remontant à l'Ancien Empire, Etudes de Mythologie, t. IV, p. 252.
 e) Du genre épistolaire chez les anciens égyptiens, thèse doctorale 1872, in-8°.
 f) Le tombeau de Nakhti, Mém. Mis. Ar. t. V, p. 476.
 g) L'Egypte sur la Mer d'Erythrée, Etudes de Mythologie, t. IV, p. 76.
 h) Etudes de Mythologie, t. V, Notes au jour le jour, p. 432.
 i) Le temple de Louxor et son déblayement, Etudes de Mythologie, t. IV, p. 309.
 j) La vie populaire à Thèbes sous la XX^e dynastie, Etudes Mythologiques, t. IV, p. 267.
 k) Entre Joppé et Mageddo, Etudes Historiques, linguistiques et archéologiques, p. 3-6.
 l) La dame Touï, ap. Nature, 23^e année, t. II, p. 213.
 m) Récit de la Campagne de Mageddo, ap. Rec. Tr., t. II, 1880, p. 48-56, 139-150.
 n) Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire, ap. Rec. Tr. n° 2, 1880, p. 105-120.
 o) Manuel de hiérarchie égyptienne, ap. Journal Asiatique 1888.
 p) Etudes de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes, 1892-1916, 8 vol. in-8°, Bibl. Egyptologique, t. I, II, VII, VIII, XXVII, XXVIII, XXIX et XL.
 q) Histoire Ancienne des Peuples de l'Orient, 3 vol. in-4, Paris 1895-1899.
 r) La consécration du nouveau temple de Ptah Thébain par Thoutmosis III, ap. c. rendu Ac. Insc. et B. L. 1900, p. 114.
 s) La vie de Rekmara, ap. Journal des Savants, sept. 1900, p. 534-547.
 t) Comment un ministre devient dieu en Egypte, ap. Journal des Débats, 31 déc. 1901.
 u) Guide du visiteur au Musée du Caire, 1902.
 v) On the life and monuments of Thoutmosis IV, Westminster, 1904, Fol.
 w) Histoire Ancienne des Peuples de l'Orient, 1 vol. 6^e éd., 1904.
 x) Les contes populaires de l'Ancienne Egypte, 1911, 4^e éd., in-8°, 328 pp.
 y) Etudes Egyptiennes, Paris 1879-1890, 2 vol. in-4°, t. I : 1° Papyrus Harris, n° 500. 2° Le conte d'Apopi et de Soknounri. 3° Chants d'amour du papyrus de Turin et Harris 500, t. II : 1° Un manuel de hiérarchie égyptienne. 2° Carrière administrative de deux hauts fonctionnaires de la fin de la III^e dynastie.

MAYER (L. A.).

- et GARSTANG (J.). Kizzuwadna and other hittite states, ap. Jour. Eg. Ar. t. XI, 1925, p. 23-35.

MERCER (S. A. B.).

- a) « Emperor » worship in Egypt, ap. Journal of the Society of Oriental Research, Chicago, 1917, 8°, 9 pp.
 b) Was Ikhnaton a Monotheist ap. Journal of the Society of Oriental Research Chicago, octobre 1919.
 c) Egyptian Morals of the Empire, ap. Journal of the Society of Oriental Research, Chicago, 1921.

MEYER (Eduard).

- a) Chronologie Egyptienne, traduction de A. MORET, 1912, in-8°. Annales du Musée Guimet, Bibliothèque d'Etudes, t. XXIV, 2^e fasc.
 b) Geschichte des Altertums 2 vol. Berlin 1909, 5^e éd. 1926, in-8°, traduite en français d'après la 3^e éd. par Maxime DAVID et Alexandre MORET : Histoire de l'Antiquité; (jusqu'à l'époque des Hyksos, 2 vol. in-8°, Paris 1912-1913.

MOELLER.

- Das Dekret des Amenophis Sitz der Berl. Akad., Bd; t. XLVII, 1910, p. 952.

MOLLER (Georg).

- a) Zur Datierung literarischer Handschriften aus der ersten Hälfte des Neuen Reiches. Zeitschr. für äg. Spr. t. LVI, 1920.
 b) Miscellaneous, Zeitschr. für äg. Spr. t. LVI, 1920.

MOND (Robert).

- Report in the necropolis of Thèbes, An. Ser. Ant. C. 1905, t. VI.

MONTET.

- a) Byblos et l'Égypte, Syria t. II, 1921, p. 263-264.
 b) Byblos et l'Égypte, Paris, 1928, in-8°.
 c) L'art syrien vu par les Egyptiens du Nouvel Empire, ap. Bull. Inst. Fr. Arch. Or. t. XXX, 1930, p. 765-785.

MORET (Alexandre).

- a) Catalogue du Musée Guimet, Annales du M. GUIMET, c. 38, n° 2592, pl. XXXIV.
 b) Un grand procès de famille sous la XIX^e dynastie, ap. Zeitschr. für äg. Spr. t. XXIX, p. 1-9.
 c) L'appel au roi en Égypte au temps des Pharaons et des Ptolémées. (Actes du X^e congrès des Orientalistes (Genève 1894), sect. IV, p. 141-165).
 d) La condition des Féaux, Amakhou, ap. Rec. Tr. t. XIX, 1897, p. 112.
 e) Du caractère religieux de la royauté pharaonique, 1902, 8°.
 f) Monuments Egyptiens du Musée Calvet à Avignon, ap. Rec. Tr. t. XXXII, 1910, p. 159.

- g) L'Égyptologie, Livre du Centenaire de la Société Asiatique, 1922.

- h) L'accession de la plèbe aux droits religieux et politiques sous le Moyen Empire, ap. Rec. Champollion 1922, p. 331-360.

- i) Au temps des Pharaons, 3^e éd., 1 vol. in-8°, Paris, 1923, 279 pp.

- j) Rois et dieux d'Égypte, 3^e éd., Paris, 1923, in-8°, 318 p.

- k) et DAVY (G.). Des Clans aux Empires, Paris 1923, 1 vol. in-8, formant le volume IV de la collection l'Évolution de l'Humanité, dirigée par Henri BERR, 430 pp.

- l) Le Nil et la Civilisation Égyptienne, Paris 1926, 1 vol. in-8°, formant le volume VII de la collection l'Évolution de l'Humanité dirigée par Henri BERR, 573 pp.

- m) L'Égypte Pharaonique, t. II de l'Histoire de la Nation Égyptienne, collection dirigée par Gabriel HANOTAUX, 1932, in-4°, 634 pp.
 Cf. Eduard MEYER.

MORGAN (J. de).

- a) De l'importance supposée des mines du Sinaï dans l'évolution de la culture égyptienne ap. L'Anthropologie, t. XXXIII, p. 283-6.

- b) Observations sur la chronologie égyptienne dite réduite, ap. Rev. Ar. t. XVII, p. 243-254.

MULLER (W. Max).

- a) Asien und Europa nach aegyptischen Denkmälern, Leipzig 1893.

- b) Egyptological Researches, 2 vol., Washington 1906-1910.

MURRAY (A. S.).

- Excavations in Cyprus, Londres 1901.

MURRAY (M. A.).

- a) Egyptian objects found in Malta, An. Eg. 1928, p. 45-51.

- b) Egyptian Sculpture, 1930, 8°, 207 pp.

- c) Queen Meryt-Amon, An. Eg. 1930, p. 55.

NAVILLE (D^r Edouard).

- a) The Temple of Deir el Bahari, 7 volumes formant les tomes XII, XIV, XVI, XIX, XXVI et XXIX de la publication de l'Égypt Exploration Fund, Londres in-4°.

Introductory Memoir 1894, 31 pp., 14 pl.

Vol. I, 1896, 15 pp. Pl. I-XXXI.

Vol. II, 1897, 17 pp., Pl. XXXII-LV.

Vol. III, 1898, 21 pp. Pl. LVI-LXXXVI.

Vol. IV, 1901, 11 pp. Pl. LXXXVII-CXVIII.

Vol. V, 1906, 12 pp. Pl. CXIX-CL.

Vol. VI, 1908, 31 pp. Pl. CLI-CLXXIV.*

- b) L'aile N. du pylone d'Aménophis III à Karnak, Annales du Musée Guimet, t. XXX, p. 13.

- c) *Les Anu. Ap. Rec. Tr. T. XXXII*, 1910, p. 52.
 d) *Archeology of the old Testament*, 1913, 212 pp.
- NEWBERRY (P. E.).
 a) *The life of Rekhmara vizir of Upper Egypt under Thoutmès III and Amenophis II*, Fol., 1900, 40 pp. 22 pl.
 b) *A Statue of Hapu senb vizir of Thoutmès II*, ap. *Proc. Soc. Bibl. Arch.* 1900, p. 31-36.
 c) *Extracts from my notebooks*, ap. *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, t. XXV, 1903, p. 357.
 d) *The tree of the Heracleopolite Nome*, ap. *Zeitschr. für äg. Spr.* 50 Band, 1912.
 e) *Notes on the Carnavon tablet n° 1*, ap. *Proc. Soc. Bibl. Arch.* t. XXXV, 1913, p. 117.
 f) et G. A. WRAINWRIGHT. *King Udy-nu (Den) and the Palermo Stone*, ap. *An. Eg.* 1914, p. 148-155.
 g) *A Glass chalice of Thoutmosis III*, ap. *Jour. Eg. Ar. t. VI*, 1920, p. 155 s.
 h) *Akhenaten's eldest son in law Ankheprure*, ap. *Jour. Eg. Ar. t. XIV*, 1928, p. 3-9.
 i) *The sons of Tutmosis IV*, ap. *Jour. Eg. Ar. t. XIV*, 1928, p. 82.
 j) *Note on the sculptured slab n° 1500 in British Museum*, Pl. xiv, ap. *Jour. Eg. Ar. t. XIX*, 1928, p. 117.
 k) *King Ay, the successor of Tut'ankhamun*, ap. *Jour. of Eg. Ar. t. XVIII*, 1932, p. 50-52.
- NEWTON (F. G.).
Excavations at El Amarnah, 1923-1924, ap. *Jour. Eg. Ar. t. X*, 1924, p. 289.
- OLMSTEAD (Pr. A. T.).
 a) *Near East Problems in the second prechristian Millenium*, ap. *Jour. Eg. Ar. t. VIII*, 1922, p. 223-232.
 b) *History of Palestine and Syria*, 1931, 8°, 664 pp.
- ORIC BATES (T.).
 Cf. BATES.
- OSTEN (Van der).
The Oriental Institute of the University of Chicago explorations in Hittite Asia Minor, 1927-1928.
- PEET (Pr. T. Eric).
 a) *The early relations of Egypt and Asia*, ap. *Jour. Man. Eg. and Or. Soc.* 1914-1915, 8°, 63 pp., p. 27-48.
 b) *Excavations at Tell el Amarna, A preliminary report*, ap. *Jour. Eg. Ar. t. VII*, 1921, p. 169-185.
 c) et WOOLLEY (C. L.). *The City of Akhenaten, 1^{re} partie, 38^e mémoire de « The Egypt Exploration Society », 1923, 176 pp. 64 pl.*
 d) *The Legend of the Capture of Joppa and the story of the foredoomed prince. Being a translation of the verso of Papyrus Harris 500*, ap. *Jour. Eg. Ar. t. XI*, 1925, p. 225.

- e) *Two eighteenth dynasty letters. Papyrus Louvre 3230*, ap. *Jour. Eg. Ar. t. XII*, 1926, p. 70-74.
 f) *A comparative study of the literature of Egypt, Palestine and Mesopotamia. Egypt contribution to the literature of ancient World*, Londres 1931, in-8°.
- PENDLEBURY (J. D. S.).
 a) *Egypt and the Aegean in the Late Bronze Age*, ap. *Jour. Eg. Ar. t. XVI*, 1930, p. 75-93.
 b) *Aegyptiaca a catalogue of Egyptian objects in the Aegean Area*, Cambridge 1930, 4°, 121 pp.
 c) *Preliminary report of excavations at Tell el Amarnah 1930-1931*, ap. *Jour. Eg. Ar. t. XVII*, 1931, p. 233-244.
 d) *Preliminary report of the excavations at Tell el'Amarnah, 1931-1932*, ap. *Jour. of Eg. Arch. t. XVIII*, 1932, p. 143 s.
- PERROT (Georges).
 et CHUPIEZ (Charles). *Histoire de l'Art dans l'Antiquité, t. I, Egypte*, 1 vol. in-4°, Paris 1882.
- PERRY (W. J.).
 a) *The Origin of Magic and Religion*, London 1923.
 b) *The cult of the sun and the cult of the dead in Egypt*, ap. *Jour. Eg. Ar. t. XI*, 1925, p. 191-200.
 c) *The children of the Sun*, London.
- PETRIE (Pr. W. M. Flinders).
 a) *Egypt in Africa*, ap. *An. Eg.* 1914, p. 115-127 et 159-170.
 b) *Article Weights in Encyclopoedia Britannica*, p. 486.
 c) *Tell el Amarna (1891-1892) 1894*, Londres.
 d) *A history of Egypt, in-18 Londres, 6 vol. 1896. Tome II. The XVII th and XVIII th dynasty (1899)*.
 e) *The relation of Egypt and early Europe, 1900, in-8°, 20 pp.* *Transactions R. S. L. vol. XIX, part. I*.
 f) *Researches in Sinai*, 1906.
 g) *Arts et Métiers de l'Ancienne Egypte*, 1912, in-16.
 h) *Egyptien Beliefs in a future life*, ap. *An. Eg.* 1914, p. 16-31.
 i) *Amulets, Illustrated by the Egyptian Collection in University College, London 1914, 58 pp. 47 ill.*
 j) *The metals in Egypt*, ap. *An. Eg.* 1915, p. 12-23.
 k) *Funereal figures in Egypt*, ap. *An. Eg.* 1916, p. 151-162.
 l) *The geography of the Gods*, ap. *An. Eg.* 1917, p. 109-119.
 m) *Discoveries at Herakleopolis*, ap. *An. Eg.* 1921, p. 65-69.
 n) *Current Fallacies about History*, ap. *An. Eg.* 1923, p. 78-84.
 o) *Social life in ancient Egypt*, Londres, 1923, in-12°.
 p) *The Palace Titles*, ap. *An. Eg.* 1924, p. 109, 122.
 q) *Beth-Phelet*, ap. *An. Eg.* 1928, p. 33-36, 118-119.
 r) *The Shepherd Kings in Palestine. Excavations at Beth-Phelet II*, ap. *An. Eg.* 1929, p. 1-16.
 s) *The Age of Egypt*, ap. *An. Eg.* 1929, p. 33-42.
 t) *The Egyptian Lily*, ap. *An. Eg.* 1929, p. 65-73.
 u) *Daggers with inlaid Handles*, ap. *An. Eg.* 1930, p. 97-102.

- v) Tell el Ajjul, ap. An. Eg. 1931, p. 33-41.
 w) The Palaces of Ancient Gaza, Tell el Ajjul, ap. An. Eg. 1932, p. 1-9.
- PEZARD (Maurice).
 Qadesh (1921-1922) livre posthume, t. XV de la Bibliothèque Ar. Syr.
- PIEHL (K.).
 a) Petites Etudes Egyptologiques, Vienne 1881, 8°, 64 pp.
 b) Inscriptions hiéroglyphiques recueillies en Europe et en Egypte. Leipzig 1886-1892, 4°.
- PILLET (Maurice).
 Quelques bas-reliefs inédits d'Amenhotep IV-Akhenaton (Rev. Eg. An. 1929, t. II, fasc. 3 et 4).
- PIRENNE (J.).
 Essai sur l'évolution du droit de famille en Egypte sous l'Ancien Empire. (Mélanges Paul FOURNIER) grand in-8°, 1929. R. Sirey, 18 pp.).
- PLAT TAYLOR (J. du).
 Olga TUFNEL, A Pottery Industry in Cyprus, ap. An. Eg. 1930, p. 119-122.
- POTTIER.
 Note sur l'Egypte et la plastique grecque, ap. Mém. Piot, t. XXV, 1923-1924, p. 390-400.
- QUIBELL (E.).
 Tomb of Yuua and Thuiu, Cat. Gén. Ant. 1908, 80 pp., 40 pl.
- RANDALL-MACIVER.
 et WOOLLEY (C. L.). Buhen, 2 vol. Philadelphie 1911.
- RANKE (O.).
 Cf. ERMAN.
- REISNER (G. A.).
 a) The Barkal Temples in 1916, ap. Jour. Eg. Ar. t. V, 1918, p. 103.
 b) Rapport sur les fouilles de 1915-1916 à Napata (Ethiopie) Museum of fine Arts Bulletin Boston, June 1917.
 c) Sudan, Notes and Records 1917, 3^e section, p. 217, Hyksos et Nouvel Empire, ap. Jour. Eg. Ar. t. V, 1918, p. 291.
 d) The Viceroys of Ethiopia, ap. Jour. Eg. Ar. t. VI, 1920, p. 28 et 73.
 e) Ancient Egyptian Forts at Semna and Uronarti. Bulletin of the Museum of the Fine Arts, Boston, Oct. 1929.
 f) Stone Vessels found in Crete and Babylonia (Antiquity, December 1930).
- REVILLOUT (E.).
 a) Mélanges sur l'Economie Politique de l'Ancienne Egypte, 1895, 4°.
 b) Lettres sur les monnaies Egyptiennes, 1895, in-8°.
 c) Notice, Histoire des origines du Droit Egyptien, Paris, 1896, in-Fol.

- d) La Créance et le droit commercial dans l'Antiquité, 1897, 8°, 336 pp.
 e) Précis de Droit Egyptien comparé aux autres droits de l'Antiquité, 1903, 2 vol. in-8°.
- RICKETTS (Ch.).
 a) Two faience chalices at Eton College... ap. Jour. Eg. Ar. t. V, 1918, p. 145.
 b) Bas relief figure of a king of the Ptolemaic period in blue faience, ap. Jour. Eg. Ar. t. V, 1918, p. 77.
- ROSTOVITZEFF.
 a) The foundations of Social and Economic Life in Egypt in Hellenistic Times, ap. Jour. Eg. Ar. t. VI, 1920, p. 161.
 b) A History of the Ancient World. Oxford 1926-1927, t. I, in-8°. The Orient and Greece.
- ROTH (H. Ling).
 Ancient Egyptian and Greek Looms, 41 pp.
- ROWE (Alan).
 a) Beth-shan, ap. An. Eg. 1929, p. 62.
 b) Rapport sur les fouilles de Beth-shan, Palestine Exploration Fund, avril 1929.
 c) Comparison of Egyptian and Babylonian Civilisation in Palestine (Proc. American Philosophical Society, LXVIII, p. 303).
 d) et Père VINCENT. Restoration of Sanctuaries at Beth-shan. (Palestine Exploration Fund. Quaterly Statement, janv. 1931.
 Cf. ALBRIGHT.
- RUFFER (Sir M. A.).
 a) Food in Egypt. Mémoire présenté à l'Institut d'Egypte, t. I, 1919.
 b) On the Physical Effects of Consanguineous Marriages in the Royal families of Ancient Egypt, 1920, 8°, 46 pp.
- SALAMAN (R. N.).
 The Racial Origins of Jewish Types, 1922, 8°, 22 pp. 12 pl.
- SAYCE (Pr. A. H.).
 a) Babylonian Tablets from Tell el Amarna, ap. Proc. Soc. Bibl. Arch. t. X, 1887-1888, p. 488-525.
 b) The Cuneiform tablets of Tell el Amarna now preserved in Boulaq Museum, ap. Proc. Soc. Bibl. Arch. t. XI, 1888-1889, p. 326-413.
 c) The Ionians in the Tell el Amarna tablets, ap. Proc. Soc. Bibl. Arch. t. XXIV, 1902, p. 10-13.
 d) The Geographical Position of Arzawa, ap. Jour. Eg. Ar. t. VIII, 1922, p. 233.
 e) Texts from the Hittite Capital relating to Egypt, ap. An. Eg. 1922, p. 65-70.
 f) Early Hittite Records, ap. An. Eg. 1923, p. 98-104.

SCHAEFER (Heinrich).

- a) Grundlagen der Aeg. Rundbildnerei und ihre... et Scheinbild oder Wirklichkeitsbild, ap. in Zeitschr. für äg. Spr. t. XLVIII, 1911, p. 134.
- b) Kunstwerke aus der Zeit Amenophis IV, ap. Zeitschr. für äg. Spr. t. LII, 1915, p. 1.
- c) Altes und Neues zur Kunst und Religion von Tell el Amarna ap. Zeitschr. für äg. Spr. t. LV, 1918.
- d) Die angeblichen Kanopenbildnisse König Amenophis des IV, ap. Zeitschr. für äg. Spr. t. LV, 1918, p. 1-43.
- e) Die Neuausstellung der Funde aus El-Amarna im Berliner Museum, ap. Mitt. der D. Or. Gess. n° 63.
- f) Das Wefen der Amarnakunst, ap. Mitt. der D. Or. Gess. n° 64.
- g) Die Religion und die Kunst von El Amarna, 1923.
- h) Aegyptische und heutige Kunst und Weltgebäude der alten Aegypter, Berlin 1928, in-4°.
- i) Von aegyptischer Kunst, Leipzig, 1930, in-8°.
- j) Amarna in Religion und Kunst, 7° Gendschrift der D. Or. Gess., 1931.

SCHAEFFER (Claude).

Les fouilles de Minet el Beida et de Ras-Shamra.

- a) Bulletin de l'Inst. Fr. Arch. Or. t. XXX, 1930.
- b) 3° campagne, rapport sommaire, Syria, t. XIII, 1932, p. 1 à 27.

SCHEIL (P.).

4 Tablettes d'El Amarna de la collection Rostovitz, ap. Mém. Mis. Ar. t. VI, p. 297.

SCHIAPARELLI (E.).

- a) Catalogue du Musée de Florence, 1887, in-4°.
- b) La tomba intatta dell'architetto Cha — Relazione sui lavori della Missione Archeologica Italiana in Egitto, 1903-1920) Turin 1927, pp. 187, 169, 111.

SCHMIDT (Valdemar).

Chronologie et sources de la XIX° dynastie, ap. Rec. Champollion, 1922, p. 155-181.

SELLIN (D^r).

Fouilles du D^r SELLIN à Taanach, publiées dans les Denkschriften der Kais. Akad. Wiss, t. III, 1906.

SETHE (Kurt).

- a) Alloegyptische Ordensauszeichnungen, ap. Zeitschr. für äg. Spr. t. XLVIII, p. 143.
- b) Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Aegyptens (XI vol. in-4°, Leipzig depuis 1896); t. V, p. 2, 1909: Die Einsetzung des Vizirs.
- c) Urkunden der XVIII° dynastie, Leipzig 1906, 4 vol. in-4°.
- d) Beiträge zur Geschichte Amenophis IV. Nachrichten, Göttingen Ges. d. Wissensch. (Ph. Hist. Kl) 1921, p. 101-130.

- e) Zu den Sachmet Statuen Amenophis III, ap. Zeitschr. für äg. Spr. t. LVIII, p. 1, 1923.

SHORTER (Alan W.).

- a) The tomb of Aahmose supervisor of the Mysteries in the House of the Morning, ap. Jour. Eg. Ar. t. XVI, 1930, p. 54-62.
- b) Historical scarabs of Thoutmosis IV et Amenophis III, ap. Jour. Eg. Ar. T. XVII, 1931, p. 23-25.
- c) An introduction to Egyptian religion. An account of religion in Egypt during the eighteenth dynasty, pp. 139, 1932.

SIEMENS (Clara).

et AUER (Grethe). König Echnaton in El Amarna, 1926, Leipzig, 16 Pl.

SLOLEY (R. W.).

- a) Ancient Egyptian Mathematics, ap. An. Eg. 1922, p. 111-117.
- b) Ancient Clepsydrae, ap. An. Eg. 1924, p. 43-50.

SMITH (Sidney).

- a) Kizzuwadna and Kode, ap. Jour. Eg. Ar. t. VIII, 1922, p. 45-47.
- b) Kizzuwadna, ap. Jour. Eg. Ar. t. X, p. 104, 1924.

SMITH (Elliot).

- a) The Royal mummies, 1912.
- b) The influence of Ancient Egyptian Civilisation in the East and in America, 1916, 8°, 32 pp.

SOBHY (G. P. S.).

An eighteenth dynasty measure of capacity, ap. Jour. Eg. Ar. t. X, 1924, p. 283.

SOTTAS (H.).

La préservation de la propriété funéraire dans l'Ancienne Egypte, 1913, 8°. Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes, t. 205. (Sciences Philosophiques et historiques, fasc. 205).

SPELEERS (L.).

- a) Les scènes de chasse assyrienne et égyptienne, ap. Rec. Tr. t. XL, 1923, p. 158-176.
- b) Les figurines funéraires égyptiennes, Bruxelles 1923.

SPIEGELBERG (W.).

- a) Studien und Materializen zum Rechtswesen des Pharaonenreiches der Dynast. XVIII-XXI, 1892.
- b) Ein Brief des Schreibers Amasis. ap. Zeitschr. für äg. Spr. t. LV, 1918.
- c) Ein Gerichtsprotokoll aus der Zeit Thutmosis IV (Zeitschr. für äg. Spr. t. LXIII, part. 2, 1928).

STEINDORFF (Von G.).

Die Blütezeit des Pharaonenreiches, Leipzig, 2° édit. 1926 formant le 10° vol. des Monographien zur Weltgeschichte éditées par E. HENCK, in-8°, 170 pp.

- TANKARD (Elaine).
The art of the Amarnah Period, ap. Jour. Eg. Ar. t. XXIII, 1932, p. 49.
- THUREAU-DANGIN (F.).
a) Nouvelles lettres d'El Amarna, ap. Revue d'Assyriologie, 1921, t. XIX, p. 91-108.
b) Une lettre d'Aménophis III ou IV, ap. Rec Champollion, 1922, p. 377.
c) Arslan-Tash, Paris, 1931, t. XVI de la Bib. Ar. Syr.
- TIMME (Paul).
Tell el Amarna, vor der Deutschen Ausgrabung im Jahre 1911.
- TOWERS (John Robert).
a) Was Akhenaten a monotheist before his accession, ap. An. Eg. 1931, p. 97-100.
b) A Syrian God and Amen-Ra, ap. An. Eg. 1931, p. 75-76.
- TOWRY WHITE (E.).
Notes on Pectorals, ap. Proc. Soc. Bibl. Arch. t. XV, 1893, p. 409.
- TUFNELL (Olga).
Cf. J. du PLAT TAYLOR.
- VERNIER (E.).
a) La bijouterie et la joaillerie égyptienne, 1907, ap. Mém. Inst. Caire, t. II.
b) Bijoux et orfèvrerie 1907-1909, Cat. Gén. Ant. n° 52001-52639.
- VIREY.
a) Tombeaux à Cheikh abd el Gournah, ap. Mém. Ar. t. V, 1889, p. 224.
b) Tombeau de Rekhmara, ap. Mém. Mis. Ar. t. V, 1889.
c) La tombe des Vignes à Thèbes, ap. Rec. Tr. t. XX, 1898, p. 211.
d) Sept tombeaux thébains, ap. Mém. Mis. Ar. t. V, 1889, p. 212.
e) Le tombeau d'Am-n-t'eh et la fonction de mer larit, ap. Rec. Tr. t. VII, 1885, p. 32-33.
- VIVES y ESCUDERO (Antonio).
Estudio de Arquelogia Cartaginesa La Necropoli de Ibiza, Madrid, 1917, 8°, 189 pp.
- WAINWRIGHT (G. A.).
a) The Keftiu-people of the Egyptian Monuments, ap. An. of Ar. Anthr. t. VI, 1913, p. 24-83.
b) Balabish, 1920, 4°, 78 pp. Egypt Exploration Society.
c) Keftiu, ap. Jour. Eg. Ar. t. XVII, 1931, p. 26-43.
d) Caphthor, Keftiu, and Cappadocia, ap. Palestine Exploration fund, Quart. Stat. Octobre 1931, p. 203-216.
e) Keftiu : Crete or Cilicie, ap. Journal of Hellenic Studies, vol. LI (1931), 38 pp.

- f) Iron in Egypt, ap. Jour. of Eg. Arch. t. XVIII, 1932, p. 3-15.
- WEIGALL (Arthur).
a) Weights and Balances. Cat. Gén. Ant. n° 31271-31670.
b) A report on the tombs of Shekh abd el Gournah and el Assasif, ap. An. Ant. 1908, t. IX, p. 118 s.
c) The mummy of Akhenaton, ap. Jour. Eg. Ar. t. VIII, 1922, p. 195.
d) The life and times of Akhenaton, Pharaoh of Egypt, 1923, 8°, 255 pp.
- WEILL (R.).
a) La Kiiit d'or de Byblos, ap. Rev. Egyptologique, t. II, 1924, f. 3-4, p. 33-34.
b) L'unité de valeur shat et le papyrus de Boulaq n° 11, ap. Rev. de l'Égypte Ancienne, n° 1, 1925, p. 45.
c) Fouilles à Tounah et à Zaouiet el Maïetin. (Moyenne Égypte c. rendu Ac. Insc. B. L. 1921, p. 484.
d) Bases, Méthodes et Résultats de la Chronologie Égyptienne, 1928, 8°, 63 pp.
- WILKINSON (J. Gardner).
Manners and Customs of the Ancient Egyptians, 4° édit. par S. BIRCH, 3 volumes, Londres 1878.
- WILSON (John A.).
Ceremonial Games of the New Kingdom, ap. Jour. Eg. Ar. t. XVII, 1923, p. 211-220.
- WINCKLER (H.).
a) Der Thoutafelfund von Amarna, 1889-1890.
b) The Tell el Amarna letters, Berlin 1896, in-8°, 415 pp.
- WINLOCK (H. E.).
a) Ancient Egyptian Kerchiefs, ap. Bulletin of the Metropolitan Museum of Arts, New-York, november 1916.
b) Statue of the steward Roy singing the psalm to Re, ap. Jour. Eg. Ar. t. VI, 1920, p. 1.
c) On queen Tetishesi, grand mother of Ahmose I, ap. An. Eg. 1921, p. 14-16.
d) A statue of Horemhab before his accession, ap. Jour. Eg. Ar. t. X, 1924, p. 1-5.
e) Notes on the reburial of Tuthmosis I, ap. Jour. Eg. Ar. t. XV, 1929, p. 56-67.
- WOLFF.
Vorläufer der Reformation Echnaton's, ap. Zeitschr. für äg. Spr. t. LIX, p. 109-119.
- WOOLLEY (C. L.).
a) Hittite Burial Customs, ap. An. of Ar. Anthr. t. VI, p. 173.
b) Excavations at Tell el Amarna, ap. Jour. Eg. Ar. t. VIII, 1922, p. 48-82.
c) et T. E. LAWRENCE. Carchemish, Report on the excavations et Djerablis, on behalf of B. M. Part. I Introductory by G. HOGARTH.

Cf. RANDALL-MACIVER.

Cf. PEET (T. Eric).

WRFSZINSKI (Walter).

Lieferungen 6-17, Leipzig, complété en 1923, Atlas zur Altaegyptischen Kulturgeschichte.

YAHUDA (A. S.).

Die Sprache des Pentateuch in ihren Beziehungen zum Aegyptischen, 1929, vol. I.

TABLE DES TEXTES CITES

I. BIOGRAPHIES

Inscription d'AHMES : 124	105
SETHE, Urk. IV, I.	
BREASTED, A. R. II, § 6.	
Tombe de AMENEMHAB à Cheikh abd el Gournah	96
VIREY, Tombeaux... a. p. 224.	
Tombe de AMENEMHEB à Cheikh Abd el Gournah	37
VIREY, Tombeaux... a. p. 275.	
Statue de AMENHOTEP, fils de Hapi	37
BREASTED, A. R. II, § 913.	
Tombe de AMENKEN, trésorier d'Aménophis II	37
BREASTED, A. R. II, § 801.	
Inscriptions du mur entourant le Saint des Saints du Grand Temple d'Amon à Karnak :	
ANNALES DE THOUTMES III 24, 76, 82, 95, 96-97, 102	
LEPSIUS, Denkmaler, III, 30a, 31a et b., 32.	
SETHE, Urkunden, IV, 647 s.	
BREASTED, A. R., II, § 391-540.	
Tombe de l'architecte CHA	37
SCHIAPARELLI, La tomba... b.	
Statue d'HAPUSENEB vizir de la reine HATSHEPSOUT	45
NEWBERRY, A statue of... p. 31-36.	
Tombe de HARMHABI, tenou aux guerriers	44
BOURIANT, Mém. Mis., t. V, p. 419-420.	
Tombe de HORMES	67
BRUYÈRE, Deir el Médineh, 1928, d, p. 51-63.	
Tombe de HUY, vice-roi de Koush	106
LEPSIUS, Denk. III, 115-118.	
BREASTED, A. R. II, 1019-1041.	
Inscription de KARES, administrateur des biens de la reine.	33
BREASTED, A. R. II, § 51-53.	
Tombe de MENKHEPENA-SENB	65
VIREY, Sept tombeaux... d. p. 212.	
Tombe de MERYA	91
DAVIES, The rock tombs.	
Inscription de MES	39
GARDINER, Inscription... iv.	

Tombe de <i>NAKHT</i>	66
DAVIES, The tomb of Nakht... I.	
Tombe de <i>PUYEMRE</i> , deuxième prophète d'Amon	43
N. DE GARIS DAVIES, The tomb of Puyemre, n.	
Statue de <i>PTAHMOS</i> , premier prophète d'Amon s/ Aménophis III	43
LEGRAIN, Les statuettes funéraires.	
Tombe de <i>REKHMARA</i> , vizir de Thoutmès III et Aménophis II	38-39
VIREY, Le tombeau de Rekhmara .	
SETHE, Urkunden... IV, p. 1103.	
BREASTED, A. R. II, § 663 et s.	
Statue de <i>SEMNU</i> , architecte en chef	37
BREASTED, A. R. II, § 349.	
Tombe de <i>THOTEMHEB</i>	67
R MOND, Report in the...	
Tombe de <i>THOUTMES IV</i>	97-98
DAVIS, The tomb of Thoutmosis IV.	
BREASTED, A. R. II, § 816-822.	
Inscription biographique de <i>THURE</i> à Semneh	106
LEPSIUS, Denkmaler, III, 47c.	
BREASTED, A. R. II, § 61.	

II. STELES ET INSCRIPTIONS

Stèle d' <i>ABYDOS</i> du Musée du Caire	25
MARIETTE, Abydos, II, 31.	95
BREASTED, A. R. II, § 90.	
Stèle d' <i>ANNA</i>	57
BOURIANT, R. T. XII, p. 107.	
Stèle d' <i>AMADA</i>	97
LEPSIUS, Denkmaler, III, 65a.	
Inscriptions d' <i>ASSOUAN</i>	61
BREASTED, A. R. II, § 799-800.	
Stèle taillée dans le roc sur la route d' <i>ASSOUAN</i> à <i>PHILAE</i> . 98, 106	
MORGAN, Catalogue des Monuments, I., 4.	
BREASTED, A. R. II, § 119.	
Inscription de <i>BUBASTIS</i>	98
NAVILLE, Bubastis, xxxiv. A.	
BREASTED, A. R. II, § 846.	
Ex Voto de <i>BUHEN</i>	106
RANDALL-MACIVER ET WOOLLEY, Buhen... p. 23 et p. 41.	
Stèle de la <i>CONSTRUCTION DE KARNAK</i> au Musée du Caire	63
MARIETTE, Karnak, a. p. 12.	
BREASTED, A. R. II, § 601.	
Stèle du décret du <i>COURONNEMENT DE THOUTMES I^{er}</i> .	34
BREASTED, A. R. II, § 870.	

Inscription du <i>COURONNEMENT DE THOUTMES III</i> 96,	102
MARIETTE, Karnak, 14-16.	
BREASTED, A. R. II, § 131 s.	
Stèle d' <i>ELEPHANTINE</i>	97
BREASTED, A. R. II, § 791.	
Stèle de <i>GRANIT NOIR</i> du Temple de Menephtah découverte par M. PETRIE	86, 102
PETRIE, Six temples... Pl. XI, XII.	
BREASTED, A. R. II, § 878-892.	
Stèle de <i>GRANIT ROSE</i> , découverte par CHAMPOLLION à Karnak	97
BREASTED, A. R. II, § 783-790.	
MASPERO, Mythologie, IV, p. 197.	
Inscription gravée dans le roc à <i>KONOSSO</i> (époque Thoutmès IV)	97, 195
BREASTED, A. R. II, § 823.	
Stèle trouvée par <i>LEGRAIN</i> à <i>KARNAK</i>	95
LEGRAIN, An. Serv. Ant. IV, p. 27-29.	
Stèles <i>LIMITES DE TELL EL AMARNA</i> à HAGI QANDIL (14). 88-89	
GRIFFITH, Excavations... e. p. 304.	
DAVIES, The rock tombs... e. p. 29.	
PEET, Excavations at. b. p. 172 s.	
Inscription n° 355 de <i>MEDAMOUD</i>	96
DRIOTON, Médamoud, c. p. 56	
Stèle de <i>PNEHASI</i> au Sinaï	109
GARDINER ET PEET, Inscriptions of Sinai, I. Pl. LXVI.	
Inscriptions de l'île de <i>SEHEL</i>	106
BREASTED, A. R. II, § 75-76.	
Inscription de <i>SEMNEH</i>	106
FOUCART, Sphinx, 13, 1910.	
BREASTED, A. R. II, § 651-652.	
Stèle de <i>SEMNEH</i> (British Museum)	98, 106
BIRCH, Archaeologia, xxxiv, p. 388.	
BREASTED, A. R. II, § 851.	
Inscriptions de <i>SILSILEH</i>	61
BREASTED, A. R. II, § 932.	
Stèle du <i>SPHINX</i> à Guiseh	59
BREASTED, A. R. II, § 813.	
Stèle de <i>TELL EL AMARNA</i> en honneur d' <i>AMÉNOPHIS III</i> .	35
GRIFFITH, Stela... g.	
Stèle de l'île de <i>TOMBOS</i> (Nubie)	95
PIEHL, Petites études...	
Inscriptions de <i>TOURA</i>	61
BREASTED, A. R. II, § 799-800.	
BREASTED, <i>ibid.</i> , § 875.	
Stèle <i>TRIOMPHALE DE KARNAK</i>	96
SETHE, Urkunden, IV, 611 s.	
BREASTED, A. R. II, § 656.	

Stèle de la <i>VICTOIRE</i> découverte par PETRIE à Thèbes ..	98
BREASTED, A. R. II, § 856 s.	
Stèle <i>Votive</i> du Musée de Leyde, Stèle V, I	45

III. PAPYRUS

<i>LETTRES DE AAHMOSE</i>	72
Papyrus 10102 du British Museum.	
— 10103 —	
— 10104 —	
— 10107 GLANVILLE, The letters... b.	
Papyrus 3.230 a et b du Musée du Louvre	56
PEET, Two eighteenth...	
<i>QUATRE PAPYRUS DE KAHUN</i>	82-83
Papyrus du Musée de Berlin, n° 9784.	
— — — n° 9785.	
Papyrus Gurob II, 1.	
Papyrus Gurob II, 2.	
GARDINER, Four papyri of...	
MASPERO, Journal des Savants, 1898, p. 152-155.	
<i>PAPYRUS DU MUSEE DU CAIRE</i> , n° 11	77
(Papyrus de Boulaq n° 11).	
R. WEILL, L'unité de valeur..	
<i>PAPYRUS MATHÉMATIQUE DE RHIND</i>	57, 83
EINSENLOHR, Mathematic Handbuch...	
<i>PAPYRUS DU MUSEE DE LEYDE</i> : « Les exhortations d'un prophète »	21
GARDINER, The admonitions... e.	

IV. TABLETTES DE TELL EL AMARNA.

Edition de <i>BEZOLD</i> :	
N° 1, 2, 4, 5, 6, 9	79
N° 81	76
Edition de <i>KUNDTZON</i> :	
N° 1, 4, 16, 23, 29, 35	112
N° 9, 16, 29, 41, 42	113
Edition de <i>WINCKLER</i> :	
N° 23	76
N° 3, 31-40	113
N° 16, 17, 18, 19 et 20	119

V. DIVERS

<i>OSTRACONS</i> , n° 5624 (1); 5624 (2) du British Museum ..	53, 88
<i>SCARABEES</i> COMMEMORATIFS D'AMENOPHIS III.	
BREASTED, A. R. II, § 860 s.	
BUDGE, The mummy... e. p. 183	25
<i>HYMNE A ATON</i>	120, 122
MORET, La Nation... m. p. 438 s.	
SCHAEFER, Amarna in Religion... j. p. 63-70.	

INDEX GENERAL

AAHOTEP, 33.	AMENTEH, 76.
ABOUSIR, 85.	AMON, 24, 34, 37, 40, 42, 43,
Abt, 48.	45, 50, 52, 61, 71, 73, 86, 96,
ABYDOS, 85, 95.	98, 118, 119, 123.
ABYSSINIE, 18, 108.	AMON-RA, 42, 73, 86.
Acacia, 63.	Amorrhéens, 99.
Achéens, 116.	Amou, 70.
ADMINISTRATION CENTRALE, 38,	AMOURI, 113.
45.	Ancien Testament, 24.
ADONIS, 121.	ANATOLIE, 92, 99.
AGRICULTURE, 55, 59.	Annales de Thoutmès, III, 24,
AMENEMHAB, 96.	76, 82, 95, 96-97, 102.
AMENEMHEB, 37.	Anneaux métalliques, 81.
AHMES, 51, 105.	Anti, 109.
AHMES, I ^{er} , 27, 95.	APOU, 85.
AHMOSE, 56.	Arabes, (les), 22.
AHMOSE, (reine), 33, 34.	ARABIE, 80.
Ahouitiou, 69.	ARABIQUE, (désert), 17, 55.
Akhéménides, (les) 22.	ARANSIO-RUIZ, 26.
AKHOUNATON, v. Amenophis	ARCHITECTE EN CHEF, 40.
IV.	Argent, 62.
AKHOUTATON, v. El Amarna.	ARGOLIDE, 116.
ALASIA, 26, 79, 80, 112, 117.	ARMÉE, 43.
Albâtre, 61.	Armes, 65.
AMADA, 34, 97.	Art, 64, 122-123.
Amakhou, 41.	ARTATAMA, 112.
AMARNA, cf. Tell el Amarna.	Artisans, 64.
AMENEMHAT, 1 ^{er} , 22.	ASIE, 23, 52, 57, 58, 62, 63, 71,
AMENKEN, 37.	78, 94-104, 105, 107, 111-114.
AMENOPHIS, 1 ^{er} , 28, 35, 96.	ASSELBERG, (Henri), 122.
AMENOPHIS II, 28, 37, 38, 97,	ASSEMBLÉES LOCALES, 47,
106, 112.	ASSIOUT, 21, 39.
AMENOPHIS, III, 26, 28, 34, 37,	ASSOUAN, 17, 18, 25, 61, 98,
43, 60, 61, 82, 87, 98, 109, 112-	106.
113, 122.	ASSYRIE, 99, 111-114.
AMENOPHIS IV — AKHOUNA-	Astiou, 69.
TON, 26, 28, 34, 61, 76, 88,	ATON, 119-123.
89, 90, 98, 113, 118-121.	AUER (von Grethe), 89.
AMENHOTEP, 106.	

- AUTRAN (C.), 72.
 AVARIS, 22.
 AZIROU, 113.
 BABYLONE, 26, 57, 65, 76, 79, 99, 102, 111-114.
 BAILLET (Jules), 32, 46, 65, 69, 70, 71, 72.
 Balances, 81.
 BARSANTI, 89.
 Bateaux, 63.
 BATES (T. Oric), 58.
 BELGIQUE, 17.
 BENDA, (Julien), 121.
 BENEDITE (G.), 80.
 BENI-SOUF, 17.
 BERLIN, (Musée de), 26, 76, 82, 83, 89.
 BERSHEL, 25.
 BERTHELOT, 108.
 BETH PHELET, 101.
 BETH SHAN, 101.
 BETH SHEMESH, 101.
 BEZOLD (Ch.), 26, 76, 79, 117.
 Bible, 120.
 Bière, 57.
 BIRCH (S.), 98, 103, 106.
 BLACKMAN (Aylward M.), 19, 50.
 BLANCKENHORN, 18.
 Bœufs, 58.
 BOGHAZ-KEUI, 26, 92.
 Bois, 63, 90, 116.
 BONAPARTE, 56, 96, 100.
 BORCHARDT (L.), 88, 90, 91.
 BORETIUS, 72.
 BOREUX (Ch.), 36, 66, 68, 123.
 BOUHEN, 105, 107.
 BOURIANT (V.), 41, 44, 52, 57.
 BOURNABOURYASH, 76, 113.
 BOUSSAC (P. H. Hippolyte), 50.
 BREASTED (J. H.), 24, 25, 28, 34, 35, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 52, 53, 59, 63, 67, 71, 73, 75, 76, 79, 80, 86, 89, 95, 96, 97, 98, 100, 102, 103, 105, 106, 107, 112, 121.
 Bronze, 62.
 BRUGSCH (Heinrich), 34, 70.
 BRUYERE (B.), 24, 46, 50, 53, 67, 68, 87, 88.
 BUBASTIS, 98.
 BUDGE (E. A. Wallis), 25, 59, 122.
 BYBLOS, 80, 101.
 CAIRE (Musée du), 26, 63, 77, 95, 106, 121.
 CAMPBELL (Colin D. D.), 34.
 CANAAN, 23, 99.
 Canaux, 46, 56, 70, 75.
 CAPART (Jean), 44, 45, 80, 85, 96.
 CARCHEMISCH, 96.
 Carrières, 25, 46, 60-61.
 CARTER (H.), 58, 63.
 Cavalerie, 58.
 Cèdre, 63.
 Céramique, 66.
 Cercueils, 63, 66.
 CERNY, (Jaroslav), 35.
 CHABAS (F.), 71, 83, 94, 125.
 CHALDEE, 20, 99.
 CHAMPOLLION, 22, 24, 30, 89, 97.
 Chars, 79, 103.
 Chasse, 58, 59.
 CHASSINAT, (E.), 84.
 Chaux, 61.
 Chef de famille, 48, 65, 75, 79.
 CHEIKH ABD EL GOURNAH, 96.
Chemsî, 69.
 CHENET, 101.
 Cheval, 23, 58.
 Chèvres, 58.
 CHIPIEZ, 20.
 Christianisme, 30, 72.
 CHRONOLOGIE, 27, 28.
 CHYPRE (Ile de), 62, 66, 94, 101, 108.
 CILICIE, 99.
 Cité ouvrière, 91.
 CLEDAT (Jean), 96.
 Clergés, (les), 27, 42, 43, 52, 64, 73, 86.
 CNOSSE, 92, 116.
 CONQUÊTES, 95, 100.

- Electrum, 62.
 ELEPHANTINE, 75, 97.
 ELEVAGE, 57, 58.
 EL KAB, 41, 85, 106, 107.
 EL KANTARA, 80.
 Encens, 76, 108, 109.
 ENGELBACH (R.), 66.
 Enregistrement, 49, 64.
 ERASME, 125.
 ERMAN (Adolph), 27, 29, 53, 88, 109, 125.
 ERYTHREE, 109.
 ESCLAVAGE, 69.
 ESMEIN, 72.
 Etain, 62, 116.
 ETHIOPIE, 27, 76, 79, 106.
 EUPHRATE, 95, 97, 100.
 EUROPE CENTRALE, 62.
 EVANS (Sir Arthur), 116.
 Exode, 97.
 Exploitation des terres, 53, 56-57.
 EXPORTATIONS, 64.
 FAMILLE (la), 48-50, 56.
 FARINA (G.), 38.
 FAYOUM, 85.
 FEMME (rôle de la), 49-50.
 Fer, 63.
 Fèves, 57.
 Figues, 57.
 FIMMEN, 115.
 Flore pharaonique, 57.
 Flotte, 80.
 FONCTIONNAIRES (LES HAUTS), 38-45.
 FORRER (Em.), 26.
 FOUCART (G.), 106.
 FOUGERES (G.), 58, 80, 94.
 FOURTEAU, 75, 80.
 FRANKFORT (H.), 91.
 FRASER, 98.
 Froment, 57.
 FUSTEL DE COULANGES, 29, 32.
 GARDINER (Alan), 21, 38, 39, 67, 72, 80, 82, 83, 94, 108, 109.
 GARSTANG (J.), 97.
 GAUTHIER (H.), 25, 34.
 CONQUÊTES, 95, 100.
 COPTOS, 62, 80, 85.
 Coton, 57.
 Cour, (vie de), 41.
 Courges, 57.
 CRÈTE, 66, 71, 80, 94.
 CRÉTOIS, 115-116.
 CROCODILOPOLIS, 85.
 Cuir, 63, 65.
 Cuivre, 62, 107-108, 116, 117.
 Daims, 58.
 DARESSY (G.), 58, 63, 79, 89.
 Dattes, 57.
 DAVIES (Norman de Garis), 19, 25, 43, 66, 88, 89, 91, 109.
 DAVIS (T. M.), 33, 98.
 DAWSON (Warren R.), 67, 68.
 Dében, 82, 83, 84.
 DEIR EL BAHARI, 28, 34, 40, 71, 87, 95, 109.
 DEIR EL MEDINEH, 24, 46, 50, 67, 68, 87, 88.
 DELAPORTE (L.), 24.
 DELATTRE (A.), 26, 104, 111.
 DELTA, 17, 20, 55, 85, 86.
 Déluge, 20.
 DHORME (P.), 26.
 DHUTMOSE, 106.
 Dignes, 38, 55.
 Districts, 40, 42.
 Division du travail, 64, 65.
 DRIOTON (Et.), 40, 44, 58, 96.
 Droit d'appel direct au roi, 35, 69.
 Droits politiques, 31, 69.
 Droits religieux, 30, 31, 69.
 DUCROS (H.), 81.
 DUNBAR (J. H.), 107.
 DUPONT-WHITE, 125.
 DUSRATTA, 76.
 DUSSAUD (R.), 80, 101, 115, 117.
 Ebène, 107.
 ECKENSTEIN (Lina), 108.
 EGÉE, (Mer), 115, 117.
 EHELOFF, (H), 26.
 EISENLOHR, 83.
 EL AMARNA, 26, 61, 76, 88, 93, 119, 122.

GAYET, 34.
 GAZA, 101.
 Gazelles, 58.
 GEBEL AHMAR, 60.
 GEBTIOU. V. *Coptos*.
 Genève, 56.
 GÉOGRAPHIE PHYSIQUE, 17-20.
 GLANVILLE (S. R. K.), 26, 72, 118.
 GLOTZ (G.), 49, 80, 116.
 GOMPERZ (Th.), 46.
 GONNARD, 125.
 GOUVERNEURS, 40.
 Grand Heraut, 41.
 GRAND PRÊTRE, 40, 42.
 GRANT (Elihu), 101.
 Grecs (les), 22, 87.
 GRIFFITH (F. LL.), 25, 34, 35, 63, 89, 107, 122.
 GUERAUD, 26.
 GUISEH, 21.
 Habillement, 78.
 HAGI-QANDIL, 89, 92.
 HALEVY (J.), 26.
 HALL (H. R.), 78, 97, 115, 117, 123.
 HANOTAUX (Gabriel), 119.
 HAPI, 18.
 HAPUSENEB, 43, 45.
 HARMHABI, 44, 52.
 HATNOUB, 61, 91.
 HATSHEPSOUT, 28, 34, 40, 43, 45, 49, 61, 87, 118.
 HAUT NIL, 36.
 HEBRON, 101.
 HELIOPOLIS, 21, 39, 42, 85, 118.
 HERAKLEOPOLIS, 21.
 Hérité, 44, 45.
 HERMONTHIS, 40.
 HERODOTE, 18, 23, 125.
Hesbou, 70.
 Hiéroglyphes, 24.
 Historique (Aperçu), 20-23.
 HITTITES (les), 26, 62, 71, 98, 99, 111-114.
 HOGARTH (D. G.), 104.
Honou, 70, 71.
Honoutiou, 69.
 HOPKINS (Clark), 116.
 HORMES, 67.
 HORNBLLOWER (G. D.), 35.
 HROZNY (Dr Friedrich), 57.
 HUBBARD (A. J.), 48.
 HUY, 106.
 HYKSOS (les), 22, 23, 27, 51, 52, 58, 94, 99, 105, 111.
Ialou (champs d'), 30.
 IMPORTATIONS, 64, 79.
 INDUSTRIE (l'), 60-72.
 INDUSTRIES FUNÉRAIRES, 66-68.
 Inspecteurs, 35.
 Institutions (les), 29-50.
 INTERNATIONALISME, 98, 120-123.
 IOUNOU, V. *Héliopolis*.
 Irrigation, 19, 38, 55, 74, 75.
 ISHTAR, 112.
 ISIS, 36.
 ISMAILIAH, 85.
 Ivoire, 65, 76, 107, 109, 116.
 JACK (J. W.), 97.
 Jasmin, 57.
 JEQUIER (G.), 21, 31, 63, 65, 66, 79, 109.
 JHOUMEH, 107.
 Joaillerie, 66.
 JOPPE, 101.
 JOUGUET (P.), 26.
 JOURDAIN, 97, 100.
 Justice, 20, 36, 38, 39, 47, 81, 124.
 KADESH, 96.
 KAHUN, 82, 84, 115.
 KARES, 33.
 KARNAK, 24, 34, 37, 40, 52, 60, 61, 63, 70, 86, 87, 96, 97, 102.
 Kassites, 111.
Keftiou. V. *Cretois*.
 KERMA, 107.
 KHABOUR, 100.
 KHAROU, 102.
 KHASET, v. *Koïs*.
Khazani, 102, 103.
 KHEFREN, 21.
 KHFNOU V. *Silsileh*.
 KHEOPS, 21.
Khérou, 70.

KHMOUROU, 85.
Kit, 82, 84
 KNIGHT (Rév. G. A. Frank), 97.
 KNUDTZON (J. A.), 26, 112, 113.
 KOIS, 85.
 KONOSSO, 97, 98, 105.
 KOSSEIR, 62, 80.
 KOSTER (August), 80.
 KOUBAN, 105, 107.
 KOUMMEH, 105.
 KOUCH, V. *Nubie*.
 LACHIS, 92.
 Laorite, 41.
Larit, 76-77.
 LA RONCIERE (Ch. de), 24.
 LAURIE, 66.
 LAWRENCE (T. E.), 96.
 LE BLANT, 30.
 LEEDS (E. T.), 61, 109.
 LEFEBURE (E.), 58, 107
 LEFEBVRE (Gustave), 42.
 LEGRAIN (G.), 41, 43, 55, 60, 95, 97.
 Lentilles, 57.
 LEPSIUS (Richard), 25, 34, 35, 40, 46, 51, 62, 63, 71, 80, 81, 89, 95, 96, 97, 98, 106.
 Lettres d'El Amarna. Cf. *Ta-blettes*.
 LIBAN, 63, 76, 116.
 LIBYQUE (désert), 17, 18, 55.
 LIEBLEIN (J.), 28.
 Lin, 57.
 LINTOCK, 66.
 LIST, 125.
 Livre des morts, 67.
 LONDRES (*Musée de*), 26, 76, 88, 98, 118.
 LORET (Victor), 58, 107.
 LOTANOOU, 102.
 Lotus, 57.
 LOUQSOR, 40, 67, 73, 86, 87.
 LOURIE (I.), 47.
 LUCAS (A.), 57, 61, 62, 79.
 LUTHER, 67.
 LYONS (H. G.), 17.
 MACEDOINE, 101.
 MACKAY (Ernest), 65, 87.
 Mais, 57.
 MANETHON, 23.
 Marchés, 80.
 MARIETTE, 25, 34, 37, 42, 46, 53, 63, 80, 95, 96, 102.
 MARIO MEUNIER, 36.
 MARU ATEN, 92.
 MASPERO (Gaston), 18, 19, 22, 28, 35, 36, 38, 41, 43, 47, 56, 57, 58, 59, 63, 66, 67, 69, 70, 73, 74, 77, 82, 85, 87, 89, 94, 97, 98, 101, 109.
 MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, 60, 61, 63.
 Matriarcat, 33, 49.
 MAUNIER (R.), 23.
 MAUROIS (André), 123.
 MEDAMOUD, 40, 44, 58, 96.
 Médicaments, 63.
 MEDINET ABOU, 58, 61.
 MEDITERRANEE, 23, 97, 115.
 MEGIDDO, 96, 101.
 Melons, 57.
 MEMNON, 87.
 MEMPHIS, 21, 85.
 MENEPTAH, 102.
 MENES, 21.
 MENKHEPENASENB, 65.
 MENKAOURA, 21.
 MENNEFER. V. *Memphis*.
 MERCER (S. A. B.), 34, 49, 121.
 MERMOSE, 106.
Mérou, 70, 71.
 MERYA, 91.
 MESOPOTAMIE, 22, 94.
 MÉTAUX, 61-63.
 MEYER (Eduard), 21.
 MEYER (P. M.), 26.
 Miel, 107.
 MILES, 66.
 MINERAIS, 61-63.
 MINMOSE, 40.
 MINOS, 116, 117.
 MITANNI, 26, 79, 96, 98, 99, 111-114.
 Mobilier rituel, 67.
 MOLLER (Georg), 25.
 Momification, 67.

- MOND (Robert), 46, 67.
Moniou, 70.
 Monnaie, 82-84.
 Monothéisme, 119-121.
 MONTET, 101.
 Morale, 20.
 MORE, 125.
 MORET (Alexandre), 18, 20, 21, 22, 23, 26, 28, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 39, 40, 41, 45, 46, 47, 48, 49, 51, 53, 56, 67, 68, 69, 75, 76, 85, 87, 94, 95, 97, 98, 99, 100, 102, 103, 108, 111, 114, 117, 118, 120, 122, 123, 125.
 MORGAN (J. de), 62, 108.
 Mouflons, 58.
 Moutons, 58.
 Moyen-Age, 43.
 MULLER (W. Max), 97, 115.
 MURRAY (A. S.), 66.
 Musulmans (les), 22.
 MUT, 37.
 Mutations, 64, 124.
 MYCENE, 101.
 Mycéniens, 116-117.
 Myrte, 57.
 NAHARIN, 79, 97, 99.
 NAKHT, 66, 90.
 NAKHTI, 56, 66.
 NAPATA, 27, 97, 105, 106, 107.
 NAVILLE (Edouard), 24, 34, 60, 95, 98, 109.
 NEFERTARI, 33.
Neb imakhou, 68.
 NEFERTITI, 33.
 NEGRES, 71.
 NEHI, 106.
 NEKHEB. v. *EL KAB*.
 NELSON, 96.
 NEWBERRY (P. E.), 22, 33, 38, 45, 65, 66.
Nemhou, 47.
 NIL, 17, 18, 20, 23, 55, 56, 74, 75, 80, 85, 90, 122, 125.
 NINIVE, 112.
 PLATON, 125.
Nouit-Risit, 42.
 NUBIE, 21, 22, 34, 36, 40, 52, 71, 86, 95, 97, 98, 105-107, 122.
 Oignons, 57.
 Olives, 57.
 OLMSTEAD (Pr. A. T.), 97, 111.
 Onguents, 63.
 Or, 61-62, 76.
 Orge, 57.
 ORONTE, 100.
 Oryx, 58.
 OSIRIS, 31, 34, 36, 68.
 OUADI HAMMAT, 60.
 Outillage agricole, 56.
 OUVRIERS, 64-65.
 PALESTINE, 21, 26, 95.
 Papyrus, 25, 57, 72.
 Pastèques, 57.
 Pêche, 58.
 PEET (Pr. T. Eric), 26, 56, 88, 89, 91, 92, 94, 108, 109.
 PENDLEBURY (J. D. S.), 33, 89, 117.
 Pentateuques, 24.
 PER ATOUM, v. *Tell el Markhoutah*.
 PER OSIRIS. v. *Abousir*.
 PERROT (Georges), 20.
 PERRY (W. J.), 19.
 PERSE, 94.
 PER SEBEK, v. *Crocodilopolis*.
 Perses (les), 22.
 Pétition, 38.
 PETRIE (Pr. W. M. Flinders), 24, 47, 60, 62, 63, 66, 86, 89, 91, 98, 101, 108.
 PHARAON (le), 33-37.
 PHENICIE, 76.
 PHILAE, 97, 98, 106.
 PIEHL (K.), 95.
 Pierre de Palerme, 101.
 PIERRET, 118.
 PIRENNE (J.), 146.
 PLAT TAYLOR (J. du), 146.
 Plèbe (la), 30, 31.
 Plomb, 63.
 PLUTARQUE, 23, 36.
 POPULATION HIÉRARCHISÉE, 46-47, 73.

- Ports, 79, 80, 102.
 Poulets, 58.
 POUNT, 76, 79, 80, 105, 108-110.
 PNEHASI, 109.
 PRÊTRES (LES), 41-43, 74.
 Prêtresses, 50.
 Prisonniers, 71.
 PROPRIÉTÉ (RÉGIME DE LA), 51-54, 64.
 Protectorat, 102-104.
 PTAHMOS, 43.
 Ptolémaïque (époque), 26.
 PUYEMRE, 43.
 Pyramides, 21, 60.
Qenbetiou, 47.
 QENEH, 60.
 QUIBELL (E.), 146.
 RA, 42.
Rabizou, 103.
 RAFA, 80.
 Raisins, 57.
 RANDALL-MACIVER, 106.
 RANKE (O.), 134.
 RAS SHAMRA, 101.
 RECENSEMENT, 53, 64, 75.
 Recteur, 41.
 REISINGEN, 115.
 REISNER (G. A.), 106, 107.
 REKHMARA, 37, 38, 40, 65, 68, 71, 76, 79, 103.
 RELIGION (LA), 29-32.
 RENOUVIER, 31.
 Répondants, 67.
 RETENNU, 97.
 REVENUS DE L'ÉTAT, 39-40, 64, 73.
 REVILLOUT (E.), 39, 42.
 RICKETTS (Ch.), 66.
 RINGELMAN (Max), 57.
 RODBERTUS, 125.
 Romaine (époque), 26.
 ROME, 85.
 Rose, 57.
 ROSTOVTZEFF, 55, 111.
 ROTH (H. Ling), 65.
Roudou, 70.
 ROUGE (Mer), 18, 80, 108, 109.
 ROUGE, 35.
 ROWE (Alan), 101.
 RUFFER (Sir M. A.), 33.
 SAAKARA, 123.
 SAHARA, 18.
 Salaires, 68.
Samdotou, 70.
 SAOUTI, v. *Assiout*.
 SARBOT EL KHADEM, 108.
Sarou, 47.
 SARRA, 107.
 Scarabées, 25, 59.
 SCHAEFER (Heinrich), 81, 101, 122, 123.
 SCHAEFFER (Claude), 101.
 SCHEIL (P.), 26.
 SCHIAPARELLI (E.), 37.
 SCHMIDT (Valdemar), 22.
 SCRIBES, 46.
Sed (fêtes), 34.
Sehezu, 47.
 SEMITES, 71, 99.
 SEMNEH, 98, 105, 106, 107.
 SEMNUT, 37, 40.
 SENI, 106.
 SENOUSRIT I^{er}, 22.
 SENOUSRIT III, 22, 35.
 SERABIT, v. *Sarbut el Khadem*.
 SESOSTRIS, cf. *Senousrit I^{er}*.
 SETHE (Kurt), 28, 38, 39, 43, 75, 76, 95, 96, 102, 103, 105, 119, 122.
Setou, 70.
 SHAROHANA, 95, 101.
Shât, 82, 83, 84.
 SHEIKH ABD EL GOURNAH, 59.
 SHUPPILULIUMA, 113.
 SIDON, 80, 101.
 SIEMENS (Clara), 89.
 SILSILEH, 17, 25, 60, 61, 85.
 SINAI, 21, 25, 62, 80, 105, 107-108.
Siout, cf. *Assiout*.
 SLOLEY (R. W.), 57.
 Socialisme d'Etat, 32, 48.
 SOCRATE, 125.
 SOHAG, 85.
 SOLEB, 86, 98, 107.
 SOLEIL, 19, 20.

- SOMALIS, 80, 108.
 SOMMER (F.), 26.
 Sorgho, 57.
Sotmou Ashou, 68, 88.
 SOUANOU, cf. Assouan.
 SOURCES ET DOCUMENTS, 23-27.
 Spécialisation des industries, 65.
 SPIEGELBERG (W.), 39, 45, 47, 72.
 Statuaire, 36.
 STEINDORFF (Von G.), 28, 29.
 Stèles, 25.
 STRABON, 23.
 Successions, 48.
 Sycomore, 63.
 Syénite, 61.
 SYRIE, 23, 26, 27, 58, 62, 76, 79, 80, 94-104, 122.
 Tablettes de Tell el Amarna, 26, 76, 102, 111-113.
 Tablettes de Boghaz-Keuï, 26, 112.
 Tamaris, 57.
 TANIS, 85.
 Taureaux, 58.
 TAURUS (*Le*), 63.
 TELL el AMARNA, cf. El Amarna. Cf. *Tablettes de...*
 TELL EL MARKHOUTAH, 85.
 Temples (les), 27, 74, 86, 87.
 TENI V. THINIS.
Tenou aux armées, 44.
 Terres (exploitation des), 43.
 TETI, 56.
 TETISHERI, 33.
 THEBES, 21, 22, 33, 39, 40, 42, 43, 60, 68, 73, 80, 85-88, 118, 121.
 THINIS, 21, 41, 85.
 THOT, 34.
 THOTEMHEB, 67.
 THOUTII, 103.
 THOUTMES I^r, 28, 34, 95, 96, 102, 105, 106.
 THOUTMES II, 28, 95, 106.
 THOUTMES III, 28, 34, 35, 37, 38, 40, 55, 70, 77, 83, 96-99, 106, 112, 118. (cf. *Annales de*).
 THOUTMES IV, 28, 97-98, 105, 111, 118.
 THURE, 106.
 THUTIIY, 40.
 TIGRE, 100.
 TIRYNS, 92.
 TIYI, 33, 119.
 Tombes, 25, 30, 40, 56, 64, 66, 68, 87.
 TOMBOS, 95, 107.
 TOUNEP, 101.
 TOURA, 25, 60, 61.
 TOUTANKAMON, 28, 106, 123.
 TOWERS (John Robert), 119.
 Traitements, 68.
 Traités, 111.
 TRANSPORTS, 80.
 TRÉSORIER, 39-40, 76.
 Tributs, 99.
 Turcs (les), 22.
 TUSHRATTA, 112.
 TYR, 80, 101.
 UGARIT, 101.
 URBANISME, 85-93.
 Vérité, 36.
 VERNIER (E.), 66.
 VERRERIE, 66.
 Vice-rois de Nubie, 106.
 VIDAL (Ch.), 29.
 Vin, 57.
 VIREY (Ph.), 29, 37, 38, 40, 41, 44, 65, 76, 77, 79, 96, 103.
 VIZIR, 38-39, 42.
 WADY ARABA, 62.
 WADY-MAGHARA, 62, 108.
 WAGNER (Adolf), 125.
 WAINWRIGHT (G. A.), 24, 115.
Wâitou, 69.
 WAWAT, 97, 105.
 WEIGALL (Arthur), 42, 82, 119, 120.
 WEILL (R.), 77, 82, 83.
 WESERSATET, 106.
 WILBOUR, 75.
 WILKINSON (J. Gardner), 62, 89.
 WINCKLER (H.), 26, 76, 80, 113, 117, 119.

- WINLOCK (H. E.), 33, 78.
 WITTE MORE, 92.
 WOLFF, 106.
 WOOLLEY (C. L.), 89, 90, 91, 92, 96, 106.
 XOITE (dynastie), 22.
 YAHUDA (A. S.), 24.
 YEMEN, 108.
Zaatiou, 70.
 ZAPOUNA, 101.
 ZAROU, 96.
 ZEBATMEHT, v. *Tanis*.

Vu, le Doyen,
 BERTHÉLEMY.

Vu, le Président de la Thèse,
 TRUCHY.

Vu et permis d'imprimer :

Le Recteur de l'Académie de Paris,
 CHARLÉTY.

TABLE DES MATIERES

<i>Abréviations</i>	5
<i>Préface</i>	7
<i>Introduction.</i>	
I. <i>Géographie physique de l'Égypte</i>	17
Le Nil et sa Vallée	17
Les Crues	18
Le Soleil	19
II. <i>Aperçu historique</i>	20
L'Ancien Empire	21
Le Moyen Empire	22
L'invasion des Hyksos	23
III. <i>Sources et Documents sur la XVIII^e Dynastie</i>	23
Les traditions orales	23
Les informations écrites ou figurées	24
Les monuments immobiliers et mobiliers	27
IV. <i>Chronologie de la XVIII^e Dynastie</i>	27

PREMIERE PARTIE

LES INSTITUTIONS DE L'ÉGYPTÉ SOUS LA XVIII^e DYNASTIE.

<i>Chapitre I^{er} : La Religion, fondement des Institutions</i>	29
Démocratisation des rites funéraires	30
Accession de tous aux droits politiques	31
Suppression des privilèges	32
<i>Chapitre II : Le Pharaon</i>	33
Les coutumes de l'hérédité royale	33
Le caractère divin de la royauté pharaonique	34
Le pharaon chef religieux et chef justicier	35
Les fonctions diverses du pharaon	37
<i>Chapitre III : L'Administration centrale et les Hauts fonctionnaires</i>	38
Le Vizir, ses fonctions	38

TABLE DES MATIÈRES

167

Le Trésorier	39
Les Gouverneurs	40
Les Amakhou ou féaux du roi	41
Les Grands prêtres ou premiers prophètes	42
Les clergés de Thèbes, d'Abydos et d'Héliopolis	42
Le Tennou aux guerriers	44
La suppression du principe de l'hérédité des fonctions.	45
<i>Chapitre IV : La population hiérarchisée et les Assemblées auxiliaires de l'Administration centrale</i>	
La hiérarchisation des citadins et paysans	46
Le rôle des scribes	46
Les assemblées de Sarou ou Qenbetiou	47
L'évolution des Nemhou	47
<i>Chapitre V : La Famille Égyptienne, son rôle</i>	
Le groupement familial : abt	48
Le chef de famille, son rôle	48
La femme, ses attributions	49

DEUXIEME PARTIE

L'ORGANISATION ÉCONOMIQUE DE L'ÉGYPTÉ SOUS LA XVIII^e DYNASTIE PHARAONIQUE.

<i>Chapitre I^{er} : Le régime de la Propriété</i>	51
Les terres concédées à des soldats	51
Les terres concédées aux clergés	52
Les terres affectées au culte des morts	53
L'exploitation des terres concédées aux paysans	53
La propriété éminente du pharaon sur toutes les terres.	54
<i>Chapitre II : L'Agriculture et la Vie agricole</i>	
L'organisation de l'irrigation	55
L'exploitation des terres en régie intéressée	56
L'outillage agricole	56
La flore pharaonique	57
L'élevage	57
La pêche	58
La chasse	59
<i>Chapitre III : L'Industrie et le Travail industriel</i>	
Les matériaux de constructions, les carrières	60
Les métaux : or, argent, cuivre, fer, plomb	61
L'Égypte pauvre en bois	63
Le pharaon propriétaire éminent de tous les métiers.	64

La division du travail industriel	64
Les industries les plus perfectionnées	65
Les industries issues du culte des morts	66
Les salaires et la situation sociale des ouvriers	68
De l'inexistence de l'esclavage	69
Les Samdotou, les Hesbou, les Honou	70
Les Mérou et les prisonniers de guerre	71
<i>Chapitre IV : Les revenus de l'Etat</i>	73
La part de l'Etat sur le produit des terres et des métiers	73
Le recensement général de tous les biens	75
Les chefs de famille responsables du recouvrement ..	75
La nature des revenus de l'Etat. Le Larit	76
<i>Chapitre V : Le Commerce</i>	78
Le commerce intérieur	79
Le monopole d'Etat du commerce extérieur	79
Les ports et les voies de communication	80
Les Egyptiens avaient-ils une monnaie ?	81
L'unité de valeur shât, unité de compte	82
Le système pondéral du kit et du deben	82
L'évaluation des marchandises en shât d'or et d'argent.	83
De quelques marchandises évaluées en grammes d'or ..	84
<i>Chapitre VI : L'Economie urbaine</i>	86
Thèbes la Ville aux Cent Portes	86
El Amarna la capitale d'Aménophis IV-Akhounaton ..	89
La vie domestique et les cités ouvrières	92

TROISIEME PARTIE

LE RAYONNEMENT DE L'ÉCONOMIE ÉGYPTIENNE
SOUS LA XVIII^e DYNASTIE PHARAONIQUE.

<i>Chapitre I^{er} : Les conquêtes pharaoniques et leur utilité</i> ..	94
Thoutmosis I, inaugurant les expéditions d'Asie	95
Thoutmosis III le Napoléon de l'Antiquité	96
Aménophis III et l'avènement de la politique interna- tionale	98
Aménophis IV et la perte de l'Empire Egyptien	98
Les raisons de cette politique de conquêtes	99
<i>Chapitre II : Les provinces égyptiennes de Syrie et de Pales- tine, leur régime de Protectorat</i>	101
La Syrie-Palestine, ses ports et ses villes	101
Les roitelets et les Khazani	102

L'égyptianisation des administrations indigènes	102
Les messagers pharaoniques ou Rabizou	103
<i>Chapitre III : Les Egyptiens en Nubie, au pays de Pount et au Sinâï</i>	105
La NUBIE (KOUSH).	
— son vice-roi	106
— ses mines d'or	107
— son système de fortifications	107
Le SINAI.	
— ses gisements de cuivre	107
— leur exploitation par l'Etat Egyptien	108
Le Pays de POUNT : ou « les échelles de l'encens » ..	108
L'expédition de la reine Hatshepsout	109
<i>Chapitre IV : Les relations des Pharaons avec les grands royaumes d'Asie et les moyens de leur politique de rapprochement</i>	111
Les moyens de la politique de conciliation et de paix des pharaons Egyptiens	111
Les échanges commerciaux	112
Les traités	113
Les mariages princiers	113
Situation prépondérante de l'Egypte sous Aménophis III.	113
<i>Chapitre V : L'Egypte et les Iles Méditerranéennes</i>	115
Les Keftiou ou Crétois	115
Les Mycéniens	116
Le royaume d'Alasia	117
<i>La Révolution d'Aménophis IV ou La première tentative d'internationalisme</i>	118
<i>Conclusions</i>	123
<i>Index bibliographique</i>	126
<i>Table des Textes cités</i>	153
<i>Index général</i>	157



The first part of the document is a list of names and titles, including:

 1. The Hon. Mr. Justice G. D. C. ...

 2. The Hon. Mr. Justice ...

 3. The Hon. Mr. Justice ...

 4. The Hon. Mr. Justice ...

 5. The Hon. Mr. Justice ...

 6. The Hon. Mr. Justice ...

 7. The Hon. Mr. Justice ...

 8. The Hon. Mr. Justice ...

 9. The Hon. Mr. Justice ...

 10. The Hon. Mr. Justice ...

 11. The Hon. Mr. Justice ...

 12. The Hon. Mr. Justice ...

 13. The Hon. Mr. Justice ...

 14. The Hon. Mr. Justice ...

 15. The Hon. Mr. Justice ...

 16. The Hon. Mr. Justice ...

 17. The Hon. Mr. Justice ...

 18. The Hon. Mr. Justice ...

 19. The Hon. Mr. Justice ...

 20. The Hon. Mr. Justice ...

 21. The Hon. Mr. Justice ...

 22. The Hon. Mr. Justice ...

 23. The Hon. Mr. Justice ...

 24. The Hon. Mr. Justice ...

 25. The Hon. Mr. Justice ...

 26. The Hon. Mr. Justice ...

 27. The Hon. Mr. Justice ...

 28. The Hon. Mr. Justice ...

 29. The Hon. Mr. Justice ...

 30. The Hon. Mr. Justice ...

 31. The Hon. Mr. Justice ...

 32. The Hon. Mr. Justice ...

 33. The Hon. Mr. Justice ...

 34. The Hon. Mr. Justice ...

 35. The Hon. Mr. Justice ...

 36. The Hon. Mr. Justice ...

 37. The Hon. Mr. Justice ...

 38. The Hon. Mr. Justice ...

 39. The Hon. Mr. Justice ...

 40. The Hon. Mr. Justice ...

 41. The Hon. Mr. Justice ...

 42. The Hon. Mr. Justice ...

 43. The Hon. Mr. Justice ...

 44. The Hon. Mr. Justice ...

 45. The Hon. Mr. Justice ...

 46. The Hon. Mr. Justice ...

 47. The Hon. Mr. Justice ...

 48. The Hon. Mr. Justice ...

 49. The Hon. Mr. Justice ...

 50. The Hon. Mr. Justice ...

 51. The Hon. Mr. Justice ...

 52. The Hon. Mr. Justice ...

 53. The Hon. Mr. Justice ...

 54. The Hon. Mr. Justice ...

 55. The Hon. Mr. Justice ...

 56. The Hon. Mr. Justice ...

 57. The Hon. Mr. Justice ...

 58. The Hon. Mr. Justice ...

 59. The Hon. Mr. Justice ...

 60. The Hon. Mr. Justice ...

 61. The Hon. Mr. Justice ...

 62. The Hon. Mr. Justice ...

 63. The Hon. Mr. Justice ...

 64. The Hon. Mr. Justice ...

 65. The Hon. Mr. Justice ...

 66. The Hon. Mr. Justice ...

 67. The Hon. Mr. Justice ...

 68. The Hon. Mr. Justice ...

 69. The Hon. Mr. Justice ...

 70. The Hon. Mr. Justice ...

 71. The Hon. Mr. Justice ...

 72. The Hon. Mr. Justice ...

 73. The Hon. Mr. Justice ...

 74. The Hon. Mr. Justice ...

 75. The Hon. Mr. Justice ...

 76. The Hon. Mr. Justice ...

 77. The Hon. Mr. Justice ...

 78. The Hon. Mr. Justice ...

 79. The Hon. Mr. Justice ...

 80. The Hon. Mr. Justice ...

 81. The Hon. Mr. Justice ...

 82. The Hon. Mr. Justice ...

 83. The Hon. Mr. Justice ...

 84. The Hon. Mr. Justice ...

 85. The Hon. Mr. Justice ...

 86. The Hon. Mr. Justice ...

 87. The Hon. Mr. Justice ...

 88. The Hon. Mr. Justice ...

 89. The Hon. Mr. Justice ...

 90. The Hon. Mr. Justice ...

 91. The Hon. Mr. Justice ...

 92. The Hon. Mr. Justice ...

 93. The Hon. Mr. Justice ...

 94. The Hon. Mr. Justice ...

 95. The Hon. Mr. Justice ...

 96. The Hon. Mr. Justice ...

 97. The Hon. Mr. Justice ...

 98. The Hon. Mr. Justice ...

 99. The Hon. Mr. Justice ...

 100. The Hon. Mr. Justice ...

